

## Inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook



Rapport de synthèse  
Phases 1 et 2



# Inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook • Phase 1 et 2

## Rapport de synthèse

### Crédits et remerciements

Cette étude a été réalisée par la firme Patri-Arch, consultants en patrimoine et en architecture, pour la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, direction régionale de l'Estrie.

### Réalisation de l'étude

Martin Dubois	Chargé de projet et évaluation patrimoniale
Chantal Lefebvre	Recherches documentaires, terrain et photographies, analyses historique, architecturale et paysagère

### Comité de suivi

Shirley Lavertu	Agente de développement culturel pour la MRC de Coaticook
Sylvie Harvey	Directrice générale, MRC de Coaticook
Danielle Potvin	Direction régionale de l'Estrie, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec

### Remerciements

Nous voulons adresser nos remerciements à Mme Shirley Lavertu, agente de développement culturel pour la MRC de Coaticook, pour sa précieuse collaboration aux diverses étapes de cette étude de caractérisation patrimoniale, à Mme Danielle Potvin, du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, pour ses conseils et commentaires judicieux, aux propriétaires des bâtiments et sites agricoles rencontrés au cours du présent inventaire, au personnel des centres d'archives et des sociétés d'histoire visités tout au long des recherches, ainsi qu'aux diverses personnes ressources liées de près ou de loin aux activités agricoles de la MRC de Coaticook pour leur grande disponibilité et leur collaboration de tous les instants.





## Table des matières

Avant-propos.....	7
Cadre méthodologique.....	9
Déroulement du mandat.....	9
Système d'identification des édifices inventoriés.....	12
Devis photographique.....	14
Cadre de référence pour l'évaluation patrimoniale.....	15
Caractéristiques architecturales.....	19
La grange-étable à pignon droit.....	20
Les granges-étables à toit brisé.....	27
Les granges à toit brisé (base recourbée).....	35
Les granges à toit arrondi.....	37
Les matériaux de recouvrement.....	38
La couleur rouge sang-de-bœuf et le blanchiment à la chaux.....	43
La batterie.....	46
Les portes à battants et coulissantes.....	48
Les ponts d'accès.....	51
Les garnauds.....	56
Les campaniles et les lanterneaux.....	59
Les fenêtres d'aération.....	62
Les silos de bois.....	64
Les dépendances agricoles.....	69
Les laiteries.....	69
Les poulaillers.....	75
Les porcheries.....	77
Les écuries.....	78
Les hangars à grains.....	81
Les hangars à machineries, les garages et les remises.....	82

Le positionnement des bâtiments agricoles .....	86
La maison-cour .....	86
La ferme aux bâtiments dispersés.....	88
La maison-bloc.....	96
Conclusion et recommandations .....	99
Les granges-étables de la MRC de Coaticook .....	100
Recommandations.....	101
Bibliographie.....	103
Annexe 1 : Lexique architectural.....	105
Annexe 2 : Liste des sites et bâtiments agricoles inventoriés classés par municipalités.....	119
Annexe 3 : Liste des sites et bâtiments agricoles inventoriés classés par valeurs patrimoniales	121
Annexe 4 : Cartes géographiques de la MRC de Coaticook .....	123
Annexe 5 : Droits de reproduction de la BAnQ.....	139

## Avant-propos

Cet inventaire s'inscrit dans les actions de la Politique de développement culturel de la MRC de Coaticook, qui a mis en lumière un territoire fortement marqué par des aménagements et des bâtiments liés au développement agricole. Ces granges-étables, écuries, laiteries, poulaillers, porcheries et hangars ponctuent les paysages de la MRC de Coaticook et constituent une facette importante de sa personnalité.

Un recensement préalablement réalisé par la MRC de Coaticook a permis de dénombrer 182 bâtiments agricoles d'intérêt érigés au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècles. Une première phase d'inventaire, réalisée en 2007, a permis d'étudier un premier corpus de 30 bâtiments et sites agricoles. Une deuxième phase réalisée en 2008 portait sur 30 autres bâtiments et sites qui ont été retenus en raison de leur ancienneté, de leur intégrité et de leur présence dans des paysages remarquables, reconnus ou menacés.

Plus spécifiquement, le mandat d'inventaire du patrimoine agricole de la MRC de Coaticook comportait trois principaux objectifs visant principalement à :

- Améliorer la connaissance objective sur 60 bâtiments ou ensembles agricoles sélectionnés en documentant leurs aspects historiques, architecturaux et paysagers ;
- Identifier des typologies architecturales en mettant en relief les caractéristiques formelles, constructives et fonctionnelles propres à chaque famille ;
- Évaluer la valeur patrimoniale de ces bâtiments et identifier les caractéristiques essentielles à protéger ou à mettre en valeur.

La MRC de Coaticook souhaite que ces deux phases de recensement et de caractérisation permettent d'initier des actions d'information, de sensibilisation, de responsabilisation et de prise en charge du milieu. Le développement des compétences du milieu est visé afin que de bonnes interventions sur les bâtiments et sur leur environnement immédiat en assurent la sauvegarde et la mise en valeur.



## Cadre méthodologique

### Déroulement du mandat

Les travaux qui ont mené à la réalisation de cet inventaire des sites et bâtiments agricoles de la MRC de Coaticook se sont déroulés en plusieurs étapes. La réalisation du mandat, lors de la première phase d'inventaire, s'est amorcée avec une première rencontre avec les divers intervenants impliqués dans la réalisation de l'inventaire, qui avait pour but d'analyser les besoins et les spécifications du contenu de la fiche d'inventaire permettant de colliger toute l'information patrimoniale recueillie lors des différentes recherches, des travaux sur le terrain et de l'évaluation patrimoniale. Une présélection de bâtiments a préalablement été réalisée à partir d'un repérage visuel sommaire, le choix définitif des biens à inventorier ayant été revu lors d'une première visite sur le territoire. Les critères de sélection, tant pour les phases 1 et 2, étaient les suivants :

- les bâtiments agricoles devaient être dans un état physique acceptable ;
- les bâtiments agricoles devaient avoir conservé la majorité de leur revêtement et de leurs caractéristiques architecturales d'origine ;
- les bâtiments agricoles devaient être représentatifs de certaines caractéristiques régionales ou constituer un exemple unique dans l'ensemble de la MRC de Coaticook ;

Aux critères énoncés précédemment s'ajoutaient les critères de sélection suivants pour la réalisation de la phase 1 de l'inventaire :

- les bâtiments agricoles devaient être situés ou visibles sur le chemin des Cantons ;
- toutes les municipalités de la MRC de Coaticook devaient être représentées par au moins un bâtiment agricole.

Au lendemain du repérage qui a permis de sélectionner les 30 sites et bâtiments agricoles, dans un premier temps en 2007 pour la phase 1, et dans un deuxième temps en 2008 pour la phase 2 (voir liste en annexe 2), les travaux sur le terrain ont débuté sur l'ensemble du territoire à inventorier. Cette étape avait pour principal objectif de réaliser un relevé descriptif soulignant les caractéristiques architecturales (implantation, type et forme des composantes, matériaux, état physique, etc.) et paysagères (orientation, topographie, bâtiments secondaires, éléments naturels, etc.) de chaque bâtiment. Par ailleurs, la visite s'accompagnait d'un relevé photographique de l'ensemble des façades de chacun des édifices, de leur environnement et de leurs détails architecturaux. L'ensemble des 4 588 photographies numériques réalisées sur le terrain au cours des deux inventaires (1 920 pour la phase 1 et 2 668 pour la phase 2) ont été classées, indexées et archivées afin d'en faciliter l'utilisation.

Les propriétaires avaient été avisés par lettre de la visite, ce qui a permis de pouvoir pénétrer sur les propriétés. Toutefois, l'intérieur des bâtiments n'a pas été visité, à moins que le propriétaire ait été présent et ait donné son autorisation. Par ailleurs, la rencontre de certains propriétaires a permis de colliger des informations de nature historique sur le site ou les bâtiments. Il est à noter que trois propriétaires ont manifesté leur objection à ce que leur site et bâtiments agricoles soient inventoriés au cours de la deuxième phase d'inventaire, ce qui nous a amené à retirer ces sites de la liste préliminaire et

à les remplacer par trois nouveaux sites. Un quatrième site a également été remplacé, la grange-étable s'étant partiellement effondrée sous le poids de la neige au cours de l'hiver précédent.

Les recherches documentaires ont permis de consulter un certain nombre de monographies sur l'architecture agricole (voir bibliographie). Peu nombreux, ces ouvrages ont été d'une aide précieuse pour comprendre les spécificités de cette architecture domestique qui se démarque totalement de l'architecture monumentale et savante qui est beaucoup plus documentée. Nous n'avons pas réalisé de recherches poussées dans les sources primaires, sachant que les informations précises sur ce patrimoine bâti seraient pratiquement inexistantes. Nous avons toutefois pu consulter l'ensemble des photographiques aériennes réalisées sur le territoire de la MRC de Coaticook dans le cadre du macro-inventaire (1977-1983) et conservées dans le fonds du ministère de la Culture et des Communications, au Centre d'archives de l'Estrie de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (voir document concernant les droits d'utilisation des photographies, placé en annexe 5). Outre diverses recherches effectuées dans certaines bibliothèques universitaires, des investigations ont également été menées à la Société d'histoire de Sherbrooke ainsi qu'à la Société d'histoire de la Haute-Yamaska dans le but de compléter les informations qui avaient été cumulées à ce jour. Les sites Internet traitant du patrimoine agricole, tels le site de Ruralys et le site du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec ont également été mis à profit.

Fort de l'ensemble de ces démarches, les 60 sites et bâtiments inventoriés au cours des phases 1 et 2 ont été analysés et évalués afin de cerner leur potentiel patrimonial selon un cadre de référence s'inspirant fortement des critères d'évaluation et de hiérarchisation du patrimoine religieux mis de l'avant conjointement par le ministère de la Culture et des Communications du Québec et la Fondation du patrimoine religieux du Québec lors de l'inventaire des lieux de culte du Québec réalisé en 2003-2004.

L'ensemble des données recueillies sur le terrain et lors de recherches documentaires ainsi que les éléments relatifs à l'évaluation patrimoniale ont été colligés dans la fiche d'inventaire divisées en six grandes sections :

- 1° Identification (adresse, propriétaire, coordonnées GPS, dénomination, usage d'origine et actuel, cadastre, matricule et photographie)
- 2° Données architecturales (élevations, matériaux, saillies, toiture, état physique, éléments du paysage, plan schématique du site)
- 3° Données historiques (année ou période de construction, maître d'œuvre, notes historiques, principales transformations apportées à la propriété)
- 4° Sources documentaires (documents consultés, iconographie, références photos)
- 5° Évaluation patrimoniale (valeur historique et symbolique, valeur d'architecture et d'authenticité, valeur d'usage et de paysage, valeur patrimoniale globale, recommandations de mise en valeur)
- 6° Photographies.

Les 60 fiches des phases 1 et 2 de l'inventaire sont présentées dans un rapport distinct.

Enfin, le mandat s'est terminé avec la rédaction et la mise en forme du présent rapport. En plus du cadre méthodologique, ce rapport de synthèse présente les principaux éléments architecturaux qui caractérisent

le corpus de bâtiments analysés, notamment les typologies rencontrées, les matériaux les plus souvent utilisés, les caractéristiques architecturales identitaires, les bâtiments agricoles annexes, ainsi que les caractéristiques d'implantation sur le site. Certains grands constats sont ensuite présentés en ce qui concerne l'état général des bâtiments et les problématiques inhérentes à la conservation du patrimoine agricole. En guise de conclusion, quelques recommandations sont ensuite formulées comme pistes à explorer pour mieux préserver et mettre en valeur ce patrimoine qui est à plusieurs points de vue menacé. Une bibliographie et différentes annexes, dont un lexique architectural (annexe 1) et des cartes géographiques (annexe 4), complètent ce rapport.

## Systeme d'identification des edifices inventoriés

Dans le but de faciliter l'identification des sites et bâtiments inventoriés ainsi que le classement, l'indexation et l'archivage des photographies numériques réalisées lors des travaux sur le terrain, un système d'identification a été élaboré.

L'identification de chacune des photographies numériques, qui se compose de chiffres et de lettres, se détaille comme suit :

### A. Identification des sites et bâtiments inventoriés

Les biens inventoriés ont été identifiés par un code de trois lettres suivi d'un code de trois chiffres. Les trois premières lettres correspondent à la municipalité d'appartenance de chaque édifice inventorié. Les municipalités de la MRC de Coaticook sont identifiées comme suit :

<b>BAO</b>	Barnston-Ouest	<b>STH</b>	Saint-Herménégilde
<b>COK</b>	Coaticook	<b>STM</b>	Saint-Malo
<b>COM</b>	Compton	<b>STV</b>	Saint-Venant-de-Paquette
<b>DIX</b>	Dixville	<b>STA</b>	Stanstead Est
<b>EAS</b>	East Hereford	<b>STE</b>	Sainte-Edwidge-de-Clifton
<b>MAR</b>	Martinville	<b>WAT</b>	Waterville

Les trois chiffres identifient de façon séquentielle chacun des édifices. Ex. : 001, 002, 003, etc. Ainsi le code du bâtiment peut se lire COM-002 (le deuxième bâtiment de l'inventaire à Compton) ou WAT-003 (le troisième bâtiment de l'inventaire de Waterville). Les fiches d'inventaire sont identifiées à l'aide de ce code.

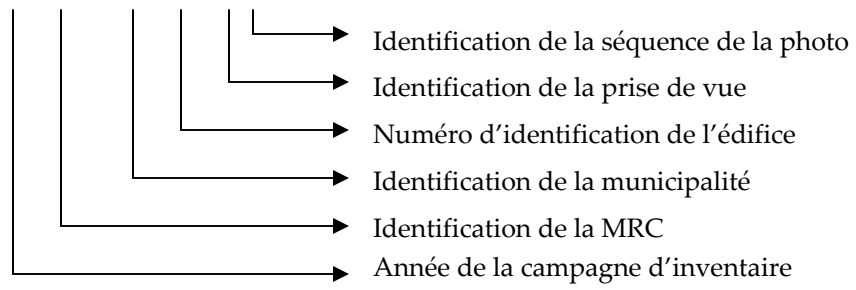
### B. Numéro d'identification du relevé photographique en cinq parties

Le numéro d'identification du relevé photographique est constitué de cinq parties :

- 1° L'année de la visite sur le terrain et du relevé photographique actuel.
- 2° La MRC où se trouve l'édifice inventorié (selon le répertoire des municipalités du Québec). Pour la MRC de Coaticook, le code est 440.
- 3° La municipalité où se trouve l'édifice inventorié (voir abréviations plus haut)
- 4° L'identification de façon séquentielle et unique du numéro attribué à chacun des édifices inventoriés (la séquence de trois chiffres permettra d'ajouter ultérieurement des édifices à la liste)
- 5° L'identification de la prise de vue de la photographie (voir devis photographique plus loin) (ex. : prise de vue de la façade arrière)
- 6° Le numéro de la séquence pour chacune des prises de vue (ex. : deuxième prise de vue illustrant la façade arrière de l'édifice)



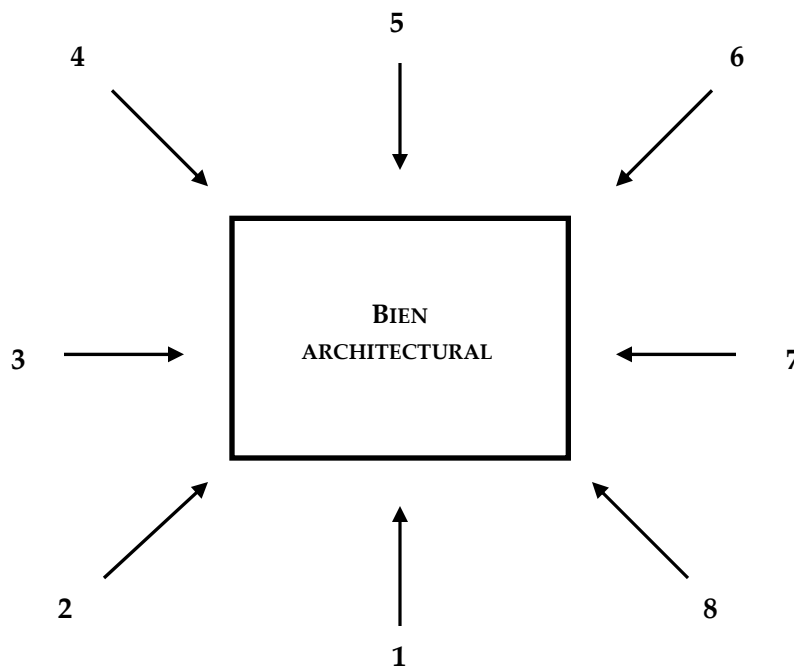
Ex : 2007-440-BAO-004-05-02



## Devis photographique

### Vues du bâtiment principal

1. Vue frontale de la façade principale (accès principal au bâtiment / pont d'accès)
2. Vue d'angle 1 – angle façade principale et façade latérale gauche
3. Vue frontale de la façade latérale gauche
4. Vue d'angle 2 – angle façade latérale gauche et façade arrière
5. Vue frontale de la façade arrière
6. Vue d'angle 3 – angle façade arrière et façade latérale droite
7. Vue frontale de la façade latérale droite
8. Vue d'angle 4 – angle façade latérale droite et façade principale



9. Pont d'accès
10. Silo
11. Détails architecturaux (matériaux, campanile, etc.)

### Édifices annexes présents sur le site

- |                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| 12. Résidence         | 17. Porcherie             |
| 13. Grange secondaire | 18. Glacière ou laiterie  |
| 14. Écurie            | 19. Cabane à sucre        |
| 15. Hangar / remise   | 20. Autre bâtiment annexe |
| 16. Poulailler        |                           |

### Vues d'ensemble du site

21. Le site dans son environnement : Vue d'ensemble à l'approche du site
22. Le site dans son environnement : Vue d'ensemble à l'approche du site (vue opposée)

## Cadre de référence pour l'évaluation patrimoniale

### L'évaluation patrimoniale des bâtiments et sites agricoles

Le présent cadre de référence s'inspire fortement des critères d'évaluation et de hiérarchisation mis de l'avant conjointement par le ministère de la Culture et des Communications et la Fondation du patrimoine religieux du Québec, dans le cadre de l'inventaire des lieux de culte du Québec réalisé en 2003-2004.

S'articulant sous la forme d'une grille d'analyse, le cadre de référence a pour principal objectif d'évaluer et de hiérarchiser les 30 bâtiments retenus lors de la première phase de l'inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook.

L'évaluation patrimoniale se décline en trois étapes visant à analyser dans un premier temps la valeur historique et symbolique, dans un deuxième temps la valeur d'architecture et d'authenticité et dans un troisième temps la valeur d'usage et de paysage. La hiérarchisation des cotes découlant de l'évaluation patrimoniale permet dans une ultime étape d'établir la valeur patrimoniale globale accordée à chacun des bâtiments agricoles étudiés.

#### 1. Valeur historique et symbolique

<b>Ancienneté du site ou du bâtiment agricole</b>	<b>A</b>	Bâtiment agricole construit avant 1850 (Ère préindustrielle)
	<b>B</b>	Bâtiment agricole construit entre 1850 et 1900 (Début de l'utilisation de matériaux fabriqués en série)
	<b>C</b>	Bâtiment agricole construit après 1900 (Révolution technologique du béton et de l'acier)
<b>Personnage, phénomène ou événement lié au bâtiment ou au site agricole</b>	<b>A</b>	Personnage, phénomène ou événement d'importance <b>nationale</b>
	<b>B</b>	Personnage, phénomène ou événement d'importance <b>régionale</b>
	<b>C</b>	Personnage, phénomène ou événement d'importance <b>locale</b>

**Valeur historique et symbolique globale :** A, B ou C

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.

Ex.: Une valeur C (ancienneté) combinée à une valeur B (personnage d'importance régionale) équivaut à une valeur historique et symbolique globale de niveau B.

Advenant que le bâtiment ou le site agricole ne soit lié à aucun personnage, phénomène ou événement d'importance, seule la valeur d'ancienneté sera prise en considération comme valeur globale.

Ex.: Une valeur C (ancienneté) équivaut à une valeur historique et symbolique globale de niveau C.

## 2. Valeur d'architecture et d'authenticité

<b>Valeur d'architecture</b>	<b>A</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par sa rareté, ses caractéristiques architecturales particulières, l'innovation des techniques utilisées, etc.
	<b>B</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par sa représentativité, ses caractéristiques architecturales, des techniques de construction particulières, etc.
	<b>C</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par le recours à une volumétrie et de matériaux fortement répandus, des techniques de construction standardisées, etc.
<b>Valeur d'authenticité</b>	<b>A</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par l'état de conservation impeccable du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.
	<b>B</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par l'état de conservation élevé du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.
	<b>C</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'état de conservation précaire du bâtiment principal, tant au niveau de son authenticité que de son état physique.

**Valeur d'architecture globale :** A, B ou C

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.

Ex.: Une valeur B (valeur d'architecture) combinée à une valeur A (valeur d'authenticité) équivaut à une valeur d'architecture et d'authenticité globale de niveau A.

### 3. Valeur d'usage et de paysage

<b>Valeur d'usage</b>	<b>A</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par la conservation de l'ensemble de ses fonctions agricoles d'origine. (Ex. : Grange-étable abritant encore de nos jours un troupeau de vaches laitières ou de bovins destinés à la boucherie.)
	<b>B</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par la conservation d'un certain nombre de ses fonctions agricoles en lien ou non avec ses fonctions d'origine. (Ex. : Ferme laitière convertie pour l'élevage des moutons, grange-étable utilisée pour l'entreposage du foin, etc.)
	<b>C</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'absence complète de fonctions agricoles ou l'abandon complet du bâtiment.
<b>Valeur de paysage</b>	<b>A</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur exceptionnelle de par la préservation de la grande majorité des bâtiments annexes présents à l'origine sur le site (résidence, poulailler, porcherie, hangar, etc.), l'insertion harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement (positionnement particulier des bâtiments sur le site, emplacement particulier du bâtiment principal par rapport à la voie publique, etc.), ainsi que la qualité des paysages environnants.
	<b>B</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur supérieure de par la préservation d'un certain nombre des bâtiments annexes présents à l'origine sur le site ainsi que l'insertion harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement.
	<b>C</b>	Bâtiment agricole présentant une valeur moyenne ou faible de par l'absence de la grande majorité des bâtiments présents à l'origine sur le site et de l'insertion plus ou moins harmonieuse des éléments architecturaux dans son environnement.

#### Valeur d'usage et de paysage globale : A, B ou C

La valeur globale pour cette section provient de la plus haute des deux cotes attribuées.

Ex.: Une valeur A (valeur d'usage) combinée à une valeur B (valeur de paysage) équivaut à une valeur d'usage et de paysage globale de niveau A.

### La hiérarchisation des bâtiments et sites agricoles

La hiérarchisation des bâtiments et des sites agricoles est obtenue par la mise en commun des cotes globales attribuées pour la valeur historique et symbolique, la valeur d'architecture extérieure du bâtiment et la valeur d'usage et de paysage. La juxtaposition des trois valeurs globales, qui produit un code, permet d'établir à l'aide du tableau suivant la valeur patrimoniale globale pour chacun des bâtiments et sites agricoles étudiés.

Ex. : La combinaison d'une valeur historique et symbole globale de niveau **B**, d'une valeur d'architecture et d'authenticité globale de niveau **A** et d'une valeur d'usage et de paysage de niveau **A** donne le code **BAA**.

Lorsque l'on se réfère au tableau présenté ci-dessous, le code **BAA** correspond à une valeur patrimoniale globale de niveau **B** (Exceptionnelle)  
Le bâtiment étudié

<b>A</b>	<b>Incontournable</b>	<b>AAA</b>
<b>B</b>	<b>Exceptionnelle</b>	<b>AAB, ABA, BAA CAA</b>
<b>C</b>	<b>Supérieure</b>	<b>AAC, ABB, ACA, BAB, BBA CAB, CBA</b>
<b>D</b>	<b>Moyenne</b>	<b>ABC, ACB, BAC, BCA, BBB, BBC, BCB, CAC, CCA, CBB, CBC, CCB</b>
<b>E</b>	<b>Faible</b>	<b>ACC BCC CCC</b>

## Caractéristiques architecturales

Avec un peu plus de la moitié de son territoire qui est occupé par des exploitations agricoles, dont huit de ses douze municipalités comportent des zones agricoles supérieures à 90%, la MRC de Coaticook a vu ses paysages s'humaniser au gré des pratiques agricoles. Reconnue comme le troisième bassin laitier au Québec après les MRC d'Arthabaska et de Bellechasse<sup>1</sup>, la MRC de Coaticook s'illustre principalement par ses nombreuses exploitations agricoles, identifiables par ses granges-étables et ses bâtiments agricoles annexes, qui témoignent de plus de 150 ans d'occupation du territoire.

Les phases 1 et 2 de l'inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook, qui portent sur 60 bâtiments agricoles, ont permis de mettre en lumière deux typologies prédominantes dans le paysage agricole de la MRC de Coaticook : les granges-étables à pignon droit et les granges-étables à toit brisé. Si on les retrouve à proportion égale sur l'ensemble du territoire, ces deux typologies incarnent des périodes d'influence plus ou moins distinctes. Les enjeux économiques que représentaient la construction d'une grange-étable, tant en raison des coûts associés à une telle construction que de la nécessité de se doter d'un bâtiment fonctionnel, ne laissent pas place à l'erreur, car c'est toute l'économie de l'exploitation agricole qui en dépend. Longuement mûrie, réfléchie, pesée et soupesée, la construction d'une grange-étable n'est jamais laissée au hasard, comme en témoignent les nombreux journaux d'agriculture et les publications traitant, à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des vertus ou des inconvénients de tel type d'aménagement ou de tel type de structure.

Si au premier regard l'ensemble des bâtiments destinés à des fonctions agricoles semblent plus ou moins homogènes, selon le modèle privilégié, on s'aperçoit rapidement que chacune de ces structures est en fait teinté d'un régionalisme découlant tant de la topographie du milieu dans lequel elles s'insèrent, des matériaux disponibles, des techniques de construction en usage, de même que des façons de pratiquer l'agriculture. Ces particularités architecturales, qui se traduisent tant dans la forme de la toiture, la façon d'élever les murs, la disposition des ouvertures, le parement de la structure et l'implantation du bâtiment agricole sur le site, sont autant d'éléments qui définissent l'essence même de l'architecture agricole dans la MRC de Coaticook.

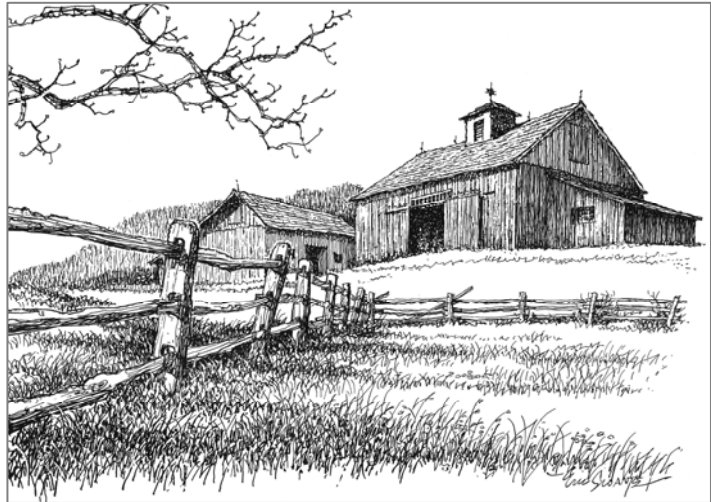
---

1. Shirley Lavertu, « Un patrimoine laitier à Coaticook, un paysage diversifié », *Bulletin Aapi*, Montréal, Association québécoise pour le patrimoine, Volume 16, n° 4, Automne 2005, p. 7.

## La grange-étable à pignon droit

La grange-étable à pignon droit constitue la première forme architecturale à voir le jour sur le territoire de la MRC de Coaticook. Facilement identifiable par sa structure de forme rectangulaire, reposant sur un lit de pierres et surmontée d'une toiture à deux versants droits, ce type de construction s'inspire directement des façons de faire qui ont cours en Europe, tant en France qu'en Angleterre, au début de la colonisation du territoire.

Adapté aux conditions climatiques rigoureuses qui sévissent tout au long de la période hivernale, le modèle d'origine se voit rapidement doter au rez-de-chaussée d'une étable, espace destiné à abriter les animaux, et d'un fenil dans l'espace des combles, afin d'entreposer le fourrage nécessaire à la survie des animaux tout au long de l'année. Cette combinaison des usages, qui a pour conséquence de limiter les déplacements de l'agriculteur à l'extérieur de l'enceinte agricole afin de nourrir et soigner les animaux, semble se répandre sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook dès la construction des toutes premières structures agricoles d'importance. Des volumes en saillies, généralement recouverts de bardeaux de cèdre et surmontés d'une toiture en appentis, permettent d'augmenter la superficie du bâtiment à moindre coût.



1. Illustration tirée de Eric Sloane, *Recollections in Black and White*, Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2006, p. 48.



2. Grange-étable située au 999, route 141, Barnston-Ouest (BAO-004).



3. Grange-étable située au 2183, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-005).





4. Grange-étable située au 2337, chemin Jordan, Barnston-Ouest (BAO-009).



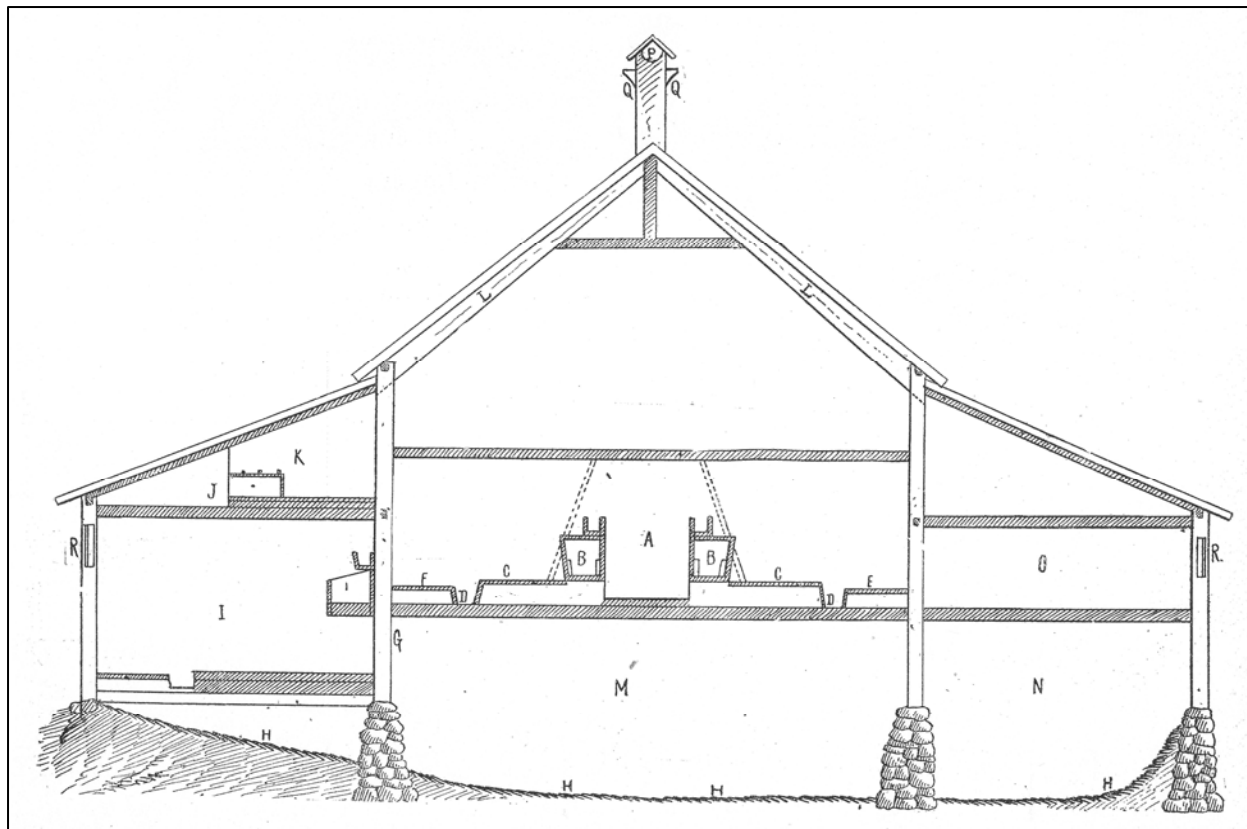
5. Grange-étable située au 495, chemin des Chênes, Compton (COM-008).



6. Grange-étable située au 625, chemin de Moe's River (COM-009).



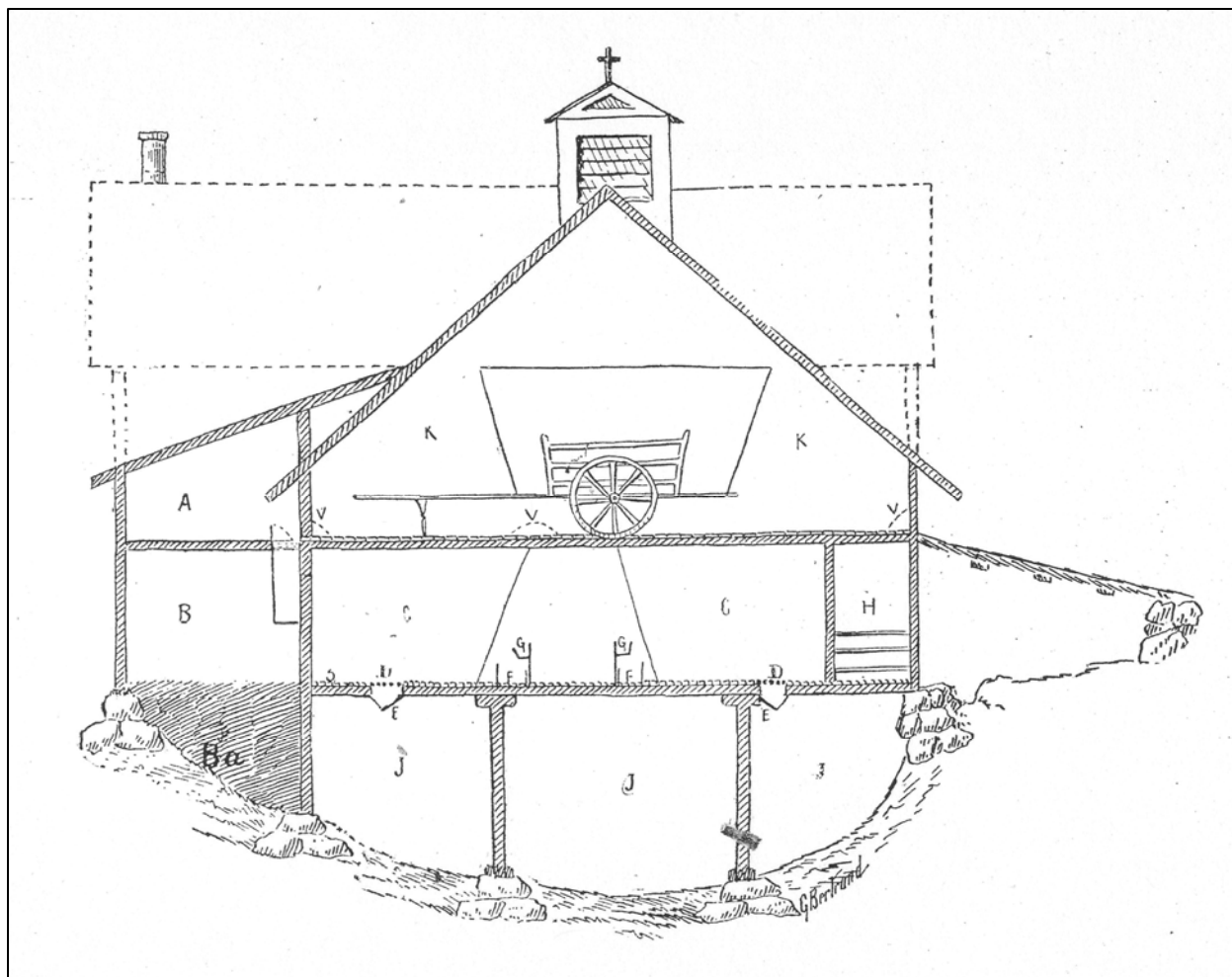
7. Grange-étable située au 1651, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE-002).



9. Coupe transversale d'une grange-étable à pignon droit. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888, p. 62.

### Légende

- A. Passage de 4 pieds pour soigner les animaux par la tête ;
- B. Crèches surmontées d'une auge, comme celles exposées à Québec ;
- C. Pontage de 4 pieds et demi de longueur ;
- D. Dalles à fumier de 10 pouces et demi au fond ;
- E. Passage derrière les vaches ;
- F. Passage plus large derrière les vaches et servant d'allée pour soigner les chevaux par la tête ;
- G. Ouverture pour jeter le fumier dans la cave. Le pavé de chevaux serait espacé d'un pouce entre chaque madrier, de manière à faire écouler les urines directement dans la cave à fumier, laquelle serait entièrement couverte d'un lit de glaise battue (H) ;
- I. Écurie ;
- J. Ouverture dans toute la longueur de manière à éclairer le poulailler et le réchauffer par la chaleur ascendante de l'écurie ;
- K. Poulailler ;
- L. Ventilateur ;
- M. Cave à fumier ;
- N. Remise à fumier ;
- O. Porcherie ou étable à veaux, etc. ;
- R. Fenêtres. L'écurie serait boisée sous les chevrons et l'espace libre entre cette boiserie et la couverture serait rempli de sable, de tan ou de bran de scie, afin de conserver la chaleur.



10. Coupe du bâtiment des RR. DD. de l'hôpital du Sacré-Coeur de Québec sur leur ferme de L'ancienne Lorette. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XII, n° 84, août 1889, p. 120.

### Légende

- A B. Avant-couverture fermée de manière à élargir l'étable de 8 pieds ;
- B. Chambre pour juments poulinières, etc. ;
- Ba. Terre rapportée servant de plancher ;
- C. Places des vaches, 4 pieds de long. ;
- D. Grillage en fer à travers lequel passe le fumier, 2 pieds de largeur ;
- E. Portes se fermant au moyen d'une chaîne, afin d'empêcher au besoin le froid de monter ;
- F. Crèches ;
- G. Auges ;
- H. Chambres de diverses grandeurs pour veaux, taureaux, vaches malades, etc. ;
- J. Cave à fumier, avec fond en glaise battue ;
- K. Batterie au-dessus du fenil, avec entrée de 12 pieds de largeur, au moyen d'une grande lucarne ;
- V. Ventilateurs pouvant s'ouvrir dans les côtés et au centre de l'étable, etc. sur toute la longueur, ce qui permet de faire coucher les vaches dans l'étable, au besoin, tout l'été.



11. Grange-étable située au 2373, chemin Holmes, Barnston-Ouest (BAO-001).



12. Grange-étable située au 165, chemin du 5<sup>e</sup> rang, Saint-Malo (STM-001).



13. Grange-étable située au 1587, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE-001).



14. Grange-étable située au 639, chemin Stage, à Barnston-Ouest (BAO-012).

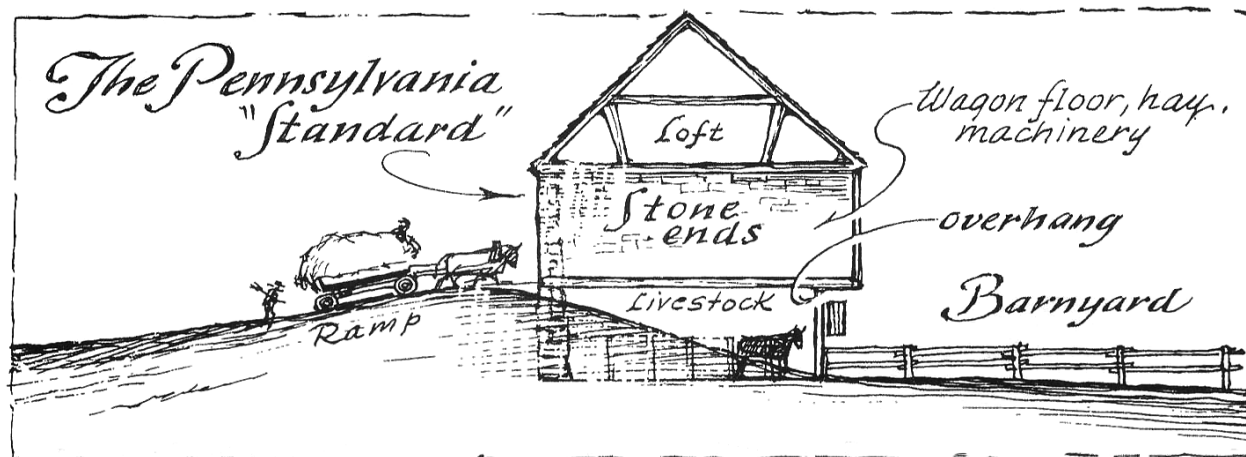


15. Grange-étable située au 2412, chemin Jordan, Barnston-Ouest (BAO-010).



16. Grange-étable située au 351, chemin Bellevue, Coaticook (COK-003).





17. Vue intérieure d'une grange, au moment du battage des gerbes dans la batterie. Tiré de Eric Sloane, *American Barns and Covered Bridges*, Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002, p. 68.

Avec la circulation croissante de catalogues et de publications dédiés au monde agricole qui véhiculent des influences tant américaines que canadiennes-anglaises, dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le modèle de la grange-étable à pignon droit tendra progressivement à se modifier afin de s'adapter plus aisément aux nouvelles réalités du milieu agricole. Ces transformations se traduiront notamment par une augmentation marquée de la volumétrie du bâtiment, qui compte dorénavant deux étages sans compter l'espace des combles. Accolé en contrebas d'une route, près d'une pente naturelle, le premier niveau de la grange, dont la porte d'accès principale est généralement située non pas sur le mur-pignon, comme pour les écuries et d'autres bâtiments annexes, mais plutôt sur la façade la plus longue, est dorénavant accessible à partir d'un ponceau aménagée afin de faciliter la libre circulation des voitures à foin à l'intérieur de l'enceinte.

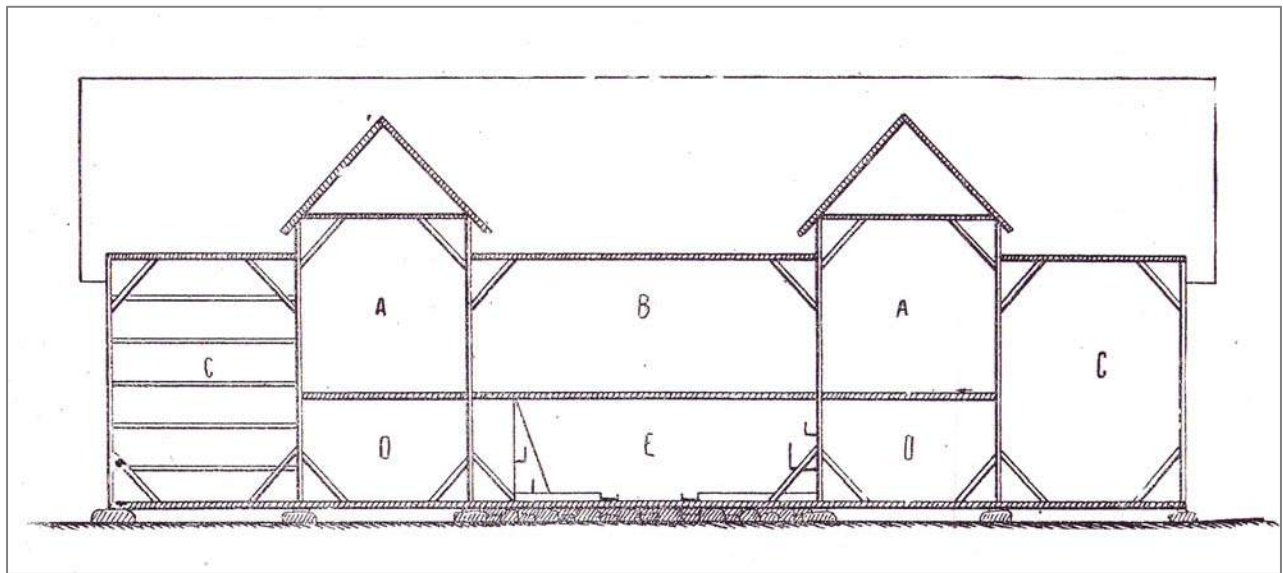
Selon toutes proportions gardées, les granges-étables à pignon droit semblent représenter près de la moitié des bâtiments agricoles d'importance érigés sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook. Selon les usages et les besoins spécifiques de chacune des exploitations agricoles, la toiture à deux versants droits se retrouve également sur nombre de bâtiments annexes tels les poulaillers, les laiteries, les hangars et les remises.



18. Grange-étable située au 114, chemin Madore, Barnston-Ouest (BAO-002).



19. Grange-étable située sur la route 147, Dixville (DIX-003).



20. Grange mesurant 90 pieds de longueur par 30 pieds de largeur. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XII, n° 84, août 1889, p. 63.

**Légende**

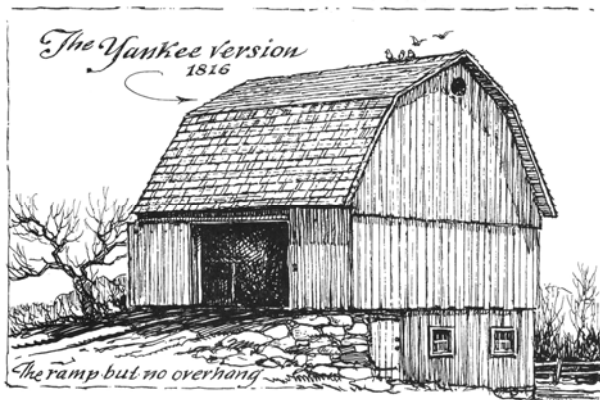
- A. Batteries de 12 pieds de largeur et de hauteur ;
- B. Fenil ;
- C. Tasseries ou silos ;
- D. Remises à voitures, porcherie, bergerie, etc. ;
- E. Écurie et étable, 7 pieds et demi entre les planchers.

## Les granges-étables à toit brisé

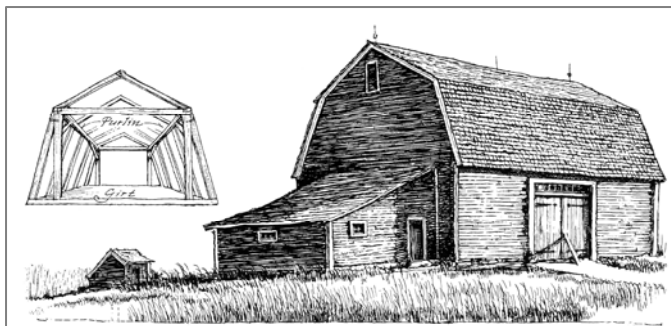
L'évolution constante des techniques de construction alliée aux besoins grandissants des exploitations agricoles, qui voient leurs cheptels augmenter constamment, donneront naissance au début de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle à un nouveau modèle typiquement américain.

Plus spacieuse que le modèle à pignon droit, la grange-étable à toit brisé fait son apparition dans le milieu agricole par l'entremise des journaux d'agriculture, tant américains que canadiens, qui vantent les mérites de la nouvelle structure. En plus d'accroître considérablement l'espace des combles, permettant ainsi l'entreposage d'une plus grande quantité de foin, tout en assurant une meilleure isolation pour les animaux installés au niveau du rez-de-chaussée, ce nouveau modèle présente l'avantage d'augmenter la superficie occupée par la tasserie, qui est située de part et d'autre de la batterie. Il permet également de combiner diverses activités agricoles dans un même lieu – étable, écurie, poulailler, porcherie, etc. – évitant ainsi la construction d'une multitude de dépendances annexes destinées exclusivement pour chacune de ses activités.

Dans les régions plus accidentées, il n'est pas rare de trouver les granges à toit brisé accolées à flanc de colline. Introduite en Nouvelle-Angleterre par les Allemands venus s'installer en Pennsylvanie, cette nouvelle occupation du territoire comporte plusieurs avantages, le bâtiment se trouvant abrité des vents dominants par l'élévation du site, tout en facilitant l'accès à l'étage supérieur par l'entremise d'une rampe de contournement.

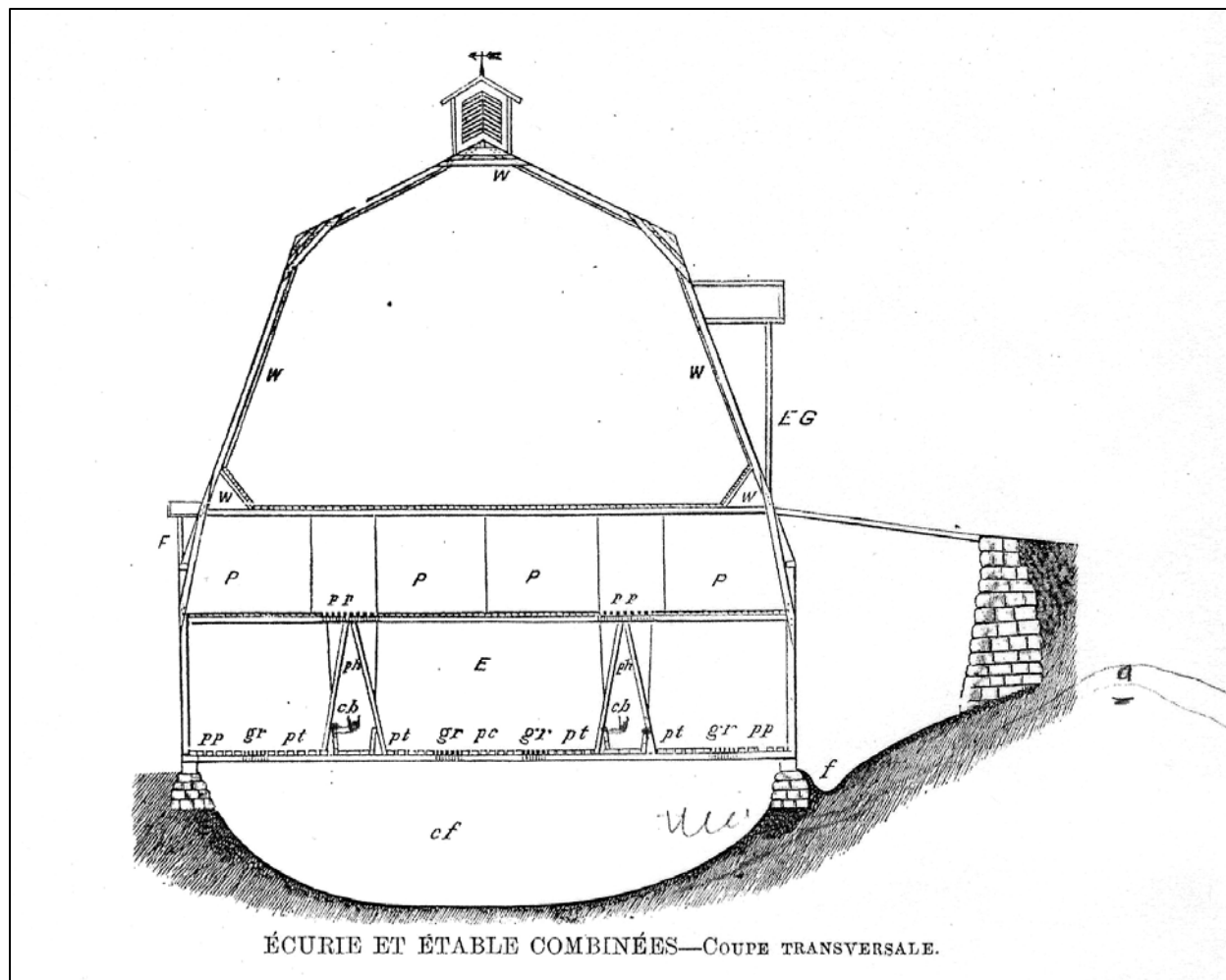


24. Illustration tiré de Eric Sloane, *American Barns and Covered Bridges*, Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002, p. 68.



23. Illustration tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns: An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 43.

Les toutes premières granges-étables à toit brisé à avoir été construites sur le territoire sont facilement identifiables par les jeux d'angle particuliers de leur toiture, qui diffèrent d'un bâtiment à l'autre. Le territoire de la MRC de Coaticook compte à ce jour un certain nombre de ces bâtiments de la première heure, notamment dans les municipalités de Coaticook, de Compton, de Dixville, de Saint-Venant-de-Paquette, de Stanstead-Est et de Waterville.



25. Coupe transversale d'une grange à toit brisé combinant les fonctions d'étable et d'écurie. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XVI, n° 5, 15 mai 1893, p. 90.

**Légende**

ac. Crèche et abreuvoir ;

c. Crèche ;

cb. Crèche et boîte à fourrage ;

cf. Cave à fumier ; ch. Chaufferie ;

C. Chevaux ;

E. Étable ;

EG. Entrée de grange ;

F. Fenêtre ;

gr. Grillage ;

f. Fossé ;

G. Grange ;

hh. Harnais ;

S. Silo ;

P. Poulailier ;

pc. Passage central ;

ph. Perche d'attache pour les animaux ;

pp. Passage ; pt. Pontage ;

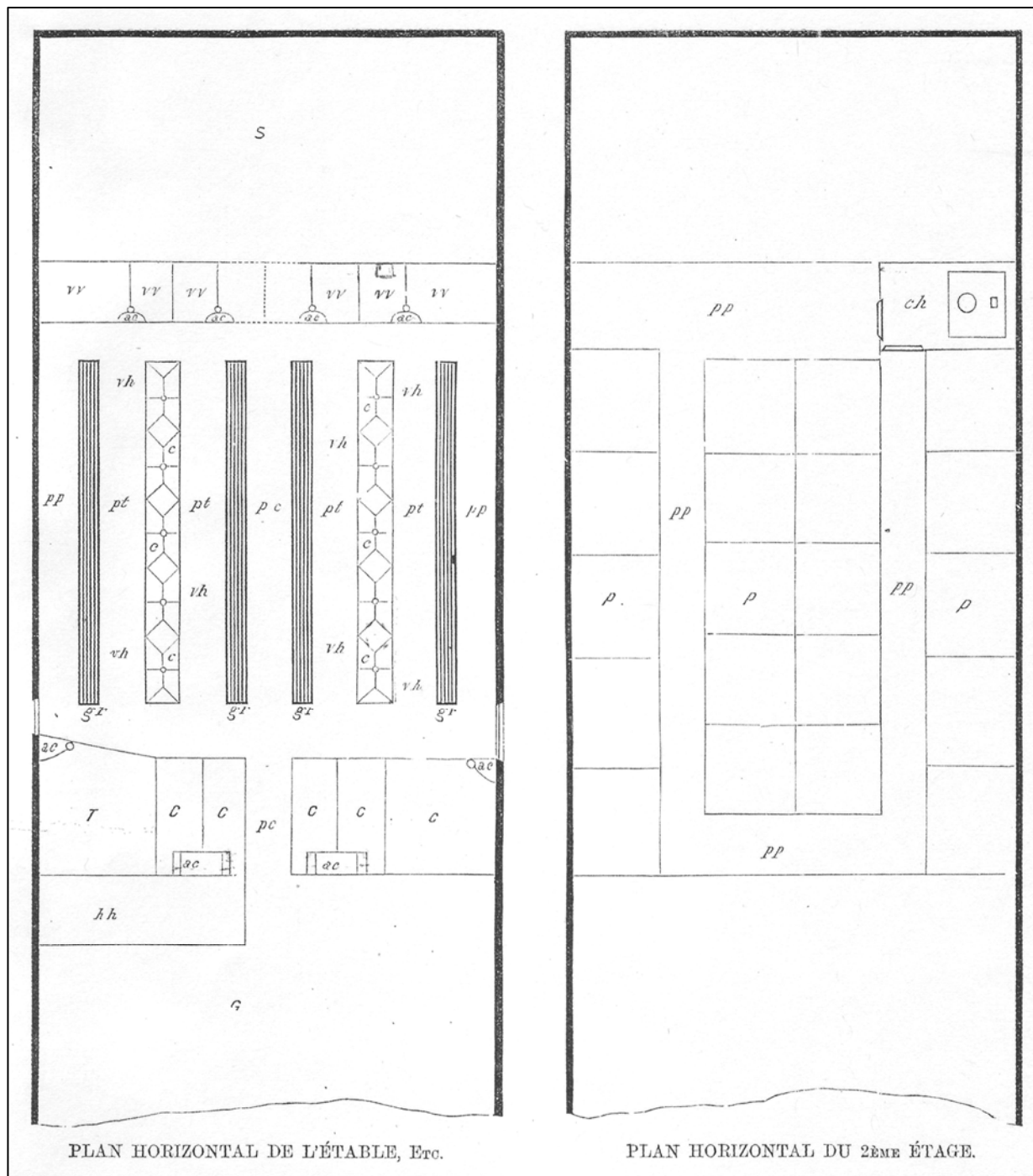
T. Taureau ;

vh. Vache ;

vv. Veaux ;

w ; Ventilateurs.





26. Coupe transversale d'une grange à toit brisé combinant les fonctions d'étable et d'écurie. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XVI, n° 5, 15 mai 1893, p. 91.

**Légende**

- |                                  |                        |                                     |                   |
|----------------------------------|------------------------|-------------------------------------|-------------------|
| ac. Crèche et abreuvoir ;        | E. Étable ;            | hh. Harnais ;                       | S. Silo ;         |
| c. Crèche ;                      | EG. Entrée de grange ; | P. Poulailier ;                     | T. Taureau ;      |
| cb. Crèche et boîte à fourrage ; | F. Fenêtre ;           | pc. Passage central ;               | vh. Vache ;       |
| cf. Cave à fumier ;              | gr. Grillage ;         | ph. Perche d'attache pour animaux ; | vv. Veaux ;       |
| ch. Chaufferie ;                 | f. Fossé ;             | pp. Passage ;                       | w ; Ventilateurs. |
| C. Chevaux ;                     | G. Grange ;            | pt. Pontage ;                       |                   |



27. Grange-étable située au 300, route 143, Stanstead Est (STA-001).



28. Grange-étable située au 400, chemin Nichols, Waterville (WAT-001).



29. Grange-étable située au 1215, chemin Perreault, Compton (COM-005).



30. Grange-étable située au 560, chemin du 3<sup>e</sup> Rang, Dixville (DIX-004).

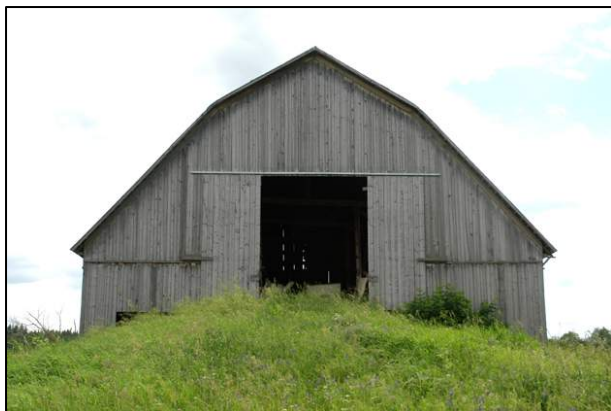


31. Grange-étable située au 1150, chemin Quirion, Compton (COM-010).



32. Grange-étable située au 610, route 253, Saint-Venant-de-Paquette (STV-001).





33. Grange-étable située au 596, chemin Cotnoir, Coaticook (COK-004).



34. Grange-étable située au 1858, chemin Lehoux, Coaticook (COK-006).



35. Grange-étable construite vers 1892, située au 105, chemin de Stanhope-Baldwin, Dixville (DIX-006).



36. Grange-étable située au 325, chemin Vaillancourt, Compton (COM-006).

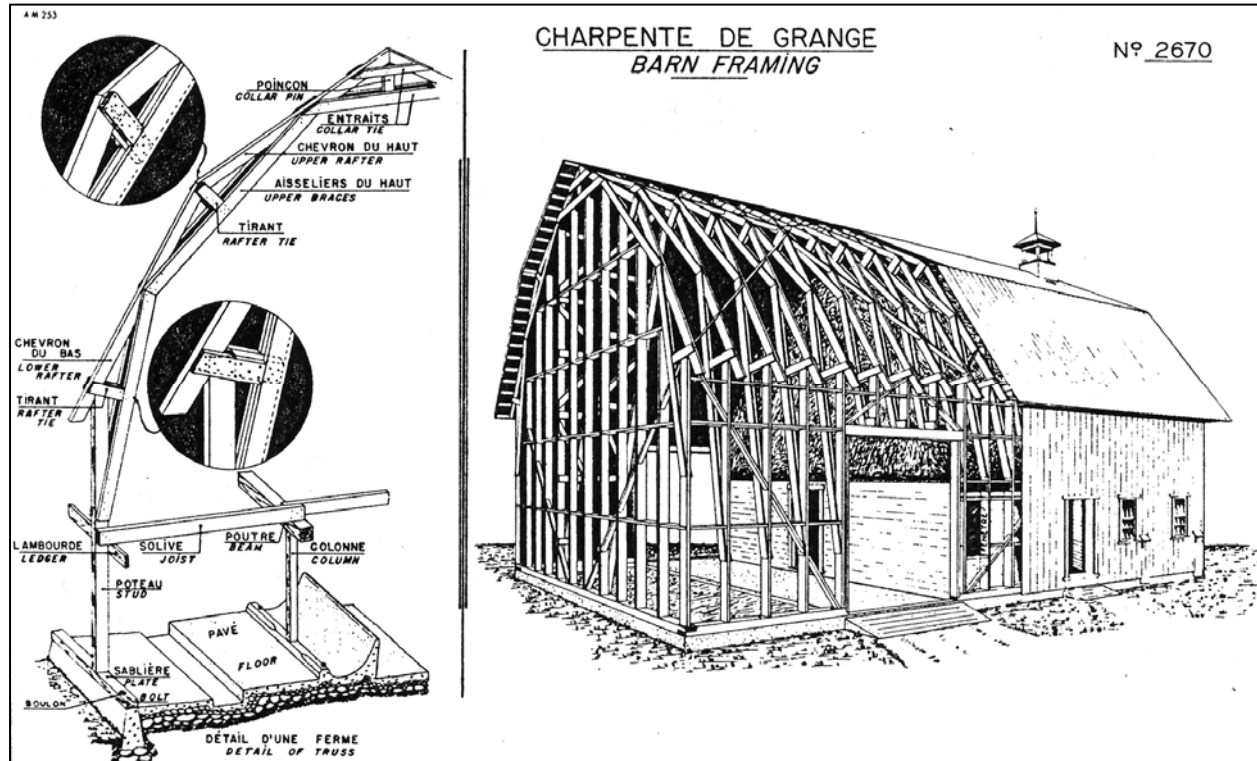
Avec l'industrialisation des procédés de construction et l'arrivée de nouveaux matériaux, comme le béton, les granges-étable à toit brisé tendront à s'uniformiser au fil des années, tant au niveau de leur volumétrie que des jeux d'angle de la toiture.

Cette tendance sera d'autant plus renforcée avec la création, vers les années 1913, d'un service de conception et de dessin de plans de dépendances destiné à l'usage des agriculteurs québécois, mis en place par un groupe d'agronomes de l'Islet, à l'emploi du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Guidée par une volonté commune de normaliser les pratiques architecturales dans le milieu agricole afin d'identifier quel type de dépendance convient à une situation et à des besoins spécifiques (utilisation projetée, dimensions du bâtiment, nombre de bêtes à loger, quantité de foin, etc.), la Direction des constructions agricoles entreprend de dessiner des plans-types pouvant être appliqués sur l'ensemble du territoire québécois<sup>2</sup>.

---

2. PROVENCHER, Jean, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*, Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984, p. 31.

Bien que ce service ne semble pas avoir perduré au-delà de 1923, cette nouvelle approche a laissé ses traces tout particulièrement au niveau de la forme des granges-étables à toit brisé, les angles de la toiture étant dorénavant davantage standardisés et uniformisés en comparaison des constructions antérieures de même type. Le profil des granges est ainsi plus élancé (figures 41 à 46) comparativement aux granges précédentes dont le toit était davantage évasé (figures 27 à 36).



37. Exemple de plans de granges-étables diffusés par l'ancienne Direction des constructions agricoles du MAPA. Tiré de Jean Provencher, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*, Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984, p. 30.



38. Grange-étable surmontée d'un toit brisé, située au 1597, chemin Provencher, à Barnston-Ouest (BAO-011).



39. Vue de la façade latérale gauche de la grange-étable située au 1597, chemin Provencher, à Barnston-Ouest (BAO-011).

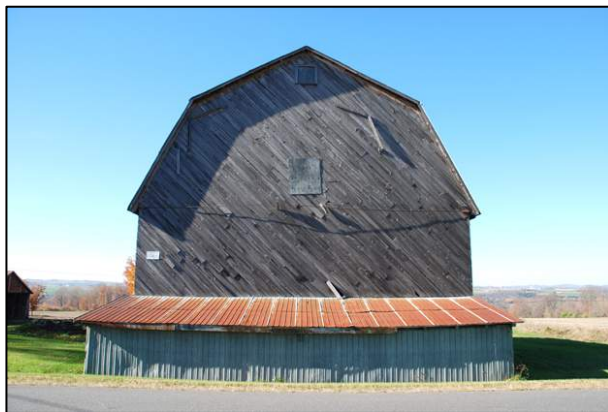
40. Vue intérieure de la grange-étable située au 1597, chemin Provencher, à Barnston-Ouest (BAO-011). La charpente de ce bâtiment, érigé vers 1940, présente de fortes similitudes avec les plans réalisés par la Direction des constructions agricoles.



La MRC de Coaticook compte sur l'ensemble de son territoire un grand nombre de ces constructions, qui sont en quelque sorte devenues la norme tout au long de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle. On retrouve un grand nombre de ces granges-étables à toit brisé notamment dans les municipalités de Barnston-Ouest, de Coaticook, de Compton, de Sainte-Edwidge-de-Clifton, de Stanstead-Est et de Waterville.



41. Grange-étable située au 768, route 141, Barnston-Ouest (BAO-003).



42. Grange-étable située au 477, chemin Cochrane, Compton (COM-001).





43. Grange-étable située au 41, chemin de Moe's River, Compton (COM-004).



44. Grange-étable située au 305, chemin Robert, Compton (COM-011).



45. Grange-étable située au 310, chemin Vaillancourt, Compton (COM-012).



46. Grange-étable située au 155, chemin Flanders, Waterville (WAT-005).

Encore fortement répandue de nos jours dans le paysage agricole de la MRC de Coaticook, la grange-étable à toit brisé constitue pas moins de la moitié des édifices agricoles à être construits sur le territoire au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Si ce modèle est visible tout particulièrement sur les granges-étables, il n'est pas rare d'observer certaines porcheries adopter ce même type de structure.



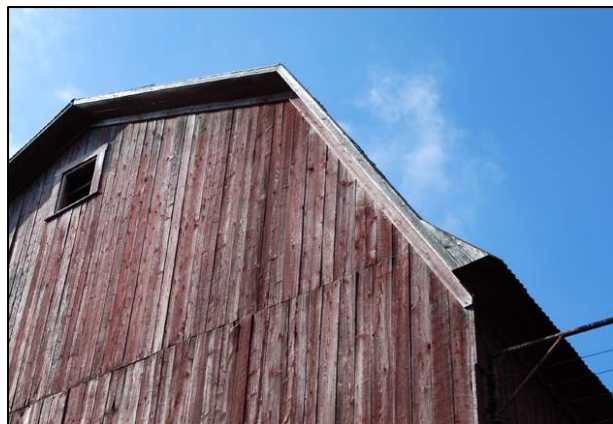
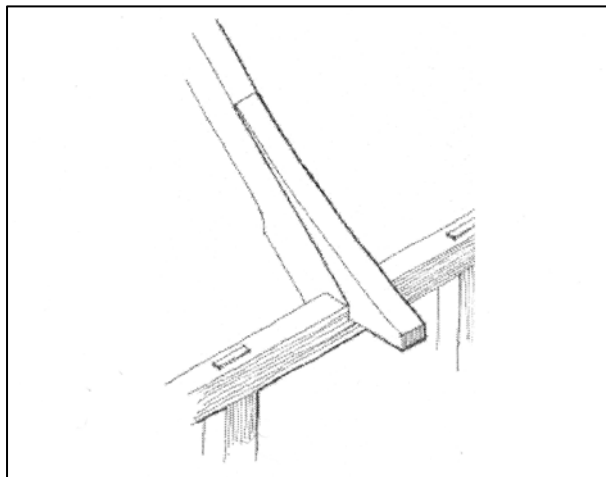
47. Porcherie située au 151, chemin Ives Hill, à Compton (COM-003).



48. Porcherie située au 341, chemin Loignon, Martinville (MAR-001).

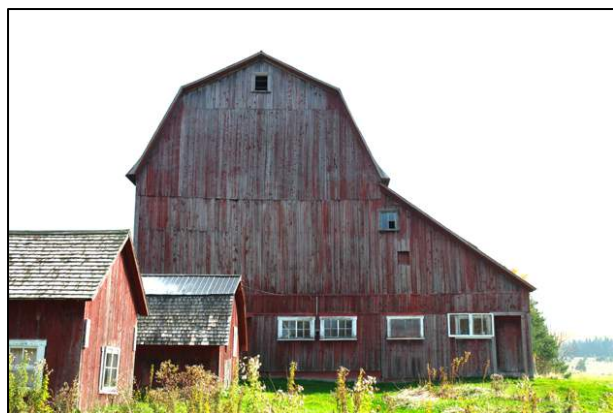
## Les granges à toit brisé (base recourbée)

Reprenant tous les éléments caractéristiques de la charpente dont elle tire son appellation, la grange-étable à base recourbée se caractérise par la présence de coyaux à la base des arbalétriers des fermes du toit, qui ont pour effet d'incurver légèrement la base de la toiture et ainsi d'éloigner l'eau des murs. Peu nombreuses et davantage localisées que généralisées, ces variantes architecturales sont visibles entre autres sur les chemins Buckland (BAO-008) et de Way's Mills (BAO-014), à Barnston-Ouest, ainsi que sur les chemins Loignon (MAR-001) et Saint-Pierre (MAR-003), à Martinville.



49. La courbure à la base de la toiture est produite par l'ajout d'un coyau sur la partie inférieure des arbalétriers des fermes du toit. Illustration tirée de Michel Bergeron et Paul-Aimé Lacroix, *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans*, Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1976, p. 26.

50. Coyau visible à la base de la toiture de la grange-étable située au 341, chemin Loignon, Martinville (MAR-001).



51. Grange-étable située au 341, chemin Loignon, Martinville (MAR-001).



52. Grange-étable située au 341, chemin Loignon, Martinville (MAR-001).





53. Façade latérale gauche de la grange-étable située au 92, chemin Saint-Pierre, Martinville (MAR-003).



54. Façades avant et latérale droite de la grange-étable située au 92, chemin Saint-Pierre, Martinville (MAR-003).



55. Façade latérale gauche de la grange-étable située au 2103, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-014).



56. Façades avant et latérale gauche de la grange-étable située au 2103, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-014).



57. Façade latérale droite de la grange-étable située sur le chemin Buckland, Barnston-Ouest (BAO-008).



58. Façades avant et latérale droite de la grange-étable située sur le chemin Buckland, Barnston-Ouest (BAO-008).



## Les granges à toit arrondi

Outre les granges-étables à pignon droit et à toit brisé, qui constituent la grande majorité des bâtiments érigés sur le territoire de la MRC de Coaticook, cette dernière compte à son actif quelques granges-étables à toit arrondi, dont la grande majorité sont aujourd'hui entièrement recouvertes de tôle galvanisée. Possiblement introduite sur le marché au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale et rapidement délaissée au profit de structures résistant mieux aux conditions hivernales qui prévalent en sol québécois, ces constructions innovatrices se distinguent par leur volumétrie particulière.

La grange-étable s'élevant en bordure de la route 147, à Dixville, constitue sans contredit l'un des exemples les plus intéressants de ce type de structure. S'insérant dans un ensemble architectural de grand intérêt, ce bâtiment agricole se distingue tant par la forme innovatrice de sa toiture (à base recourbée), son imposante volumétrie, son revêtement de bois apposé en couvre-joint, sa laiterie reliée au corps de bâtiment principal par un passage couvert, que par ses deux rampes d'accès qui ensèrent de part et d'autre le bâtiment, permettant ainsi la libre circulation des véhicules agricoles de l'avant vers l'arrière de la structure. La grange-étable, qui semble ne plus abriter de fonctions agricoles depuis quelques années, est aujourd'hui désaffectée, à l'instar des autres bâtiments (résidentiels et agricoles) présents sur le site.



59. Façade latérale gauche de la grange-étable à toit arrondi visible au 320, route 147, Dixville (DIX-005).



60. Façades avant et latérale gauche de la grange-étable à toit arrondi visible au 320, route 147, Dixville (DIX-005).

## Les matériaux de recouvrement

### Les planches de bois verticales

Utilisé de tout temps comme principal matériau de charpente en raison de son abondance, de sa grande malléabilité d'utilisation et de son coût abordable, le bois fait son entrée comme matériau de revêtement extérieur dès les toutes premières constructions agricoles sur le territoire de la MRC de Coaticook. Les planches de bois apposées verticalement constituent généralement la principale façon de procéder afin de recouvrir la charpente et solidifier par la même occasion l'ensemble de la structure.



61. Grange-étable située sur le chemin Vaillancourt, Compton (COM-013).

### Les planches de bois obliques

Cette recherche de solidité donnera par ailleurs lieu à certaines particularités architecturales, comme l'illustrent les granges-étables situées sur le chemin Cochrane, à Compton (COM-001), ainsi que sur le chemin de Way's Mills (BAO-014), à Barnston-Ouest, dont le revêtement de planches de bois a été apposé obliquement.



62. Grange-étable située au 477, chemin Cochrane, Compton (COM-001).

64. Détail du parement initial de la grange-étable située au 2103, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-014).



63. Le revêtement en tôle galvanisée de couleur argentée dissimule une structure recouverte en grande majorité de planches de bois apposées obliquement. Grange-étable située au 2103, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-014).



## Les bardeaux de cèdre

Bien qu'utilisé essentiellement pour le recouvrement des toitures, le bardeau de cèdre est également utilisé comme matériau de revêtement pour les murs exposés aux intempéries et aux vents violents. Si on le retrouve généralement comme parement sur les volumes en saillie ajoutés ultérieurement au corps de bâtiment principal d'une grange-étable ainsi que pour calfeutrer la partie inférieure des murs, il arrive parfois que le bardeau de cèdre remplace les planches de bois apposées verticalement, recouvrant par le fait même l'ensemble de la structure. Bien que cette pratique architecturale ait davantage cours pour les dépendances agricoles, la MRC de Coaticook compte deux granges-étables dont la structure est entièrement recouverte de bardeaux de cèdre, la première étant située sur le chemin de Moe's River (COM-004), à Compton, et la deuxième sur la route 251 (STH-001), à Saint-Herménégilde.

Plus souvent qu'autrement dissimulées sous un revêtement de tôle galvanisée, certaines granges-étables, volumes annexes et dépendances agricoles ont conservé à ce jour leur toiture d'origine en bardeaux de cèdre. On retrouve ces toitures notamment sur les granges-étables situées sur les chemins des Chênes (COM-008) et Quirion (COM-010), à Compton ; sur le chemin de Stanhope-Baldwin (DIX-006), à Dixville ; sur la route 253 (STV-001), à Saint-Venant-de-Paquette ; de même que sur le chemin Astbury (WAT-004), à Waterville. L'exploitation agricole située sur le chemin Loignon (MAR-001), à Martinville, regroupe pour sa part un grand nombre de bâtiments annexes comportant leur toiture d'origine.



65. Grange-étable située au 41, chemin de Moe's River, Compton (COM-004).



66. Grange-étable située au 878, route 251, Saint-Herménégilde (STH-001).



67. Bas-côté recouvert de bardeaux de cèdre, situé au 639, chemin Stage, Barnston-Ouest (BAO-012).



68. Hangar à machineries situé au 341, chemin Loignon, Martinville (MAR-001).



## Les planches et planchettes à clins

Bien que peu courant, il arrive parfois que l'on utilise les planches de bois à clins comme matériau de parement pour les bâtiments agricoles. Facilement identifiables par leur surface biseautée, les planches à clins sont apposées à l'horizontale, en superposition l'une au-dessus de l'autre de manière à ce que leur face exposée soit inclinée pour empêcher la pénétration de l'eau de pluie, et délimitées aux angles de la structure par la présence de planches cornières.

Les granges-étables recouvertes de planches à clins sont principalement observables sur le chemin Riendeau (COK-001), à Coaticook ; sur le chemin de Fairfax (STA-004), à Stanstead-Est ; ainsi que sur la route 143 (WAT-002), à Waterville. Des exemples similaires, comportant cette fois des planchettes de bois disposées à clins, sont également observables sur la route 253 (STV-001), à Saint-Venant-de-Paquette et sur la route 147 (WAT-003), à Waterville.



69. Grange-étable située au 1474, chemin Riendeau, Coaticook (COK-007).



70. Grange-étable située au 2880, chemin de Fairfax, Stanstead-Est (STA-004).



71. Grange-étable située au 3900, route 143, Waterville (WAT-002).



72. Grange-étable située au 610, route 253, Saint-Venant-de-Paquette (STV-001).



73. Grange-étable située au 4045, route 147, Waterville (WAT-003).

### Les planches à feuillures

Bien que peu nombreuses, certaines granges-étables et dépendances agricoles comportent un parement composé de planches à feuillures. Apposé horizontalement, ce type de parement se caractérise par la présence d'une entaille à angle droit permettant d'y loger une autre pièce. Davantage localisé que généralisé, le recours aux planches à feuillures comme matériau de recouvrement des bâtiments agricoles est tout particulièrement visible dans la municipalité de Waterville, et à moindre échelle dans les municipalités de Compton et de Coaticook.



74. Grange-étable située au 155, chemin Flanders, Waterville (WAT-005).



75. Écurie située au 1375, chemin Devost, Coaticook (COK-005).



76. Remise située au 495, chemin des Chênes, Compton (COM-008).

## Les planches à couvre-joint

Les planches disposées à couvre-joint, technique également désignée sous le terme anglais « board and batten », est facilement identifiable par son parement de planches de bois apposé verticalement, dont les interstices sont recouvertes de baguettes de bois afin de limiter les infiltrations d'air à l'intérieur du bâtiment. On observe ce type de revêtement notamment dans les municipalités de Dixville, ainsi que dans la municipalité de Waterville.



77. Grange-étable située au 320, route 147, Dixville (DIX-005).



78. Grange-étable située au 805, chemin de Astbury, Waterville (WAT-004).

## Les blocs de béton

Construction hors du commun, tant par le recours aux blocs de béton comme principal matériau de revêtement, que par la volumétrie de sa structure, qui s'étire sur près de 300 pieds, la grange-étable située sur le chemin Buckland, à Barnston-Ouest, constitue en soit un phénomène se démarquant des pratiques architecturales courantes de l'époque. Bien que trois granges-étables similaires semblent avoir été construites simultanément dans la municipalité de Barnston-Ouest, vers 1952, cette grange-étable demeure à ce jour la seule construction à avoir conservé l'ensemble de ses caractéristiques architecturales d'origine.



79. Grange-étable située sur le chemin Buckland, Barnston-Ouest (BAO-008).

## La tôle galvanisée

Matériau par excellence depuis plusieurs décennies pour le recouvrement des toitures, la tôle galvanisée est visible sur l'ensemble des structures agricoles présentes sur le territoire de la MRC de Coaticook. Abordable et facile à installer, la tôle galvanisée, aussi appelée « tôle de grange », a remplacé de nos jours les bardeaux de cèdre, qui servaient à l'époque de coupe vent. Principalement identifiable par sa couleur argentée et son profil gaufré lui donnant davantage de rigidité, la tôle galvanisée est aujourd'hui omniprésente sur l'ensemble des bâtiments de la MRC de Coaticook.



## La couleur rouge sang-de-bœuf et le blanchiment à la chaux

Les bâtiments agricoles présents sur le territoire de la MRC de Coaticook se déclinent sous trois principales tonalités : le bois resté à l'état brut, la couleur rouge sang-de-bœuf et les bâtiments blanchis à la chaux. Si les deux premières tonalités constituent à plus ou moins grande échelle la majorité des bâtiments agricoles présents à ce jour dans l'ensemble des municipalités concernées par la présente étude, on dénombre quelques granges-étables qui semblent perpétuer la mémoire de cette technique couramment utilisée tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle pour désinfecter tant l'intérieur que l'extérieur des bâtiments agricoles.



80. Grange-étable située au 2337, chemin Jordan, Barnston-Ouest (BAO-009).



81. Grange-étable située au 200, chemin Vivian, Stantead-Est (STA-005).

Les granges-étables revêtant la teinte rougeâtre constituent près du quart des bâtiments inventoriés au cours de la présente étude sur le territoire de la MRC de Coaticook. Si l'origine de cette couleur provient du sang recueilli lors de l'abattage des bovidés, cette couleur si particulière est rapidement obtenue à partir de l'oxyde de fer rouge, qui possède la particularité d'empêcher le bois de noircir et de pourrir sous les effets du soleil et de l'humidité. Présent en abondance dans le sol, l'oxyde de fer constituait un substitut économique au goudron et autres produits imperméabilisants, tout en laissant respirer le bois. Cette couleur offrait également l'avantage d'absorber les rayons du soleil, contribuant par le fait même à conserver la chaleur à l'intérieur du bâtiment<sup>3</sup>. Les principaux exemples de bâtiments peints entièrement ou partiellement de la couleur rouge sang-de-boeuf se retrouvent principalement dans les municipalités de Barnston-Ouest (BAO-003, BAO-006, BAO-007 et BAO-013), Compton (COM-001, COM-004 et COM-012), Dixville (DIX-006), Martinville (MAR-001 et MAR-002), Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE-001, STE-002 et STE-003), Saint-Venant-de-Paquette (STV-001) et Waterville (WAT-003).

---

3. BROOKS, Laura, *Paysages d'Amérique : Granges traditionnelles*, s. l., Éditions de l'Olympe, 1999, p. 32.



82. Grange-étable située au 341, chemin Loignon, Martinville (MAR-001).



83. Grange-étable située au 105, chemin de Stanhope-Baldwin (DIX-006).

D'un blanc éclatant, le badigeon de lait de chaux est obtenu à partir d'un mélange d'oxyde de calcium (chaux) et d'eau. Bien que la technique du chaulage semble avoir laissé place à nombre d'endroits à la peinture de couleur blanche, un certain nombre de granges-étables ont conservé au fil du temps leur coloration laiteuse. On retrouve ces bâtiments notamment sur le chemin Riendeau (COK-007), à Coaticook ; le chemin Robert (COM-011), à Compton ; la route 147 (DIX-005), à Dixville ; le chemin de Fairfax (STA-004), à Stanstead-Est ; ainsi que sur la route 143 (WAT-002), à Waterville.



84. Grange-étable située au 1474, chemin Riendeau, Coaticook (COK-007).



85. Grange-étable située au 305, chemin Robert, Compton (COM-011).



86. Grange-étable située au 320, route 147, Dixville (DIX-005).





87. Grange-étable située au 2880, chemin de Fairfax, Stantead-Est (STA-004).



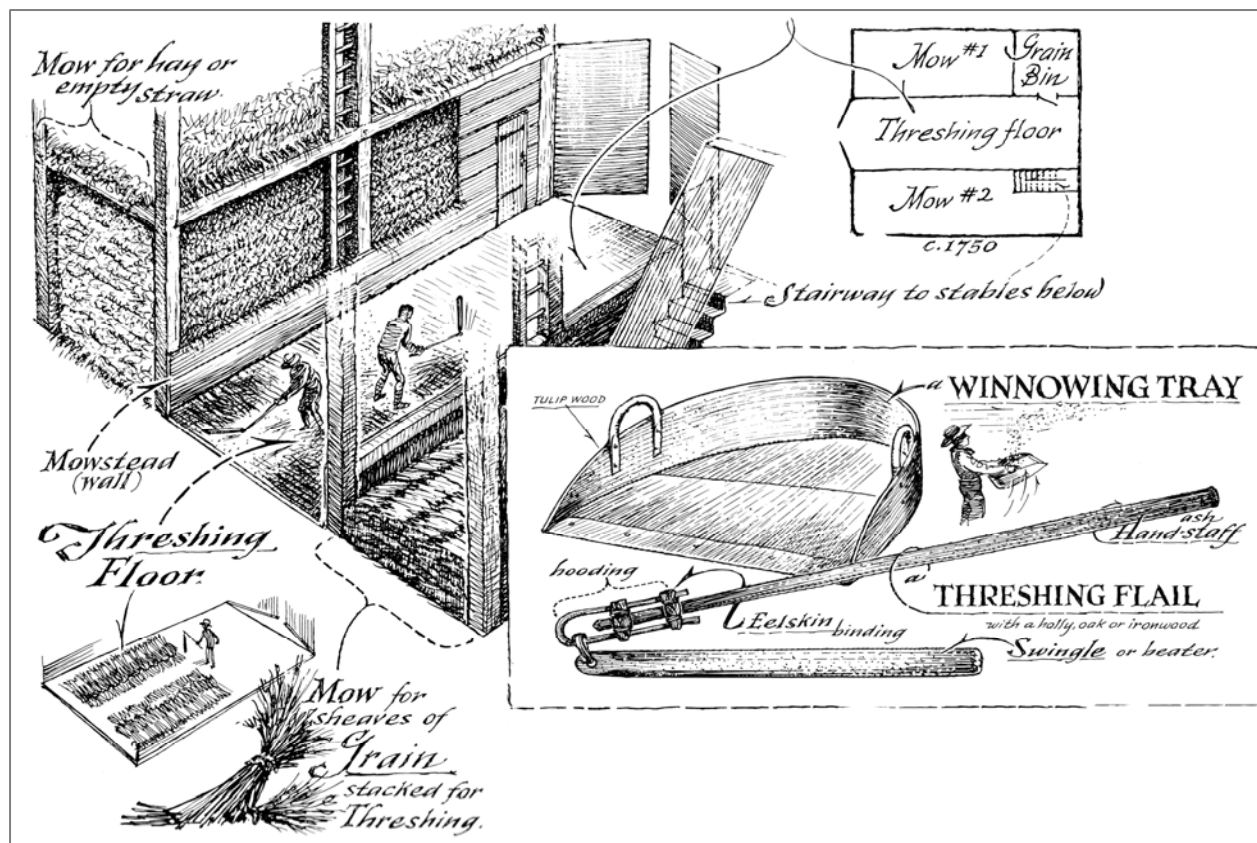
88. Grange-étable située au 3900, route 143, Waterville (WAT-002).

## La batterie

Associée dès son origine aux moissons, la grange a pour principale fonction d'abriter les récoltes nécessaires à la survie des animaux tout au long de l'année. La batterie est un espace en terre battue ou composé de robustes madriers nivelés destiné à accueillir les charrettes de foin au moment de la récolte afin d'en faciliter le déchargement, et permettre ultérieurement le battage des gerbes de blé afin de détacher les grains de la tige. Généralement située au centre de la grange, la batterie prend plus souvent qu'autrement la forme d'une nef centrale délimitée de part et d'autre par des sections destinées à l'entreposage des moissons, que l'on désigne sous le terme « tasserie ».

Une fois la récolte annuelle complétée, les tiges de blé étaient liées en gerbes dans les champs et transportées à l'aide de charrettes tirées par des chevaux jusqu'à la grange afin d'y être engrangées. En raison du rapprochement des périodes de gel, le battage se déroulait à l'intérieur de la grange, principalement afin de s'abriter des rigueurs hivernales. Après avoir répandu les gerbes déliées sur l'aire de battage (batterie), les fermiers frappaient en cadence les tiges à l'aide d'un instrument appelé fléau, composé de deux rondins de bois (l'un servant de manche et l'autre de battoir) et reliés l'un à l'autre par deux solides courroies de cuir.

Avec l'arrivée des machines et des moissonneuses-batteuses actionnées dans un premier temps par la traction animale, et dans un deuxième temps entièrement motorisées, les surfaces destinées au battage du grain ont graduellement été délaissées et ont été affectées à d'autres fonctions, tels l'entreposage des véhicules agricoles.



89. Vue intérieure d'une grange, au moment du battage des gerbes dans la batterie. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001, p. 48-49.



90. Batterie visible à l'intérieur de la grange-étable située au 768, route 141, Barnston-Ouest (BAO-003).



91. Batterie visible à l'intérieur de la grange-étable située au 1215, chemin Perreault, Compton (COM-005).



92. Batterie visible à l'intérieur de la grange-étable située sur la route 147, Dixville (DIX-003).



93. Batterie visible à l'intérieur de la grange-étable située au 560, chemin du 3<sup>e</sup> Rang, Dixville (DIX-004).



94. Batterie visible à l'intérieur de la grange-étable située au 105, chemin de Stanhope-Baldwin, Dixville (DIX-006).



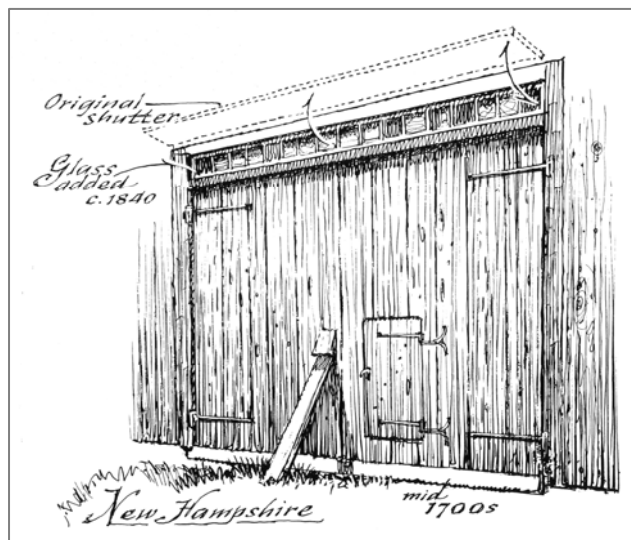
95. Batterie visible à l'intérieur de la grange-étable située au 200, chemin Vivian, Stanstead-Est (STA-005).



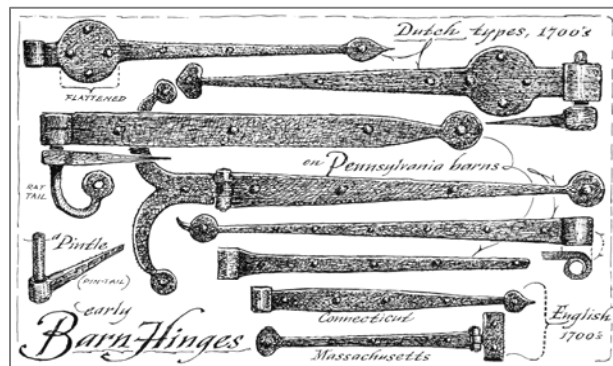
## Les portes à battants et coulissantes

Les portes qui abritent l'accès à la batterie sont des traits communs de toutes les granges-étables. Qu'elles soient de forme rectangulaire ou carrée, rudimentaires ou plus sophistiquées, simples ou doubles, constituées de planches massives grossièrement clouées ou présentant un savant assemblage de panneaux avec des renforts ou des croisillons, les portes des granges-étables se doivent d'être assez larges et hautes pour laisser passer les charrettes de foin chargées au maximum des récoltes de la moisson.

Les portes à deux battants, fixées de part et d'autre par des ferrures de formes plus ou moins diversifiées, constituent les premiers modèles à avoir été installés sur les granges-étables. Simple d'utilisation et permettant un apport accru de luminosité et de ventilation à l'intérieur de la structure lorsqu'elles sont ouvertes, les portes à battants comportent toutefois l'inconvénient d'exposer largement l'intérieur de l'enceinte aux intempéries et sont difficilement manoeuvrables en période de forts vents. Pour contrecarrer cette situation, certains agriculteurs pratiqueront une ouverture à échelle humaine à l'intérieur de l'un des deux vantaux, facilitant par le fait même les allées et venues quotidiennes de part et d'autre du bâtiment.



96. Porte à deux battants en bois comportant dans l'un de ses vantaux une ouverture à échelle humaine. Illustration tirée de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001, p. 87.



97. Exemples de ferrures. Illustration tirée de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001, p. 60.



98. Porte à deux battants visible au 310, chemin Vaillancourt, Compton (COM-012).

Près de la moitié des granges-étables de la MRC de Coaticook comportent des portes à battants. De ce nombre, près du tiers sont dotées de « portes dans les portes ». Des exemples sont visibles notamment à Barnston-Ouest (BAO-001 et BAO-002), Coaticook (COK-001), Compton (COM-008 et COM-009), Dixville (DIX-004), Saint-Herménégilde (STH-001), Saint-Venant-de-Paquette (STV-001) et Waterville (WAT-004).



99. Porte à deux battants comportant une ouverture de plus petite dimension, visible au 114, chemin Madore, Barnston-Ouest (BAO-002).



100. Porte à deux battants comportant une ouverture de plus petite dimension, visible au 1013, chemin Beloin, Coaticook (COK-001).



101. Porte à deux battants comportant une ouverture de plus petite dimension, visible au 625, chemin de Moe's River, Compton (COM-009).



102. Porte à deux battants comportant en son centre une ouverture de plus petite dimension, visible au 560, chemin du 3<sup>e</sup> Rang, Dixville (DIX-004).



103. Porte à deux battants comportant deux séries de ferrures, permettant selon les besoins un dégagement plus ou moins large lorsque les vantaux sont ouverts, visible au 95, chemin Coward, Dixville (DIX-001).

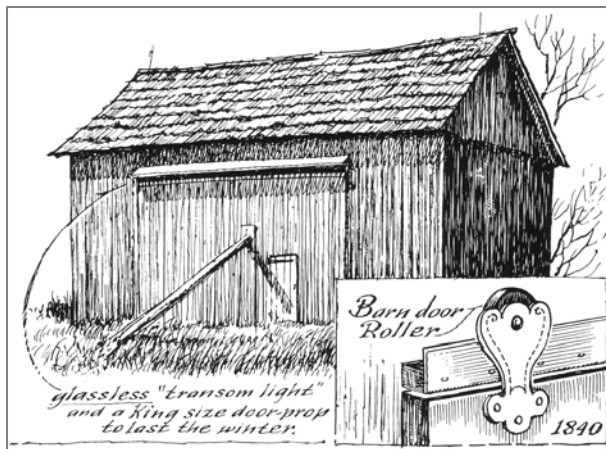


Inspirée du mécanisme à glissière des wagons de marchandises, les portes coulissantes gagnent rapidement en popularité dans le milieu agricole, supplantant rapidement la prédominance des portes à battants. Plus facile à actionner, ce nouveau système d'origine typiquement américaine offre davantage de robustesse, les portes n'étant plus soufflées hors de leurs gonds par les forts vents, et constitue un gain d'espace, les portes coulissantes ne nécessitant pas de prévoir une aire de dégagement pour les battants.

Présentes sur près de la moitié des granges-étables de la MRC de Coaticook, il n'est pas rare de voir des portes coulissantes avoisiner des portes à battants sur un même bâtiment agricole. Bien que les portes coulissantes reprennent généralement les mêmes caractéristiques architecturales, il arrivent parfois que l'on combine dans une même installation les attraits des deux systèmes d'ouverture, comme l'illustre la porte coulissante visible sur la grange-étable située sur le chemin du 5<sup>e</sup> Rang, à Saint-Malo, qui comporte une ouverture à échelle humaine rappelant certaines portes à battants.



106. Grange-étable combinant sur une même structure une porte coulissante (premier niveau) et une porte à deux battants (espace des combles), visible au 200, chemin Vivian, Stanstead-Est (STA-005).



104. Porte coulissante comportant une ouverture à échelle humaine. Illustration tirée de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (USA), Voyageur Press, 2001, p. 86.



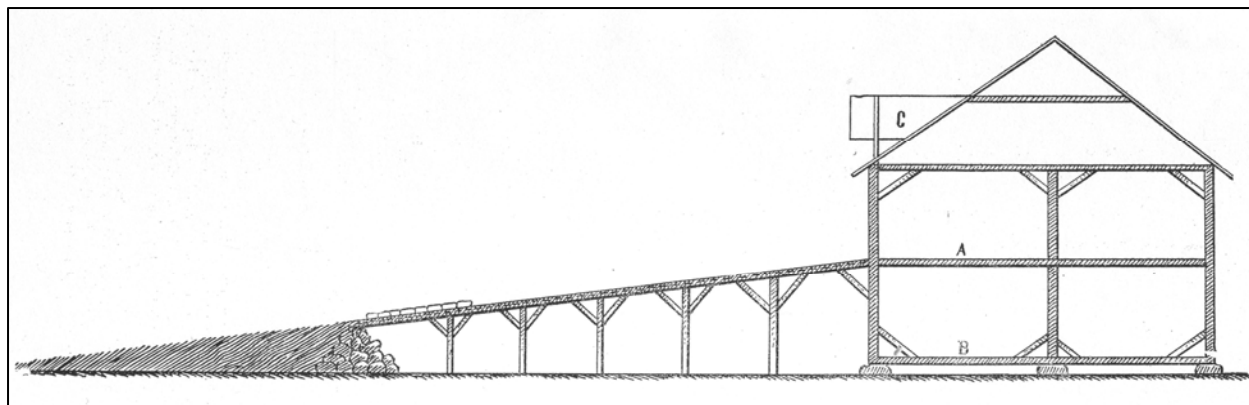
105. Porte coulissante comportant une ouverture à échelle humaine, visible au 165, chemin du 5<sup>e</sup> Rang, Saint-Malo (STM-001).



107. Porte coulissante visible au 2880, chemin de Fairfax, Stanstead-Est (STA-004).

## Les ponts d'accès

Que ce soit sous la forme d'une faible dénivellation, d'un ponceau de bois comportant à peine quelques planches ou d'un pont d'accès plus élaboré, la grande majorité des granges-étables construites tout au long du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle dans la MRC de Coaticook comportent des accès permettant aux voitures de foin de pénétrer à l'intérieur de l'enceinte des granges-étables, au niveau de la batterie, afin d'y décharger les moissons. Si les ponts d'accès se font discrets, pour ne pas dire inexistantes lorsqu'il s'agit de granges-étables à pignon droit, ils deviennent des incontournables lorsque vient le temps d'engranger le foin dans l'espace des combles des granges-étables à toit brisé.



108. Pont d'accès mesurant un pied de hauteur sur huit pieds de longueur menant à la batterie. A. Batterie élevée de neuf pieds de terre environ ; B. Plancher d'étable, etc. ; C. Lucarne permettant l'entrée des plus grosses charges. Gravure et légende présentées dans *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888, p. 64.

Le territoire de la MRC de Coaticook, qui présente une topographie des plus diversifiées, comporte de nombreux exemples de ponceaux et de ponts d'accès de tout gabarits. Les exemples les plus modestes sont visibles notamment sur les exploitations agricoles situées sur la route 141 (BAO-004) et les chemins de Way's Mills (BAO-007) et Jordan (BAO-010), à Barnston-Ouest ; le chemin Devost (COK-005), à Coaticook ; les chemins Ives Hill (COM-003) et Vaillancourt (COM-012), à Compton ; les chemins Loignon (MAR-001) et de Saint-Isidore (MAR-002), à Martinville ; de même que sur la route 147, à Waterville (WAT-003).



109. Ponceau visible au 999, route 141, Barnston-Ouest (BAO-004).



110. Ponceau visible au 495, chemin des Chênes, Compton (COM-008).





111. Pont d'accès visible au 2850, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-007).



112. Pont d'accès visible au 2412, chemin Jordan, Barnston-Ouest (BAO-010).



113. Pont d'accès visible au 1375, chemin Devost, Coaticook (COK-005).



114. Pont d'accès visible au 151, chemin Ives Hill, Compton (COM-003).



115. Pont d'accès visible au 310, chemin Vaillancourt, Compton (COM-012).



116. Pont d'accès visible au 341, chemin Loignon, Martinville (MAR-001).





117. Pont d'accès visible 224, chemin de Saint-Isidore, Martinville (MAR-002).



118. Pont d'accès visible au 4045, route 147, Waterville (WAT-003).

Profitant de la dénivellation des lieux, certaines granges-étables s'adosent sur une colline, permettant ainsi l'aménagement d'une voie de contournement menant directement à l'espace des combles. Ces aspérités naturelles sont plus souvent qu'autrement bonifiées par l'accumulation de billots de bois entrecoupés de monticules de pierres, qui ont pour but d'amplifier davantage l'inclinaison de la pente tout en assurant la stabilité du pont d'accès suspendu qu'ils supportent. La MRC de Coaticook comporte un certain nombre de ces aménagements, notamment sur le chemin Madore (BAO-002), à Barnston-Ouest ; sur les chemins Ives Hill (COM-003) et Perreault (COM-005), à Compton ; sur la route 147 (DIX-003), à Dixville ; sur la route 251 (STH-001), à Saint-Herménégilde ; sur la route 143 (STA-001), à Stanstead de même que sur le chemin Nichols (WAT-001), à Waterville.



119. Pont d'accès visible au 114, chemin Madore, Barnston-Ouest (BAO-002).



120. Pont d'accès visible au 1597, chemin Provencher, Barnston-Ouest (BAO-011).





121. Pont d'accès visible sur la route 147, Dixville (DIX-003).



122. Pont d'accès visible au 596, chemin Cotnoir, Coaticook (COK-004).



123. Pont d'accès visible au 1858, chemin Lehoux, Coaticook (COK-006)



124. Pont d'accès visible au 105, chemin de Stanhope-Baldwin, Dixville (DIX-006).



125. Pont d'accès de la grange-étable située au 878, route 251, Saint-Herménégilde (STH-001).



126. Pont d'accès de la grange-étable située au 300, route 143, Stanstead- Est (STA-001).



127. Pont d'accès visible au 400, chemin Nichols, Waterville (WAT-001).

Bien que plus rares, il arrive parfois que certains propriétaires terriens aménagent d'imposants ponts d'accès de toutes pièces, à partir de billots de bois et de pierres des champs, dans le but d'atteindre un niveau aussi élevé que l'espace des combles. La MRC de Coaticook compte sur son territoire deux exemples de pont d'accès situés sur des sites ne comportant aucune dénivellation d'importance. Le premier exemple est observable sur le chemin Beloin, à Coaticook (COK-001), tandis que le deuxième est visible sur la route 141, à Barnston-Ouest (BAO-003).



128. Pont d'accès visible au 1013, chemin Beloin, Coaticook (COK-001).



129. Pont d'accès visible au 768, route 141, Barnston-Ouest (BAO-003).



## Les garnauds

À l'instar des ponts couverts qui ont surplombés plusieurs de nos rivières tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, les garnauds ont pour principale fonction d'abriter les madriers de bois composant le pont d'accès des dommages causés par les intempéries. S'adossant généralement à des granges-étables s'élevant sur deux étages, les garnauds prennent diverses formes, selon la volumétrie de la structure, les caractéristiques architecturales du bâtiment principal ou les techniques en cours au moment de la construction.



Bien qu'une grande majorité d'agriculteurs ait privilégié le recours aux ponts d'accès pour faciliter l'entreposage des moissons dans l'espace des combles, on retrouve à ce jour quelques exemples de garnauds sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook.

130. Grange-étable comportant un garnaud, dans l'état du Connecticut, États-Unis. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 43.

Ces structures sont observables entre autres sur le chemin de Moe's River (COM-004 et COM-009), à Compton ; le chemin du 3<sup>e</sup> Rang (DIX-004), à Dixville ; la route 253 (STV-001), à Saint-Venant-de-Paquette ; ainsi que sur la route 143 (WAT-002) et le chemin Flanders (WAT-005), à Waterville.



131. Garnaud coiffé d'une toiture à deux versants de faible inclinaison, recouvert de bardeaux de cèdre et fermé par des portes coulissantes, situé au 41, chemin de Moe's River, Compton (COM-004).



132. Garnaud surmonté d'une toiture en appentis, recouvert de planches de bois apposées verticalement et fermé par une porte à deux battants en bois, situé au 625, chemin de Moe's River, Compton (COM-009).



133. Garnaud coiffé d'une toiture à deux versants droits, recouvert de planches de bois apposées verticalement et fermé par une porte à deux battants, situé au 95, chemin Coward, Dixville (DIX-001).



134. Garnaud surmonté d'une toiture en appentis, recouvert de planches de bois apposées verticalement et fermé par une porte à deux battants, situé au 560, chemin du 3<sup>e</sup> Rang, Dixville (DIX-004).



135. Garnaud surmonté d'une toiture à deux versants, recouvert de planches de bois apposées verticalement et fermé par une porte à deux battants, situé au 92, chemin Saint-Pierre, Matinville (MAR-003). Le pont d'accès a été dématelé au cours des dernières décennies.



136. Garnaud ajouté ultérieurement à la grange-étable, se caractérisant par sa toiture en appentis, son recouvrement en bardeaux de cèdre et sa porte à deux battants, situé au 610, route 253, Saint-Venant-de-Paquette (STV-001).



137. Garnaud ajouté ultérieurement à la structure principale, coiffé d'une toiture en appentis et recouvert de feuilles de tôle profilée, situé au 3900, route 143, Waterville (WAT-002).



138. Garnaud surmonté d'une toiture à deux versants, recouvert de planches à feuillures disposées horizontalement et fermé par deux portes coulissantes, situé au 155, chemin Flanders, Waterville (WAT-005).



Le terme garnaud peut également être employé pour identifier la grande lucarne aménagée sur la façade avant de certaines granges-étables afin de faciliter le passage des charrettes chargées de fourrages jusqu'à l'intérieur de l'enceinte. On observe cet élément architectural notamment sur le chemin de Way's Mills (BAO-007) et (BAO-014), à Barnston-Ouest ; sur les chemins Ives Hill (COM-003) et Vaillancourt, à Compton ; ainsi que sur le chemin Astbury (WAT-004), à Waterville.



139. Garnaud composé d'une lucarne en appentis, visible au 2850, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-007).



140. Garnaud surmonté d'une lucarne en appentis, visible sur le chemin Vaillancourt, à Compton (COM-013).



141. Garnaud composé d'une lucarne à deux versants droits, visible au 151, chemin Ives Hill, Compton (COM-003).



142. Grange-étable comportant deux garnauds (grange à double pont) composés de lucarnes à deux versants droits, visible au 805, chemin de Astbury, Waterville (WAT-004).

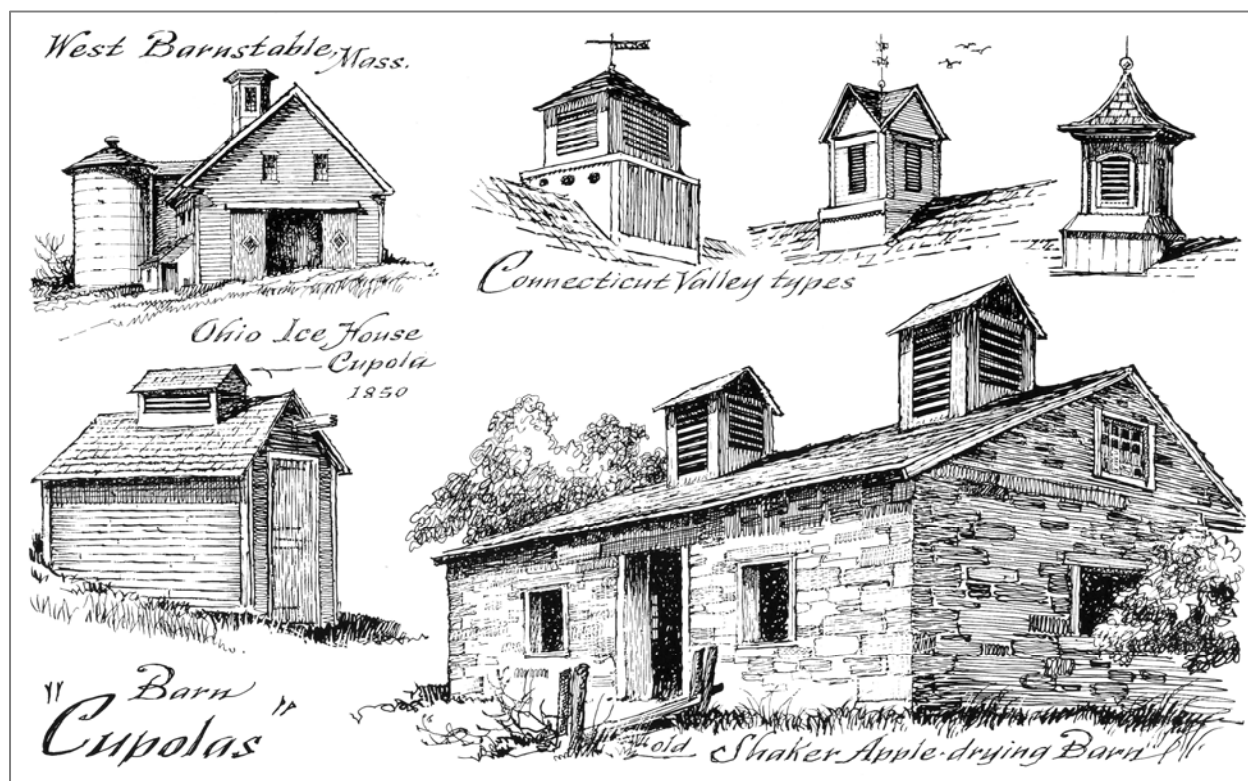


143. Garnaud coiffé d'un toit brisé à base recourbée, visible au 2103, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-014).



## Les campaniles et les lanterneaux

Les campaniles et les lanterneaux ont pour principale fonction de ventiler l'espace intérieur de la grange-étable, en permettant à l'air chaud qui s'accumule au sommet de la structure de s'échapper à l'extérieur, assurant ainsi une relative climatisation tout en contribuant à maintenir une température égale à l'intérieur de l'enceinte. Fortement inspirées des clochers d'églises, ces tours miniatures sont généralement percées sur au moins deux côtés d'ouvertures munies de lamelles obliques (abat-vent) ou de persiennes destinées à laisser pénétrer la lumière tout en arrêtant la pluie. Allant de la forme la plus rudimentaire à la plus élaborée, les campaniles et les lanterneaux se déclinent sous divers modèles, selon les habiletés du menuisier et les influences régionales, et se voient parfois dotés d'une girouette au sommet de leur faîte.

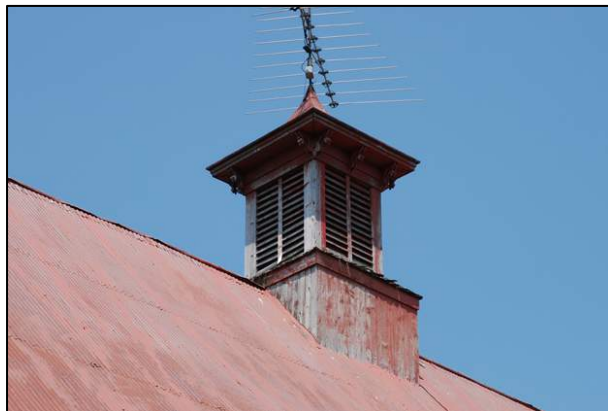


144. Certains campaniles et lanterneaux aménagés sur le faîte des granges-étables de la MRC de Coaticook présentent des similitudes avec les structures érigées dans les états américains du Massachusetts, du Connecticut et de l'Ohio. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 88.

Un certain nombre de campaniles et de lanterneaux plus ou moins élaborés sont visibles sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook. On aperçoit ces éléments architecturaux notamment sur le chemin de Way's Mills (BAO-006), à Barnston-Ouest ; sur le chemin Riendeau (COK-007), à Coaticook ; sur le chemin Robert (COM-011), à Compton ; sur la route 147 (DIX-003), à Dixville, ainsi que sur le chemin Dustin (STA-003), le chemin de Fairfax (STA-004) et le chemin Vivian (STA-005), à Stanstead-Est.



145. Grange-étable située au 2722, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-006).



146. Grange-étable située au 1474, chemin Riendeau, Coaticook (COK-007).



147. Grange-étable située sur la route 147, Dixville (DIX-003).



148. Grange-étable située au 305, chemin Robert, Compton (COM-011).



149. Grange-étable située sur le chemin Dustin, Stanstead-Est (STA-003).



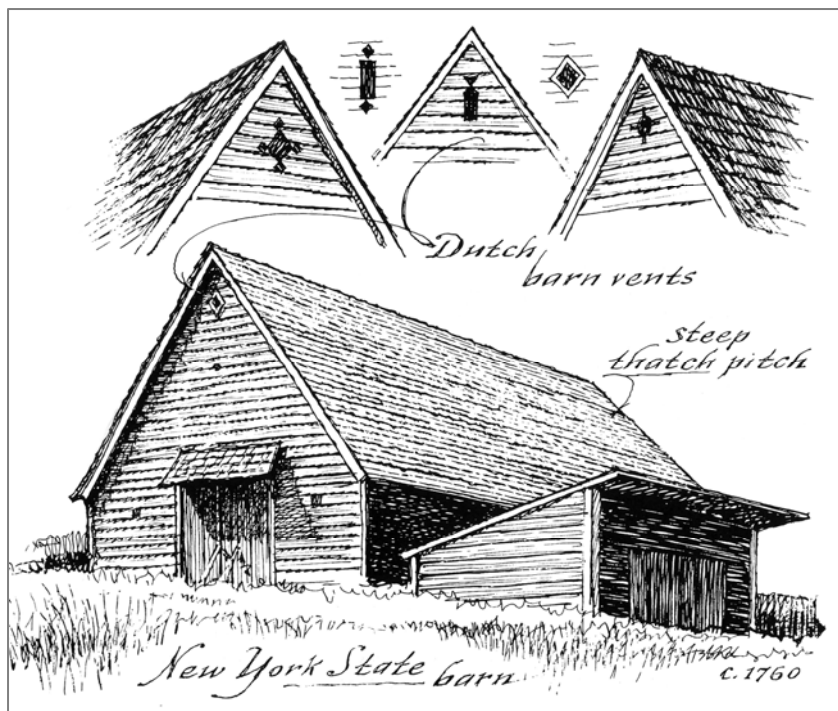
150. Grange-étable située au 2880, chemin de Fairfax, Stanstead-Est (STA-004).



151. Grange-étable située au 200, chemin Vivian, Stanstead-Est (STA-005).

## Les fenêtres d'aération

Pour compenser l'absence de campanile ou de lanterneau, certains constructeurs ont privilégié le recours à des fenêtres d'aération de forme géométrique (œil-de-boeuf, losange, carré, rectangle, etc.) aménagées dans la partie supérieure des murs-pignons afin d'aérer et d'éclairer l'espace des combles. Bien que ces ouvertures ne soient pas aussi élaborées que celles que l'on observe sur certaines granges de la Nouvelle-Angleterre, les bâtiments agricoles présents sur le territoire de la MRC de Coaticook comportent certaines variantes qui méritent d'être soulignées, soit par la rareté des formes préconisées, soit par leur représentativité.



152. Exemples de fenêtres d'aération visibles sur un certain nombre de granges bâtiments agricoles dans l'état de New York, aux États-Unis. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns: An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 59.

On retrouve ces bâtiments notamment sur le chemin Madore (BAO-002) et la route 141 (BAO-003), à Barnston-Ouest ; le chemin Riendeau (COK-007), à Coaticook ; le chemin de Moe's River (COM-004) et le chemin Quirion (COM-010), à Compton ; la route 147 (DIX-005), à Dixville ; ainsi que la route 147 (WAT-003) et le chemin Flanders (WAT-005), à Waterville.



153. Grange-étable située au 114, chemin Madore, Barnston-Ouest (BAO-002).



154. Grange-étable située au 768, route 141, Barnston-Ouest (BAO-003).





155. Grange-étable située au 1474, chemin Riendeau, Coaticook (COK-007).



156. Grange-étable située au 41, chemin de Moe's River, Compton (COM-004).



157. Grange-étable située au 1150, chemin Quirion, Compton (COM-010).



158. Grange-étable située au 320, route 147, Dixville (DIX-005).



159. Grange-étable située au 4045, route 147, Waterville (WAT-003).

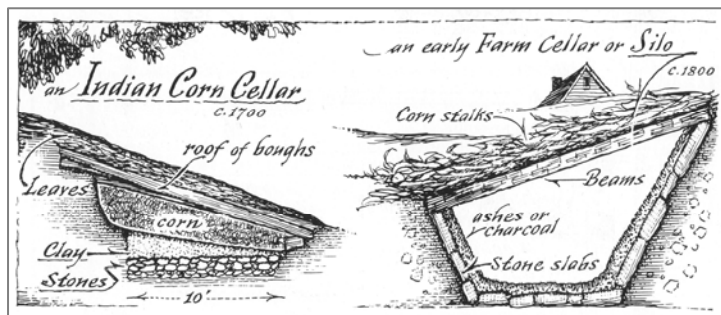


160. Grange-étable située au 155, chemin Flanders, Waterville (WAT-005).

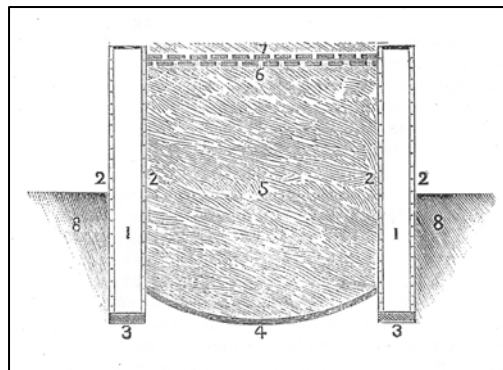
## Les silos de bois

Le silo est une immense boîte plus ou moins étanche, de forme cylindrique, octogonale ou carrée dans laquelle l'on peut conserver pendant un temps indéfini des fourrages verts ou partiellement desséchés, tels le trèfle, les lentilles, le maïs, etc., et que l'on recouvre de manière à exclure l'air par le sommet afin d'en faire de l'ensilage<sup>4</sup>. Souvent associés aux bâtiments agricoles datant de la première heure, les silos de bois ont dans les faits été ajoutés aux granges-étables existantes plusieurs années après leur construction, à partir de la décennie 1890.

Les silos tels que nous les connaissons aujourd'hui tirent leur origine des caveaux aménagés dans la terre, communément appelés *Indian Corn Cellar*, et principalement destinés à la conservation du maïs au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce type d'aménagement, qui sera repris avec certaines variantes par le milieu agricole au XIX<sup>e</sup> siècle, afin de conserver les récoltes tout au long des longs mois d'hiver, sera progressivement délaissé suite à l'avènement des premiers silos, qui créera un véritablement engouement dans le monde agricole<sup>5</sup>.



162. Illustration représentant deux types de celliers aménagés dans la terre. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 62.



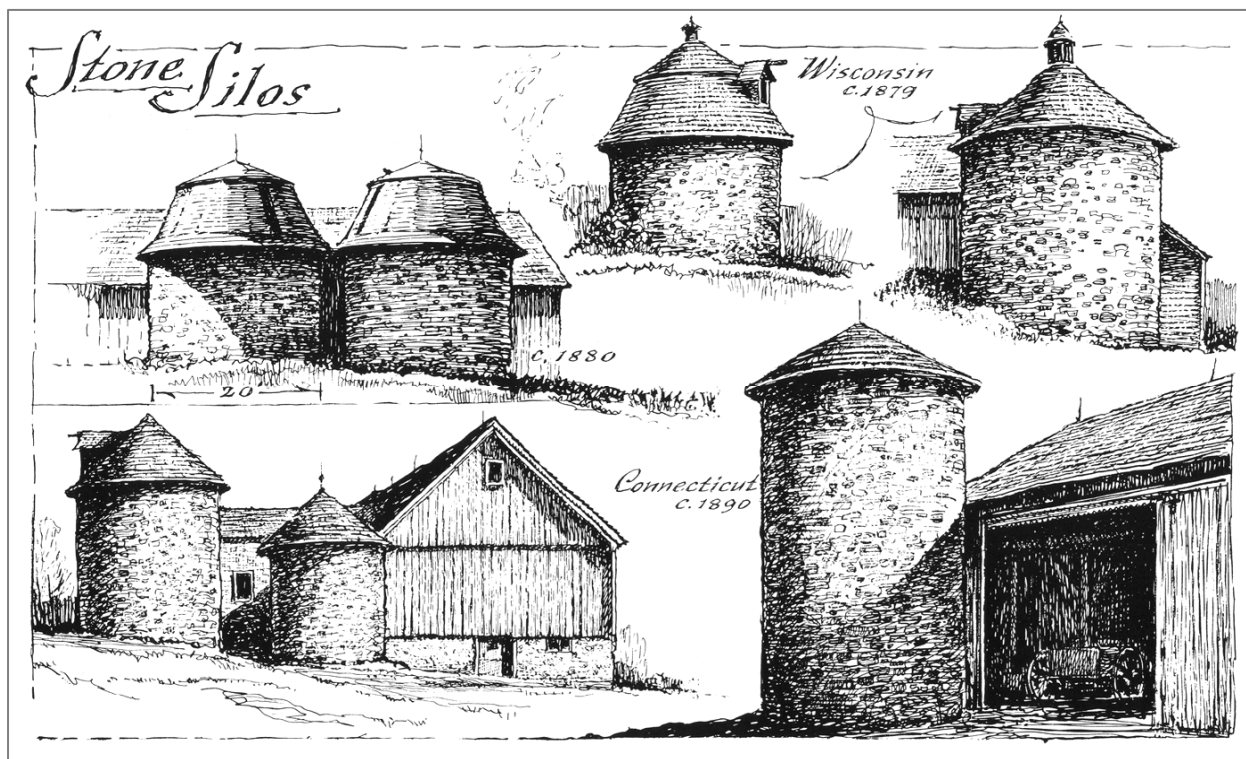
161. Coupe d'un silo de bois. Illustration tiré de Ed A. Barnard, « Silos et ensilage », *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. X, n° 10, octobre 1887, p. 159.

Légende :

1. Poteaux enfoncés d'environ un pied dans le sol.
2. Planches communes en bois d'un pouce d'épaisseur, disposées à l'intérieur et à l'extérieur de la structure et solidement clouées afin de laisser le moins de jour possible entre les planches.
3. Sole.
4. Couche de glaise d'environ deux pouces d'épaisseur visant à empêcher l'écoulement et la perte du liquide découlant de l'ensilage.
5. Fourrages verts compactés afin d'éviter les poches d'air.
6. Deux épaisseurs de planches de bois communes apposées dans le même sens, mais de façon à étanchéifier la partie inférieure qu'elle recouvre.
7. Nouvelle couche d'ensilage.
8. Sol.

4. L'ensilage désigne une méthode de conservation au moyen de la fermentation lactique de végétaux frais, qui sont hachés et placés dans un silo ou en tas pressé, et qui sont destinés à l'alimentation des animaux. Ce terme désigne également les fourrages verts conservés en silo.

5. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 62.



163. Exemple de silos en maçonnerie de pierre. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 64.

Bien que le premier silo de bois ait été construit en 1873 par Fred Hatch, dans le comté de McHenry, dans l'État de l'Illinois (É.-U.), et que la première construction du même type ait été érigée en pierre possiblement en 1875 par un certain Manly Miles, dans l'État du Michigan (É.-U.), il faudra attendre plus d'une décennie avant de voir l'idée se propager dans l'ensemble du territoire de la Nouvelle-Angleterre, et par conséquent en sol québécois<sup>6</sup>. Dans un contexte où l'industrie laitière connaît un véritable essor, les silos semblent faire leur percée au Québec lors de l'Exposition de 1887 qui se tenait à Québec, où l'on avait fait construire pour l'occasion plusieurs silos pour des fins éducatives<sup>7</sup>. Dès 1890, des primes seront d'ailleurs émises par le Département de l'Agriculture pour encourager la construction de silos<sup>8</sup>.

En plus de permettre l'entreposage d'un plus grand nombre de végétaux dans un même espace, en raison de la fermentation, les silos comportent l'avantage de fournir des fourrages verts tout au long de l'année, désenclavant par le fait même toute l'industrie de la production laitière. Combiné à du foin et des grains moulus, l'ensilage permet de prolonger la période de traite des vaches de six mois, en période estivale, à une période allant de dix à douze mois par année, les vaches laitières ayant besoin de fourrages verts dans leur alimentation pour produire du lait.

6. *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 62.

7. Ed A. Barnard, « Silos et ensilage », *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. X, n° 10, octobre 1887, p. 159.

8. Informations rédigées par Nicole Dorion, en 1997, provenant du site internet consulté le 22 septembre 2007 : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=840>



Il existe trois types de silos : le silo-tour (le plus ancien), le silo horizontal et le silo-réservoir. Le silo-tour, qui sert principalement à l'ensilage du fourrage vert et du maïs humide, se caractérise par sa structure cylindrique composée soit « de bois cerclé de fer, de pierres, de tôle galvanisée ondulée ou plate, de béton coulé sur place ou de membrures de béton préformées<sup>9</sup> ». Une lucarne disposée au faîte de la toiture est destinée au remplissage de la structure. L'accès au silo-tour, qui est généralement érigé au centre ou à l'une des extrémités de la grange, se fait par l'intérieur. Le silo horizontal, ou silo tranché, est utilisé pour les gros volumes de grains. Il se distingue par ses arches de bois ou en métal sans charpente ainsi que ses murs latéraux qui s'inclinent en pente vers l'intérieur. Le silo-réservoir est pour sa part aménagé au-dessus du sol et se compose de parois en bois prenant appui sur des poteaux disposés à intervalles réduits, soutenus ou non par un remblai. Si la construction d'une structure indépendante de la grange-étable, quelle soit de forme cylindrique ou octogonale, est souvent privilégiée, certains agriculteurs préféreront aménager des silos de forme carrée à l'intérieur de la grange-étable, dans l'un des angles de la structure, facilitant par le fait même l'approvisionnement de fourrages en période hivernale.

Un certain nombre de silos de bois sont toujours visibles dans le paysage agricole de la MRC de Coaticook. Toutefois, ils côtoient plus souvent qu'autrement des complexes agricoles qui ont subi des transformations majeures, soit par le revêtement complet des infrastructures d'origine, soit par l'insertion de ces mêmes bâtiments agricoles à l'intérieur de complexes plus imposants. Parmi les 60 bâtiments agricoles retenus pour la présente étude, six complexes agricoles ont vu leurs silos être préservés à ce jour. Si une grande majorité de ces structures se retrouve dans la municipalité de Barnston-Ouest (BAO-005, BAO-006 et BAO-009), on retrouve encore à ce jour des ensembles agricoles comportant leur silo d'origine notamment à Martinville (MAR-002), à Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE-003) et à Stanstead-Est (STA-002).

La MRC de Coaticook compte à ce jour sur son territoire divers modèles de silos, dont l'apparence diverge tant par le choix et la disposition des matériaux, leur volumétrie que la forme de leur toiture. Bien que la grande majorité des silos érigés au début du XX<sup>e</sup> siècle soient majoritairement construits en bois, les années 1950 semble marquer l'émergence de nouvelles pratiques architecturales, comme l'illustrent les deux silos de béton qui ont été aménagés sur l'exploitation agricole du chemin Buckland (BAO-008), à Barnston-Ouest, en 1952. S'élevant généralement en solitaire, il arrive parfois que l'on aperçoive sur le territoire de la MRC de Coaticook des silos doubles, notamment à Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE-003), où les deux silos ont été réunis par un toit brisé, ou à Barnston-Ouest (BAO-008). Un silo surmonté d'un toit brisé, cette fois-ci en solitaire, est également visible sur le chemin de Saint-Isidore (MAR-002), à Martinville. Qu'ils soient de forme octogonale (STA-002) ou cylindrique, les silos de bois sont généralement coiffés d'une toiture conique, parfois percé sur l'un de côtés par une lucarne destiné à éclairer l'intérieur de la structure. On retrouve de ces exemples notamment sur le chemin de Way's Mills (BAO-005 et BAO-006), à Barnston-Ouest, ainsi que sur le chemin Curtis (STA-002), à Stanstead-Est.

---

9. Informations rédigées par Nicole Dorion, en 1997, provenant du site internet consulté le 22 septembre 2007 : <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=840>





164. Grange-étable située au 2183, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-005).



165. Grange-étable située au 2722, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-006).



166. Grange-étable située sur le chemin Buckland (face au n° 325), Barnston-Ouest (BAO-008).



167. Grange-étable située au 224, chemin de Saint-Isidore, Martinville (MAR-002).



168. Grange-étable située au 305, chemin Bessette, Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE-003).



169. Grange-étable située au 2485, chemin Curtis, Stanstead-Est (STA-002).

Bien que dépourvues depuis plusieurs années de leurs silos de bois, certaines granges-étables portent encore à ce jour les marques de la présence de ces structures, tant au niveau du revêtement extérieur que des fondations. Les complexes agricoles situés sur la route 141 (BAO-004), à Barnston-Ouest, ainsi que sur les chemins Cochrane (COM-001) et de Moe's River (COM-004), à Compton, illustrent bien cet état de fait. Il arrive également qu'un silo de bois soit déplacé de son site original afin de l'amalgamer à un autre complexe agricole, davantage dans un désir de commémoration que dans un but utilitaire, comme ce fut le cas pour la grange-étable située sur le chemin Perreault, à Compton (COM-005).



170. Les équerres, qui sont toujours visibles sur la façade latérale gauche de la grange-étable située au 477, chemin Cochrane, à Compton (COM-001), témoignent de l'emplacement occupé à l'origine par les deux silos de bois.



171. La façade gauche de la grange-étable située au 41, chemin de Moe's River, à Compton (COM-004), porte encore à ce jour les traces de la présence d'un silo de bois à cet endroit.



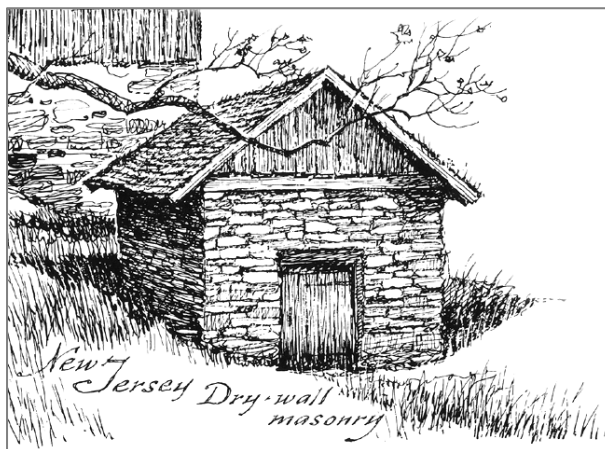
172. Un silo de bois construit à l'origine sur un autre site agricole a été déplacé à l'avant de la grange-étable située au 1215, chemin Perreault, Compton (COM-005).

## Les dépendances agricoles

La MRC comporte encore à ce jour un certain nombre de dépendances agricoles qui témoignent des pratiques agraires d'une époque révolue. Parmi les bâtiments agricoles que l'on retrouve le plus souvent, outre la grange-étable, notons des laiteries, des poulaillers, des porcheries, des écuries, des hangars à grains, des hangars à machineries et des remises de formes et gabarits variés. Les ensembles agricoles ayant conservé à ce jour un grand nombre de leurs bâtiments agricoles attenants d'origine sont visibles principalement sur les chemins Madore (BAO-002), de Way's Mills (BAO-006), Jordan (BAO-009) et Stage (BAO-012), à Barnston-Ouest ; sur les chemins Beloin (COK-001) et Cotnoir (COK-004), à Coaticook ; sur les chemins Audet (COM-007), des Chênes (COM-008), de Moe's River (COM-009) et Robert (COM-011), à Compton ; sur la route 147 (DIX-005), à Dixville ; sur la rue Principale (EAS-001), à Est Hereford ; sur le chemin Loignon (MAR-001), à Martinville ; sur le chemin du 5<sup>e</sup> rang (STM-001), à Saint-Malo ; ainsi que sur les chemins Curtis (STA-002) et de Fairfax (STA-004), à Stanstead-Est.

### Les laiteries

Indispensable au bon fonctionnement des fermes laitières, la laiterie était à l'origine un petit bâtiment de forme rectangulaire, présentant une dimension moyenne de 4 pieds par 8 pieds, destiné à l'entreposage et à la transformation du lait produit sur la ferme. Habituellement coiffée d'une toiture à deux versants droits, la structure était généralement disposée du côté le plus ombragé de la grange-étable ou d'un bâtiment de ferme<sup>10</sup>, à l'abri d'un couvert d'arbres afin d'éviter que les chauds rayons du soleil ne plombent directement sur le bâtiment.



Les laiteries, qui s'apparentent tant par leur volumétrie que leurs matériaux aux poulaillers, sont généralement munies d'une ou deux fenêtres carrées et sont recouvertes de planches de bois apposées verticalement. Les bardeaux de cèdre sont également mis à contribution, ces derniers assurant l'étanchéité de l'ensemble des murs du bâtiment.

173. Plusieurs laiteries visibles sur le territoire de la MRC de Coaticook s'apparentent à ce bâtiment construit dans l'État du New Jersey, États-Unis. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 72.

10. Informations recueillies sur le site internet de Ruralys, Petits patrimoines, Laiterie.



Bien qu'elles soient toutes plus ou moins dans un état précaire, on retrouve encore à ce jour quelques petites laiteries sur le territoire de la MRC de Coaticook, notamment sur les chemin Madore (BAO-002), Buckland (BAO-008) et Jordan (BAO-009), à Barnston-Ouest ; le chemin Cotnoir (COK-004), à Coaticook ; la route 143 (STA-001), à Stanstead-Est ; ainsi que sur le chemin Nichols (WAT-001), à Waterville.



174. Laiterie située au 114, chemin Madore, Barnston-Ouest (BAO-002).



175. Laiterie située au 2367, chemin Jordan, Barnston-Ouest (BAO-009).



176. Ancienne laiterie qui composait l'ensemble agricole d'origine, avant la construction de la grange-étable en blocs de béton. Le bâtiment est situé sur le chemin Buckland à Barnston-Ouest (BAO-008).



177. Vue intérieure de la laiterie située sur le chemin Buckland, à Barnston-Ouest (BAO-008).



178. Laiterie située au 596, chemin Cotnoir, Coaticook (COK-004).





179. Laiterie située au 300, route 143, Stanstead-Est (STA-001).



180. Laiterie située au 400, chemin Nichols, Waterville (WAT-001).

Si le recours à un bâtiment indépendant semble plus ou moins généralisé tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle ainsi qu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, il arrive parfois que l'on déjoue les rigueurs hivernales en adossant la laiterie sur la façade avant ou latérale de la grange-étable. Ce type d'aménagement est visible entre autres sur le chemin Holmes (BAO-001), à Barnston-Ouest, ainsi que sur le chemin du 5<sup>e</sup> Rang (STM-001), à Saint-Malo.



181. Laiterie située au 2373, chemin Holmes, Barnston-Ouest (BAO-001).



182. Laiterie située au 165, chemin du 5<sup>e</sup> Rang, Saint-Malo (STM-001).

L'expansion constante des fermes laitières, combinée à l'avènement de nouveaux procédés agricoles et à l'instauration de normes régissant la commercialisation du lait, auront tôt fait d'introduire des modifications d'importance dans le paysage agricole avec la construction d'un nouveau modèle de laiterie. Accolées à la façade avant ou latérale de la grange-étable afin d'en faciliter l'accès, ces nouvelles structures se caractérisent généralement par leur forme plus ou moins carrée et leur toiture à deux versants droits de faible inclinaison.

On retrouve de ces laiteries à divers endroits sur la MRC de Coaticook, notamment sur le chemin de Way's Mills (BAO-006 et BAO-014), à Barnston-Ouest ; les chemins Ives Hill (COM-003) et Vaillancourt (COM-006 et COM-012), à Compton ; le chemin Saint-Pierre (MAR-003), à Martinville ; ainsi que sur le chemin Favreau (STE-002), à Sainte-Edwidge-de-Clifton.



183. Laiterie située au 2722, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-006).



184. Laiterie située au 2103, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-014).



185. Laiterie située au 151, chemin Ives Hill, Compton (COM-003).



186. Laiterie située au 325, chemin Vaillancourt, Compton (COM-006).



187. Laiterie située au 310, chemin Vaillancourt, Compton (COM-012).





188. Laiterie située au 92, chemin Saint-Pierre, Martinville (MAR-003).



189. Laiterie située au 1651, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE-002).

Des variances sont observables au niveau de la toiture, certaines laiteries modernes comportant un toit à croupe, comme sur le chemin Perreault (COM-005), à Compton, ou un toit brisé, qui se veut un rappel des lignes de la toiture du corps de bâtiment principal sur lequel il prend appui. Ces variantes sont observables sur le chemin Provencher (BAO-011), à Barnston-Ouest, ainsi que sur le chemin Bessette (STE-003), à Sainte-Edwidge-de-Clifton.



190. Laiterie située au 1215, chemin Perreault, Compton (COM-005).



191. Laiterie située au 1597, chemin Provencher, Barnston-Ouest (BAO-011).



192. Laiterie située au 305, chemin Bessette, Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE-003).

La MRC de Coaticook compte également sur son territoire deux exemples de laiteries qui semblent se distancier des modèles éprouvés mentionnés précédemment. Ces deux laiteries, qui ne présentent aucun éléments communs, sont visibles sur le chemin Robert (COM-011), à Compton, ainsi que sur la route 147 (DIX-005), à Dixville.



193. Cette laiterie, qui comporte sur la partie arrière de sa toiture un évent de toiture surmonté d'une girouette, s'adosse sur la façade arrière de la grange-étable située au 305, chemin Robert, Compton (COM-001).



194. Reliée à la façade avant de la grange-étable par un passage couvert, cette laiterie de forme carrée et coiffée d'une toiture à quatre eaux est visible au 320, route 147, Dixville (DIX-005).



## Les poulaillers

Le poulailler est un petit bâtiment destiné à abriter et à élever des poules pondeuses (ou d'autres volailles). Comportant parfois une volumétrie similaire à la laiterie, le poulailler se caractérise généralement par sa large fenestration sur une ou plusieurs de ses façades, afin de favoriser un ensoleillement maximal à l'intérieur du bâtiment tout au long de l'année. Les parements en planches de bois apposés verticalement ou en bardeaux de cèdre sont habituellement préconisés.

Le territoire de la MRC de Coaticook compte à ce jour quelques exemples de poulaillers, dont une grande majorité sont coiffés d'une toiture à deux versants droits. On retrouve de ces bâtiments notamment sur le chemin Beloin (COK-001), à Coaticook, le chemin de Stanhope-Baldwin (DIX-006), à Dixville, le chemin Loignon (MAR-001), à Martinville, ainsi que sur le chemin Bessette (STE-003), à Sainte-Edwidge-de-Clifton. L'élevage de volailles à plus grande échelle semble pour sa part se faire dans des bâtiments de forme allongée surmonté d'une toiture en appentis. Deux exemples sont visibles d'une part sur le chemin Madore (BAO-002), à Barnston-Ouest, et d'autre part sur le chemin des Chênes (COM-008), à Compton. Un bâtiment combinant la fonction de poulailler avec celle de porcherie semble pour sa part s'élever sur la rue Principale (EAS-001), à East-Hereford. Bien que le toit brisé soit habituellement réservé aux porcheries, il arrive parfois que l'on reprenne ce type de structure afin d'y aménager un poulailler, comme cela semble avoir été le cas pour l'exploitation agricole située sur le chemin de Way's Mills (BAO-006), à Barnston-Ouest.



195. Poulailler situé au 1013, chemin Beloin, Coaticook (COK-001).



196. Poulailler situé au 105, chemin de Stanhope-Baldwin, Dixville (DIX-006).



197. Poulailler situé au 341, chemin Loignon, Martinville (MAR-001).



198. Poulailler situé au 305, chemin Bessette, Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE-003).



199. Poulailler situé au 114, chemin Madore, Barnston-Ouest (BAO-002).



200. Poulailler situé au 495, chemin des Chênes, Compton (COM-008).



201. Poulailler-porcherie situé au 357, rue Principale, East Hereford (EAS-001).



202. Poulailler situé au 2722, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-006).



## Les porcheries

Indispensables dans l'alimentation du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, les porcs sont omniprésents sur les exploitations agricoles de l'époque. S'ils sont plus souvent qu'autrement installés dans la grange-étable avec les autres animaux, il arrive que certains agriculteurs privilégient la construction d'un bâtiment attenant afin de séparer les bêtes.

Il est parfois difficile de déterminer avec exactitude la présence d'une porcherie sur un site agricole, le bâtiment empruntant bien souvent les mêmes caractéristiques architecturales que les poulaillers, les garages ou les remises. Malgré cet état de fait, quatre porcheries ont pu être identifiées sur les sites visités. De ce nombre, deux porcheries s'élevaient sur les chemin Ives Hill (COM-003) et des Chênes (COM-008), à Compton ; une troisième est visible sur le chemin Loignon (MAR-001), à Martinville, tandis que la dernière est située sur la route 253 (STV-001), à Saint-Venant-de-Paquette.



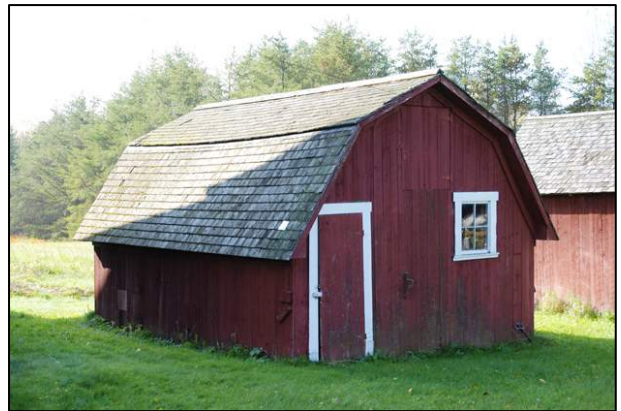
203. Porcherie située au 151, chemin Ives Hill, Compton (COM-003).



204. Porcherie située au 495, chemin des Chênes, Compton (COM-008).



205. Porcherie située au 610, route 253, Saint-Venant-de-Paquette (STV-001).



206. Porcherie située au 92, chemin Loignon, Martinville (COM-003).



## Les écuries

À une époque où la seule force motrice provient des animaux, le cheval revêt une importance primordiale sur une exploitation agricole, quelle soit petite ou grande, tant pour les travaux de labour, les récoltes, que pour tout simplement se déplacer, et ce été comme hiver. Si certains agriculteurs optent pour une cohabitation des chevaux et des vaches laitières dans un même bâtiment, d'autres préféreront procéder à la construction d'un bâtiment attenant, communément appelé écurie, afin de loger convenablement les chevaux et de s'assurer qu'ils seront installés convenablement et bien nourris. Ce bâtiment servira également à l'entreposage des carrioles et autres véhicules de promenade nécessaires aux déplacements en dehors de la ferme.

Bien qu'elles ne servent plus depuis plusieurs années à leur fonction initiale, la majorité des écuries ayant été transformées en garage ou en hangar à machineries, on retrouve encore à ce jour un grand nombre d'écurie d'origine sur le territoire de la MRC de Coaticook. Ces bâtiments sont visibles notamment sur la route 141 (BAO-004) et le chemin Stage (BAO-013), à Barnston-Ouest ; les chemins de Stanstead (COK-002), Cotnoir (COK-004) et Devost (COK-005), à Coaticook ; les chemins Audet (COM-007) et des Chênes (COM-008), à Compton ; la rue Principale (EAS-001), à East Hereford ; les chemins Curtis (STA-002) et de Fairfax (STA-004) ; ainsi que sur les routes 143 (WAT-002) et 147 (WAT-003), à Waterville.



207. Écurie située au 999, route 141, Barnston-Ouest (BAO-004).



208. Écurie située au 760, chemin Stage, Barnston-Ouest (BAO-013).



209. Écurie située au 1984, chemin de Stanstead, Coaticook (COK-002).



210. Écurie située au 596, chemin Cotnoir, Coaticook (COK-004).



211. Écurie située au 1375, chemin Devost, Coaticook (COK-005).



212. Écurie située au 517, chemin Audet, Compton (COM-007).



213. Écurie située au 517, chemin des Chênes, Compton (COM-008).



214. Écurie située au 357, rue Principale, East Hereford (EAS-001).



215. Écurie située au 2485, chemin Curtis, Stanstead-Est (STA-002).



216. Écurie située au 2880, chemin de Fairfax, Stanstead-Est (STA-004).





217. Écurie située au 3900, route 143, Waterville (WAT-002).



218. Écurie située au 4045, route 147, Waterville (WAT-003).



## Les hangars à grains

Destinés à conserver les grains récoltés des plantes céréalières telles le blé, l'avoine, l'orge, le seigle et le sarrasin, les hangars à grains se caractérisent généralement par leur plan au sol de forme rectangulaire s'élevant sur un étage et demi et leur toiture à deux versants droits. La partie supérieure de la structure, qui sert à l'entreposage des récoltes de grains, afin d'éviter les problèmes liés à l'humidité et à la présence de vermine, est parfois accessible par une porte à battant aménagée dans la partie supérieure du mur-pignon. Le rez-de-chaussée du bâtiment est pour sa part utilisé pour divers besoins (atelier, remise pour les instruments aratoires ou entreposage des voitures).

Bien que ce type de construction ait possiblement été fortement répandu sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook, seul quatre hangars à grains ont été retracés sur les 60 sites inventoriés. De ce nombre, trois hangars à grains recouverts de bois et dont la date de construction remonte possiblement au XIX<sup>e</sup> siècle, sont visibles sur les chemin de Moe's River (COM-004), des Chênes (COM-008) et Robert (COM-011), à Compton. Le troisième hangar à grains, dont la construction remonte possiblement après les années 1952, s'élève pour sa part sur le chemin Buckland (BAO-008), à Barnston-Ouest.



219. Hangar à grains situé au 41, chemin de Moe's River, Compton (COM-004).



220. Hangar à grains situé au 495, chemin des Chênes, Compton (COM-008).



221. Hangar à grains s'élevant en retrait de la grange-étable située sur le chemin Robert, Compton (COM-011).

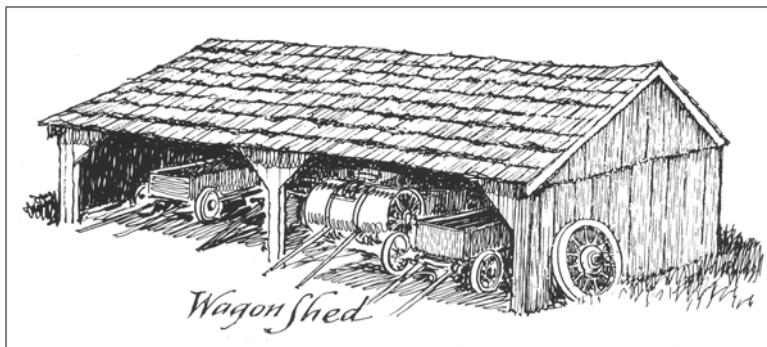


222. Construit possiblement après les années 1952, ce hangar à grains est situé sur le chemin Buckland, Barnston-Ouest (BAO-008).

## Les hangars à machineries, les garages et les remises

Outre les dépendances agricoles mentionnées précédemment, plusieurs sites agricoles présents sur le territoire de la MRC de Coaticook comptent divers bâtiments annexes tels des hangars à machineries, des garages, des remises, etc.

On retrouve encore de nos jours de ces structures notamment dans les municipalités de Barnston-Ouest, Coaticook, Compton, East Hereford, Martinville, Saint-Malo, Stanstead-Est et Waterville.



223. Illustration d'un hangar à machineries. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns: An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 85.



224. Hangar à machineries situé au 114, chemin Madore, Barnston-Ouest (BAO-002).



225. Hangar à machineries situé au 596, chemin Cotnoir, Coaticook (COK-004).



226. Hangar à machineries situé au 151, chemin Ives Hill, Compton (COM-003).



227. Hangar à machineries situé au 325, chemin Vaillancourt, Compton (COM-006).





228. Hangar à machineries situé au 495, chemin des Chênes, Compton (COM-008).



229. Hangar à machineries situé au 625, chemin de Moe's River, Compton (COM-009).



230. Hangar à machineries situé au 310, chemin Vaillancourt, Compton (COM-012).



231. Hangar à machineries situé au 357, rue Principale, East Hereford (EAS-001).



232. Hangar à machineries situé au 341, chemin Loignon, Martinville (MAR-001).



233. Hangar à machineries situé au 224, chemin de Saint-Isidore, Martinville (MAR-002).





234. Hangar à machineries situé au 2485, chemin Curtis, Stanstead-Est (STA-002).



235. Hangar à machineries situé au 155, chemin Flanders, Waterville (WAT-005).



236. Garage situé au 114, chemin Madore, Barnston-Ouest (BAO-002).



237. Garage situé au 2367, chemin Jordan, Barnston-Ouest (BAO-009).



238. Garage/remise situé au 2367, chemin Jordan, Barnston-Ouest (BAO-009).



239. Garage/remise situé au 2103, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-014).



240. Garage/remise situé au 517, chemin Audet, Compton (COM-007).



241. Garage/remise situé au 495, chemin des Chênes, Compton (COM-008).



242. Garage/remise situé au 165, chemin du 5<sup>e</sup> Rang, Saint-Malo (STM-001).



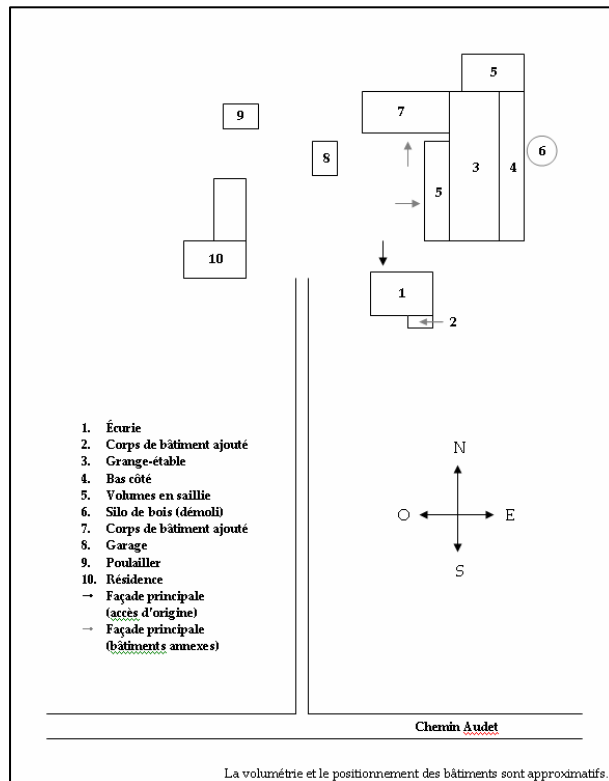
243. Garages/remises situés au 2880, chemin de Fairfax, Stanstead-Est (STA-004).

## Le positionnement des bâtiments agricoles

Si la grande majorité des bâtiments agricoles nécessaires au bon fonctionnement des exploitations agricoles, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle et de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, semblent s'articuler aléatoirement d'un endroit à l'autre, selon la taille et le nombre de bâtiments, le quantité et la variété des espèces animales élevées, ainsi que les influences tant locales que régionales, on observe généralement sur le territoire québécois trois principaux types d'établissements : la maison-cour, la ferme aux bâtiments dispersés et la maison bloc<sup>11</sup>.

### La maison-cour

La maison-cour est un type d'établissement bien connu en Europe de l'ouest, qui consiste à disposer la maison et les dépendances autour d'un espace de forme carré, rectangulaire ou indéfinie, sans aucun espace entre les structures, de manière à tracer les limites d'une cour intérieure à l'abri du vent et dont au moins un côté est toujours ombragé. Cette cour, qui est caractérisée par une forte fréquentation, sert autant de lieu de travail que de lieu de repos. Bien que ce modèle n'ait pas réussi à s'imposer dans l'est du Canada, aussi bien dans la période coloniale qu'ultérieurement, certaines exploitations agricoles visibles sur le territoire de la MRC de Coaticook rappellent sommairement ce type d'aménagement, notamment avec la disposition des bâtiments agricoles autour d'une cour intérieure plus ou moins définie, regroupant par le fait même dans un même espace l'ensemble des activités agricoles de la ferme.

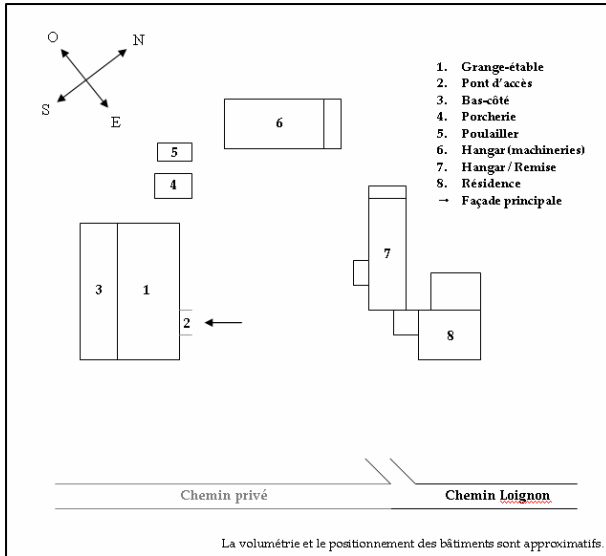


On observe ces aménagements notamment sur le chemin Audet, à Compton (COM-007) ; le chemin Loignon, à Martinville (MAR-001) et le chemin du 5<sup>e</sup> Rang, à Saint-Malo (STM-001).

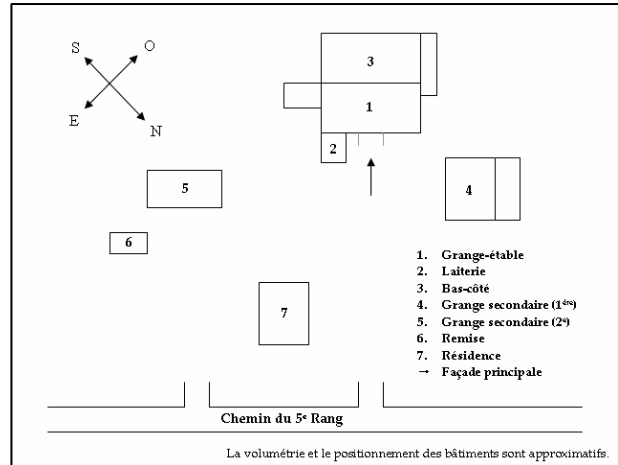
244. Ferme située au 517, chemin Audet, Compton (COM-007).

11. Carpentier, Paul, « La maison-bloc à Saint-Esprit », *Habitation rurale au Québec*, Montréal, Cahiers du Québec / Hurtubise HMH, Collection Ethnologie, 1978, p. 129-202.





245. Ferme située au 341, chemin Loignon, Martinville (MAR-001).

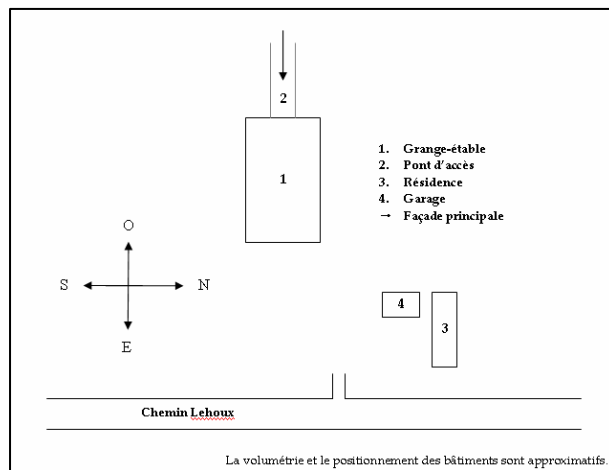


246. Ferme située au 165, chemin du 5<sup>e</sup> Rang, Saint-Malo (STM-001).

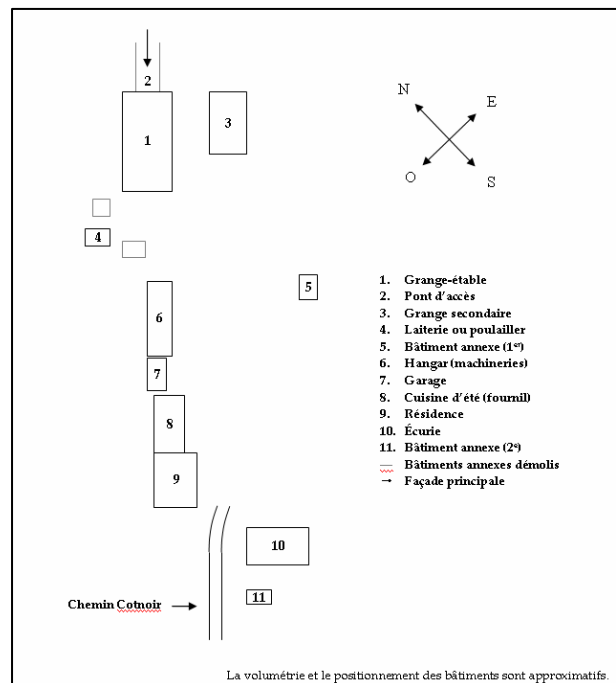
## La ferme aux bâtiments dispersés

Présentée par Robert Lionel Séguin comme une variante de la maison-cour adaptée aux pays comportant des climats plus rigoureux, comme le Canada et la Scandinavie, la ferme aux bâtiments dispersés est sans contredits la forme d'établissement la plus répandue en sol québécois, et par le fait même, sur l'ensemble du territoire de la MRC de Coaticook. Ce type d'aménagement, qui se caractérise par l'éparpillement des dépendances et des bâtiments agricoles à proximité de la résidence, « laissant la cour ouverte à tout venant<sup>12</sup> », se décline sous diverses formes plus ou moins éclatées, selon le nombre de bâtiments agricoles présents sur le site, le type et le nombre d'animaux élevés sur l'exploitation agricole, de même que la topographie du terrain sur lequel il s'insère.

Si la croyance populaire veut que le positionnement des bâtiments agricoles soit dépendant de la direction des vents dominants, il en est tout autrement dans la MRC de Coaticook, les bâtiments étant davantage positionnés en fonction de la dénivellation du terrain et des besoins de l'exploitation que par rapport à la rose des vents. Cette liberté, qui semble prévaloir dans le positionnement des granges-étables – seulement un tiers de celles-ci ont la façade principale orientée vers le sud-est –, donne lieu à des aménagements parfois surprenants, comme l'illustrent les granges-étables situées sur les chemins Cotnoir (COK-004) et Lehoux (COK-006), à Coaticook ; le chemin du 3<sup>e</sup> Rang (DIX-004), à Dixville ; la route 143 (STA-001), à Stanstead ; la route 253 (STV-001), à Saint-Venant-de-Paquette ; ainsi que le chemin Nichols (WAT-001) et la route 143 (WAT-002), à Waterville, qui tournent carrément le dos à la voie publique.

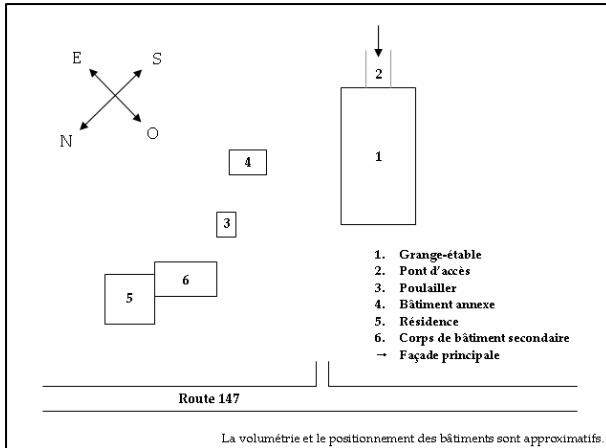


247. Ferme située au 1858, chemin Lehoux, Coaticook (COK-006).

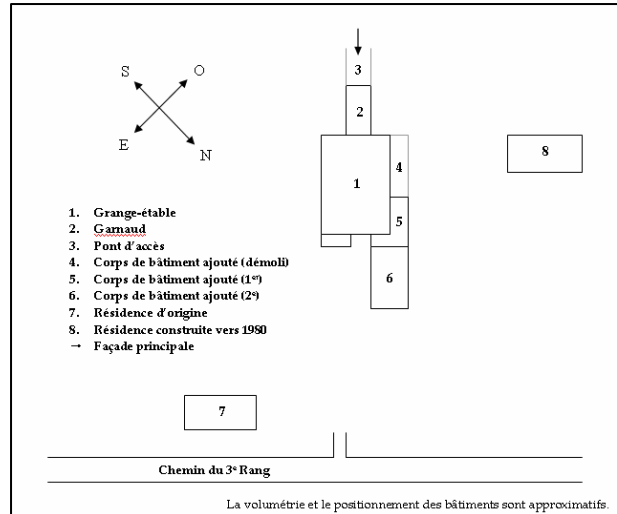


248. Ferme située au 596, chemin Cotnoir, Coaticook (COK-004).

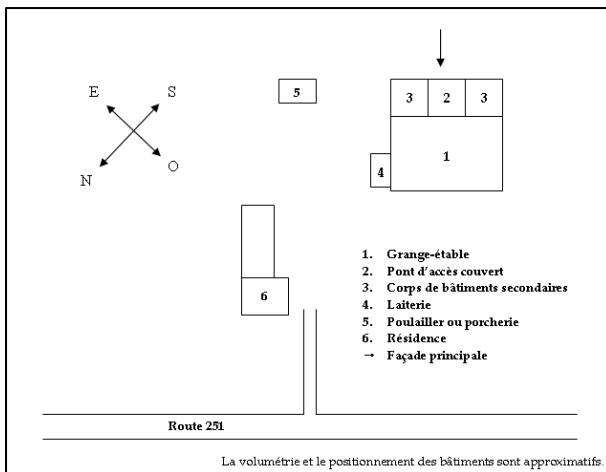
12. Séguin, Robert-Lionel, La maison en Nouvelle-France, Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin 226, 1968, p. 2. Cité dans Paul Carpentier, « La maison-bloc à Saint-Esprit », *Habitation rurale au Québec*, Montréal, Cahiers du Québec / Hurtubise HMMH, Collection Ethnologie, 1978, p. 129.



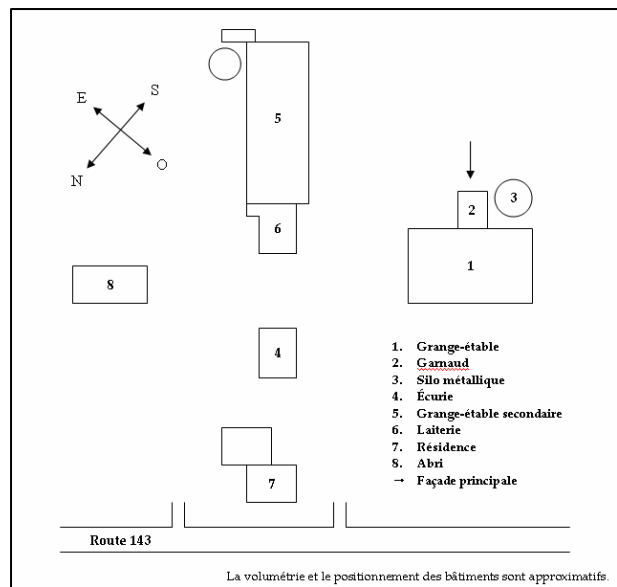
249. Ferme située au 300, route 143, Stanstead-Est (STA-001).



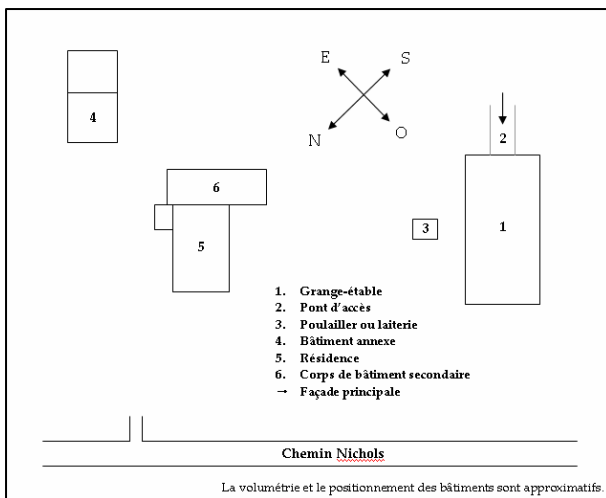
250. Ferme située au 560, chemin du 3<sup>e</sup> Rang, Dixville (DIX-004).



251. Ferme située au 610, route 253, Saint-Venant-de-Paquette (STV-001).



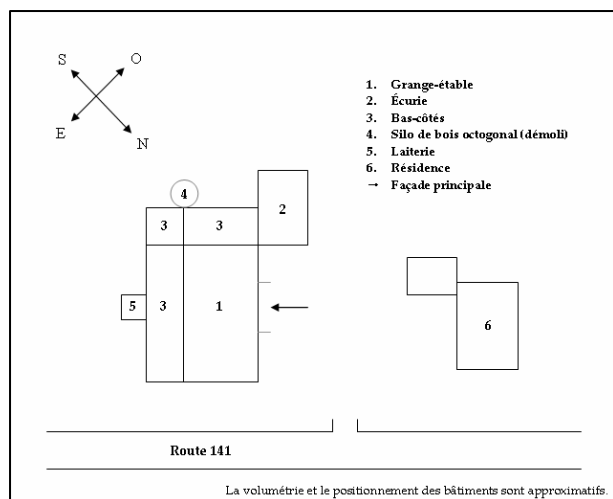
252. Ferme située au 3900, route 143, Waterville (WAT-002).



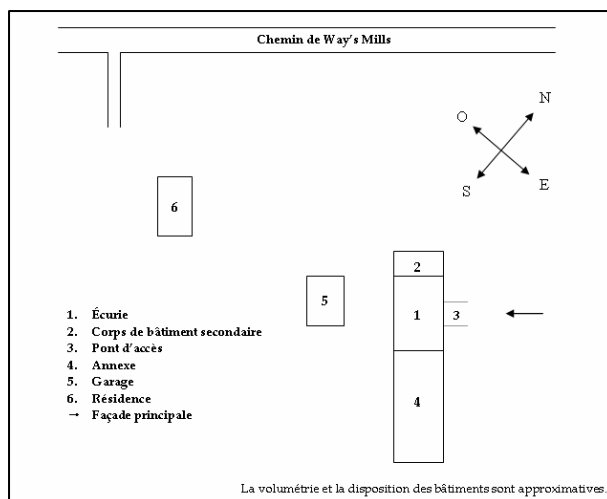
253. Ferme située au 400, chemin Nichols, Waterville (WAT-001).



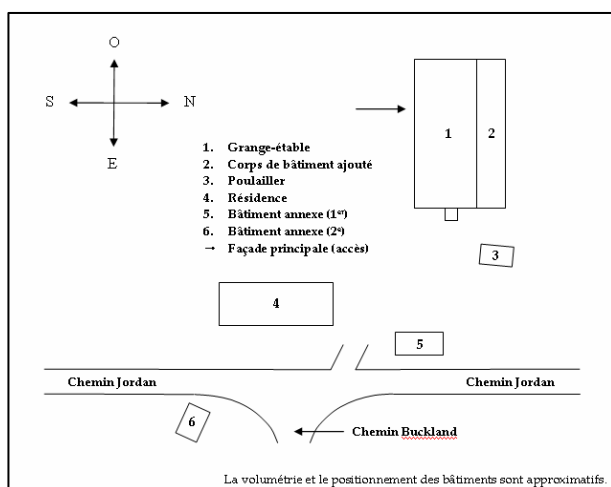
Si une grande majorité des granges-étables construites sur le territoire de la MRC de Coaticook s'élèvent soit perpendiculairement, soit parallèlement par rapport à la voie publique, un certain nombre de ces bâtiments ont vu leur accès principal aménagé sur l'une ou l'autre des façades latérales, rompant par le fait l'accès direct avec la voie de circulation. Des exemples sont visibles entre autres sur la route 141 (BAO-003 et BAO-004), le chemin de Way's Mills (BAO-006 et BAO-007) et le chemin Jordan (BAO-009), à Barnston-Ouest ; le chemin Devost (COK-005), à Coaticook ; les chemins Cochrane (COM-001), Hyatt's Mills (COM-002), de Moe's River (COM-009) et Vaillancourt (COM-012), à Compton ; le chemin Saint-Pierre (MAR-003), à Martinville ; le chemin Favreau (STE-001), à Sainte-Edwidge-de-Clifton, le chemin de Fairfax (STA-004), à Stanstead-Est ; ainsi que sur la route 147 (WAT-003), à Waterville.



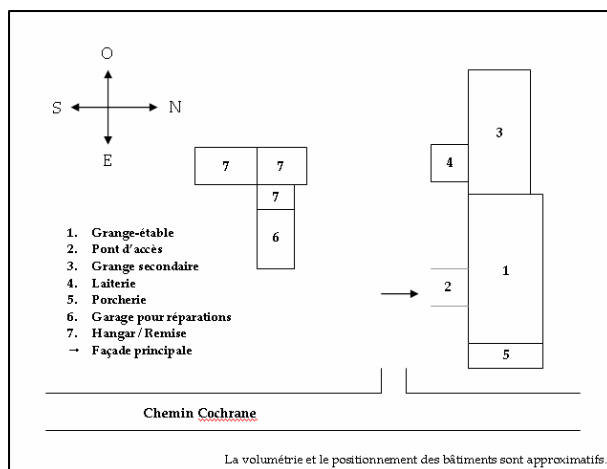
254. Ferme située au 999, route 141, Barnston-Ouest (BAO-004).



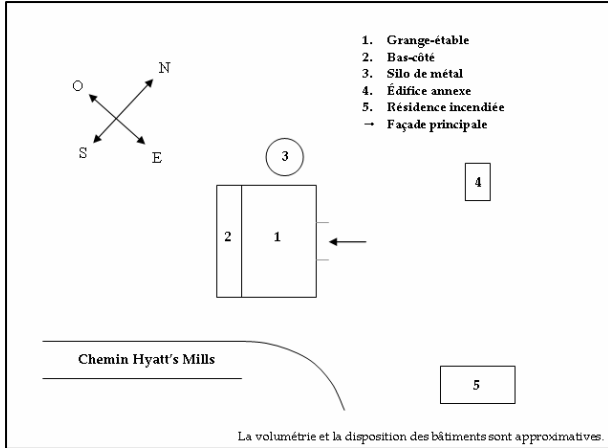
255. Ferme située au 2850, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-007).



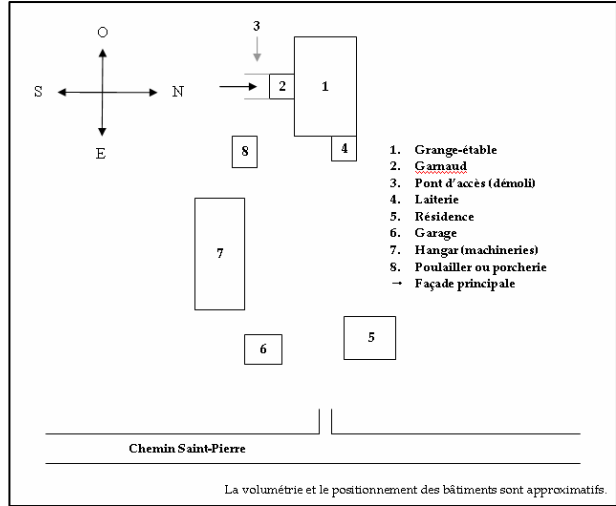
256. Ferme située au 2367, chemin Jordan, Barnston-Ouest (BAO-009).



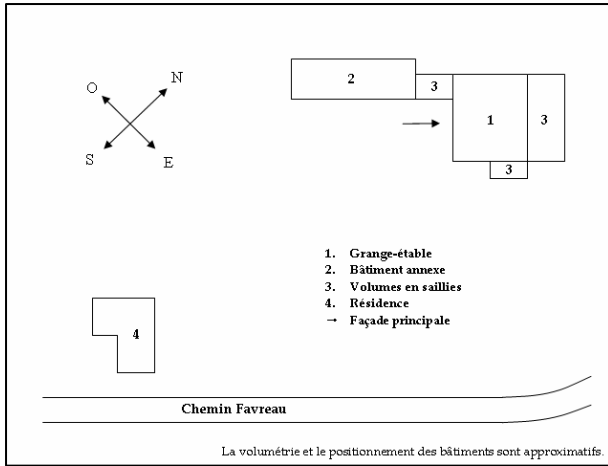
257. Ferme située au 477, chemin Cochrane, Compton (COM-001).



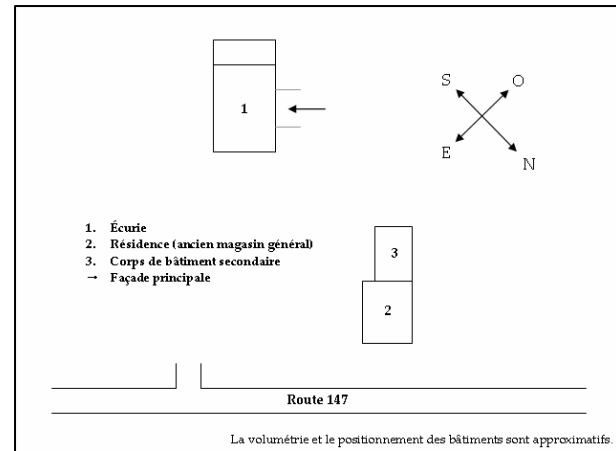
258. Ferme située au 351, chemin de Hyatt's Mills, Compton (COM-002).



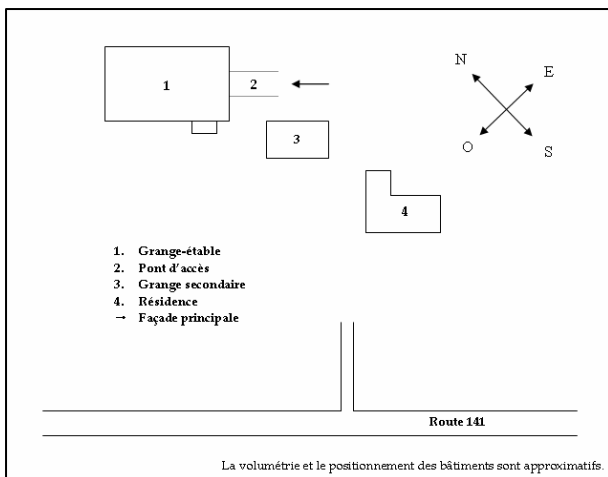
259. Ferme située au 92, chemin Saint-Pierre, Compton (MAR-003).



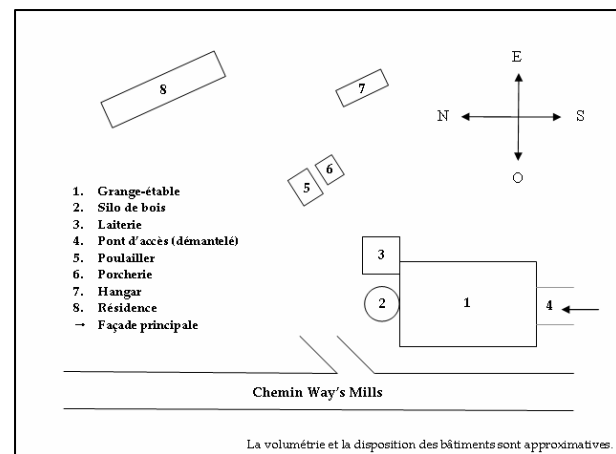
260. Ferme située au 1587, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton (STE-001).



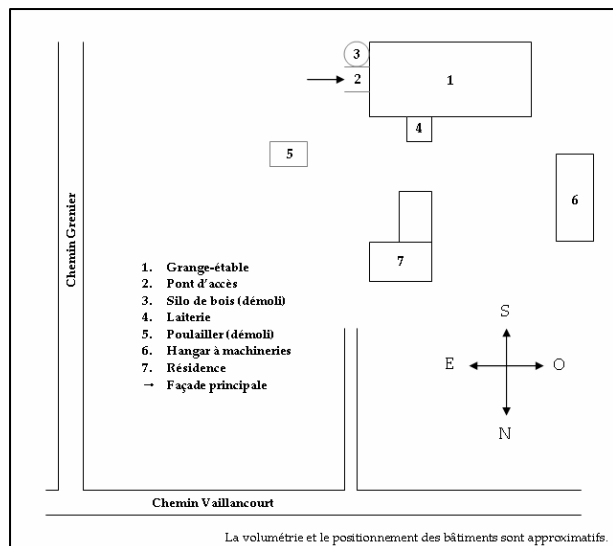
261. Ferme située au 4045, route 147, Waterville (WAT-003).



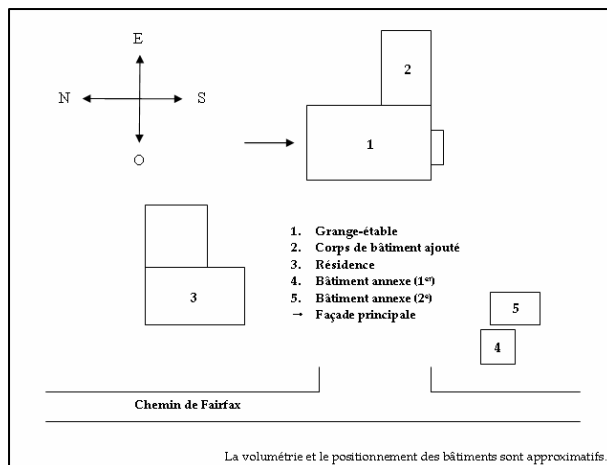
266. Ferme située au 768, route 141, Barnston-Ouest (BAO-003).



267. Ferme située au 2722, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-006).

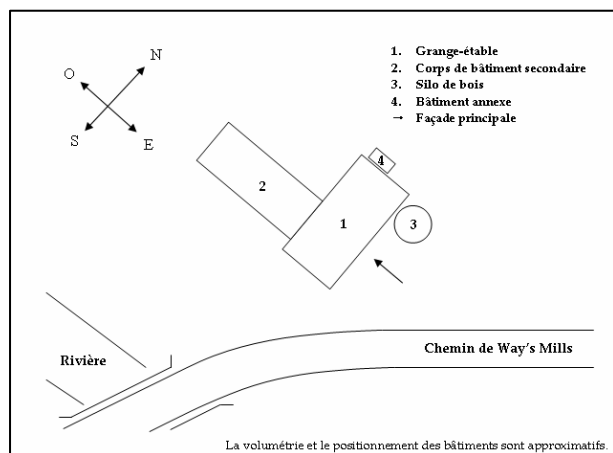


268. Ferme située au 310, chemin Vaillancourt, Compton (COM-012).

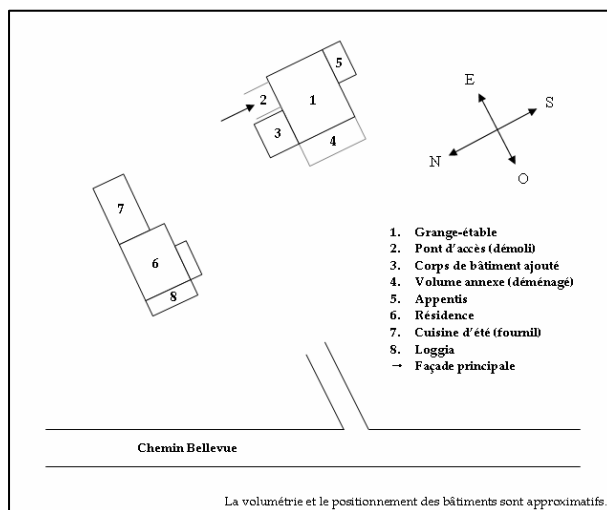


269. Ferme située au 2880, chemin de Fairfax, Stanstead-Est (STA-004).

D'autres granges-étables se démarquent du cadre paysager dans lequel elles s'insèrent par leur position plus ou moins en angle par rapport à la voie publique. On observe ce type d'aménagement notamment sur le chemin de Way's Mills (BAO-005), à Barnston-Ouest ; le chemin Bellevue (COK-003), à Coaticook ; les chemins Hyatt's Mills (COM-002), Ives Hill (COM-003), de Moe's River (COM-004 et COM-009), Perreault (COM-005) et Vaillancourt (COM-013), à Compton ; sur les chemins Nadeau (DIX-002) et de Stanhope-Baldwin (DIX-006), à Dixville ; ainsi que sur la route 251 (STM-001), à Saint-Herménégilde. Dans les faits, on compte près des deux tiers des granges-étables qui présentent un positionnement sur le site qui ne tient pas compte directement de la présence de la voie publique.

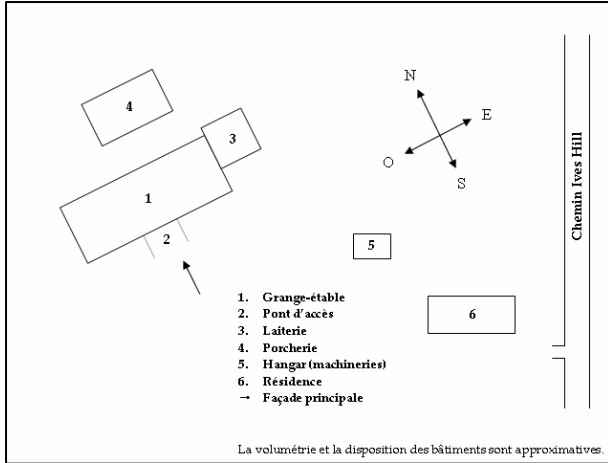


270. Ferme située au 2183, chemin de Way's Mills, Barnston-Ouest (BAO-005).

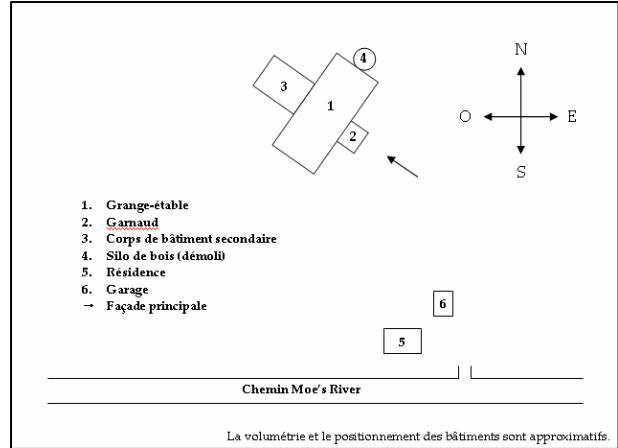


271. Ferme située au 351, chemin Bellevue, Coaticook (COK-003).

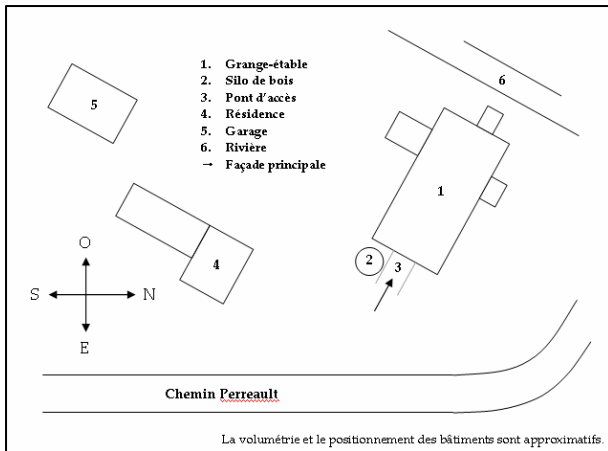




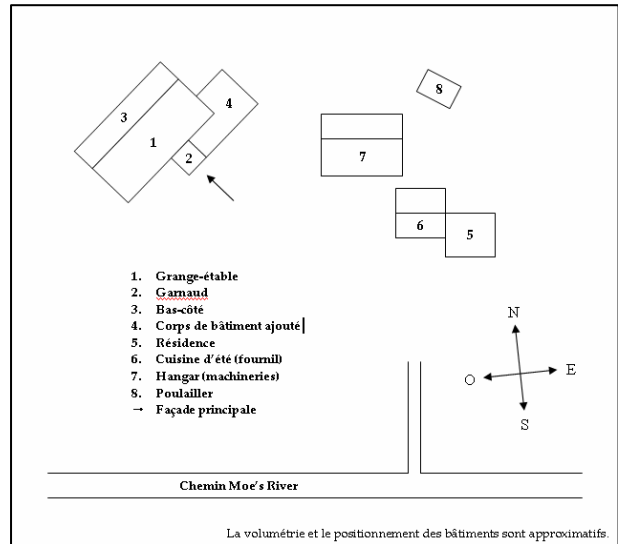
272. Ferme située au 151, chemin Ives Hill, Compton (COM-003).



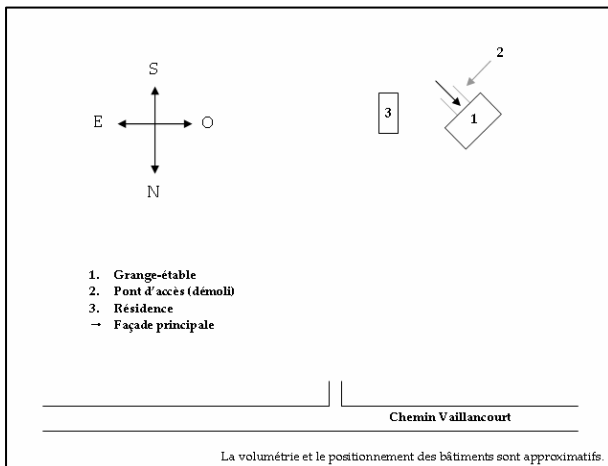
273. Ferme située au 41, chemin de Moe's River, Compton (COM-004).



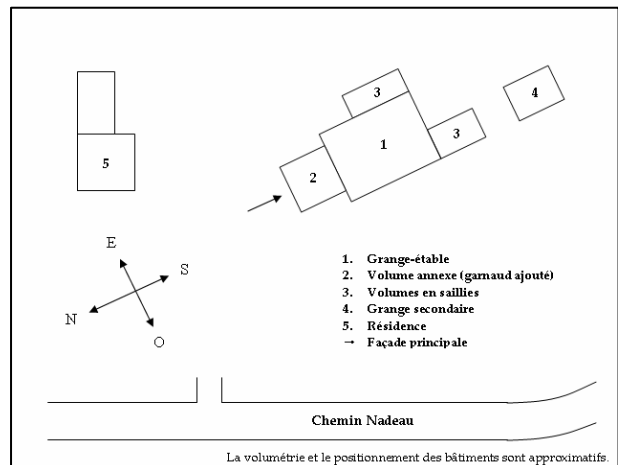
274. Ferme située au 1215, chemin Perreault, Compton (COM-005).



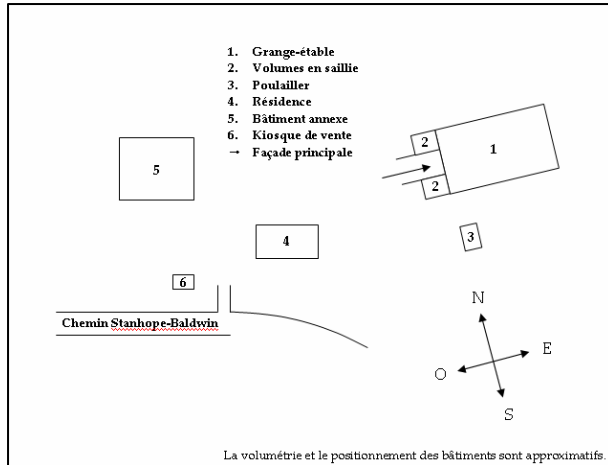
275. Ferme située au 625, chemin de Moe's River, Compton (COM-009).



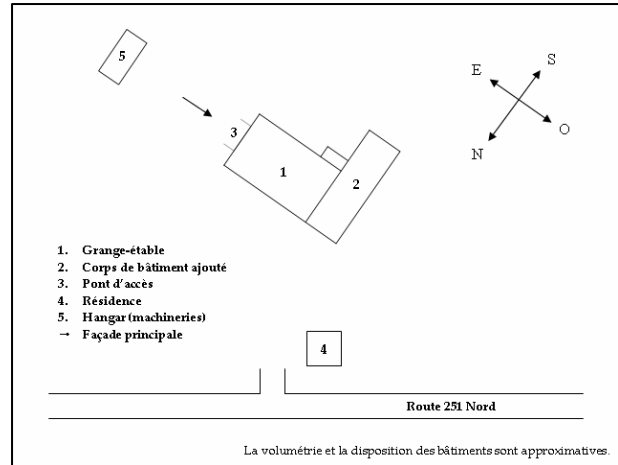
276. Ferme située sur le chemin Vaillancourt, Compton (COM-013).



277. Ferme située au 616, chemin Nadeau, Dixville (DIX-002).

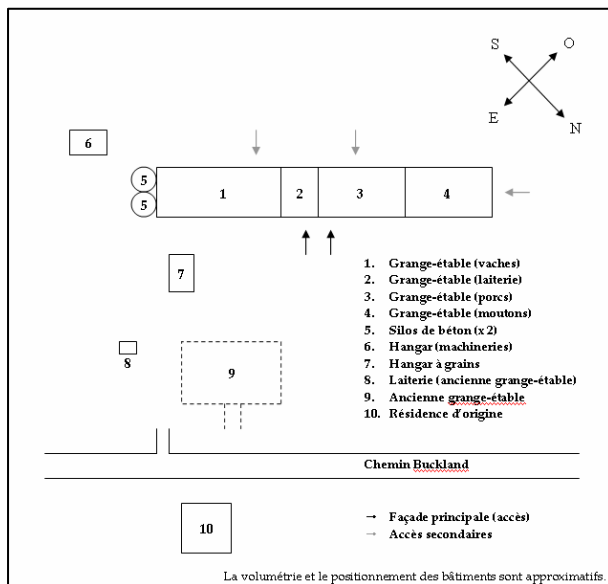


278. Ferme située au 3900, route 143, Waterville (WAT-002).

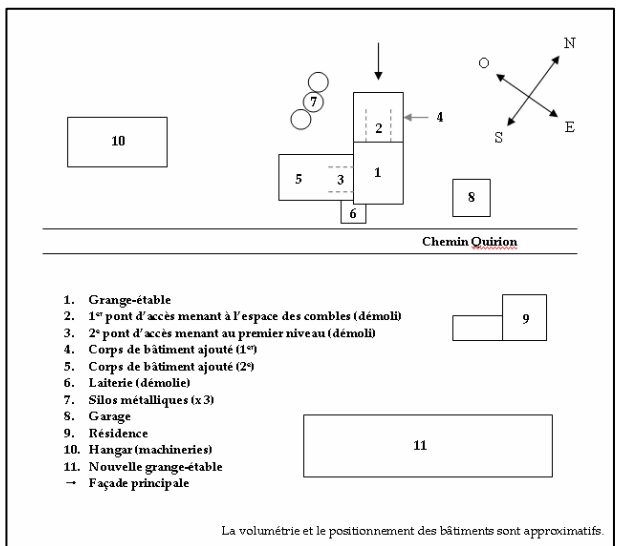


279. Ferme située au 878, route 251, Saint-Herménégilde (STH-001).

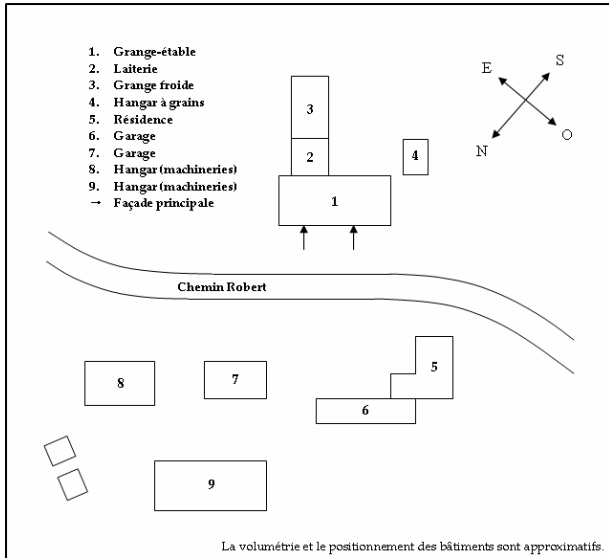
Dans une volonté de maximiser la topographie d'un site, ou tout simplement de regrouper plus efficacement l'ensemble des bâtiments agricoles présents sur le site, certaines exploitations agricoles se caractérisent par la répartition des bâtiments agricoles de part et d'autre de la voie publique. Ce type d'aménagement, qui se distingue tout particulièrement par la présence de la résidence d'un côté et des dépendances agricoles de l'autre côté, est visible entre autres sur le chemin Buckland (BAO-008), à Barnston-Ouest ; les chemins Quirion (COM-010) et Robert (COM-011), à Compton ; la route 147 (DIX-003), à Dixville ; et sur la rue Principale (EAS-001), à East Hereford.



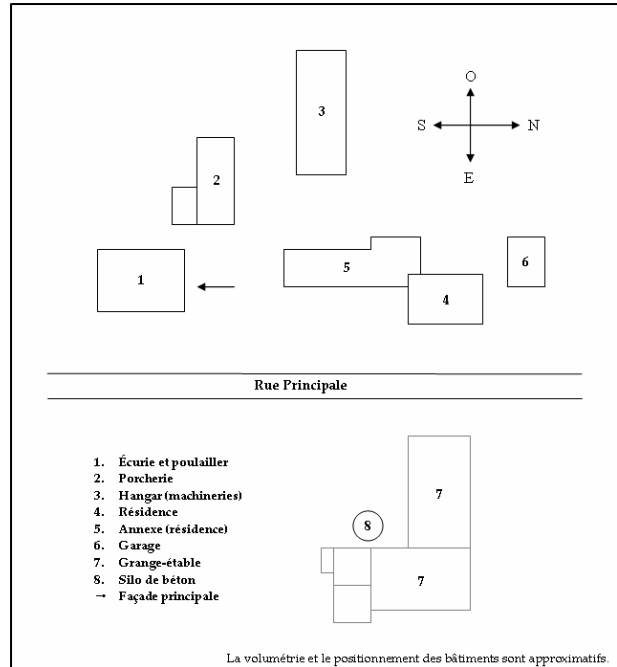
280. Ferme située sur le chemin Buckland (face au 378) Barnston-Ouest (BAO-008).



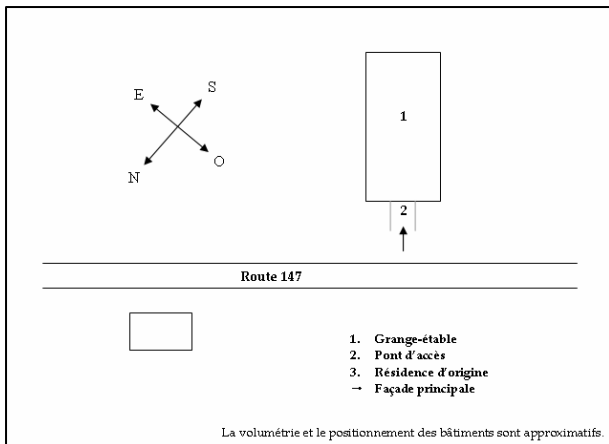
280. Ferme située 1150, chemin Quirion, Compton (COM-010).



281. Ferme située 305, chemin Robert, Compton (COM-011).



282. Ferme située au 357, rue Principale, East Hereford (EAS-001).



283. Ferme située sur la route 147 (face au 695), Dixville (DIX-003).

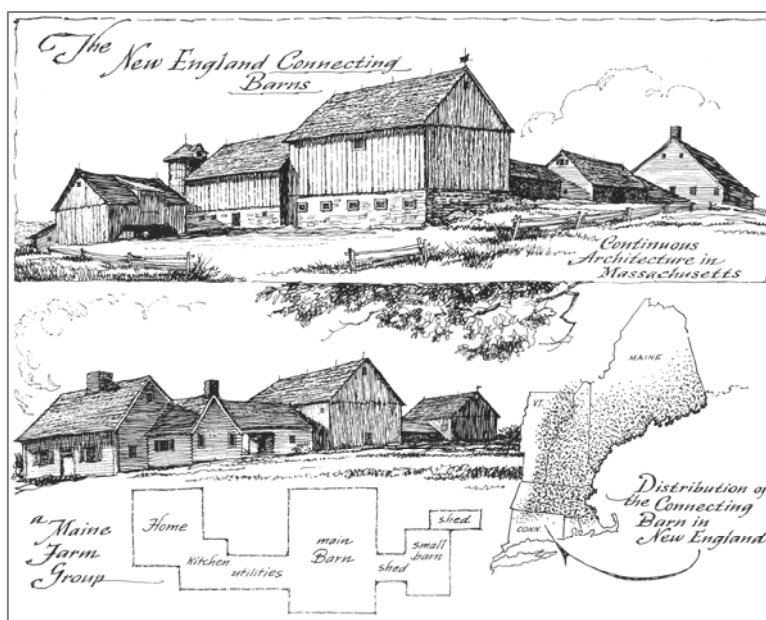


## La maison-bloc

La maison-bloc se définit comme un ensemble architectural regroupant sous un même toit plusieurs bâtiments aux fonctions diverses. Ce type d'aménagement, qui se décline généralement sous deux formes, se caractérise soit par la superposition des fonctions, les animaux occupant le rez-de-chaussée et l'homme l'étage supérieur – ce dernier profitant par le fait même de la chaleur des animaux en période hivernale –, soit par la juxtaposition de la résidence à d'autres bâtiments comportant des fonctions diverses (grange-étable, remise, laiterie, etc.).

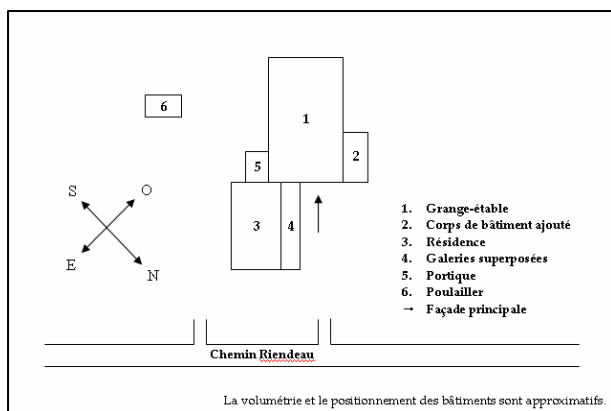
Présente dans la plupart des pays d'Europe au moment de la colonisation de l'Amérique du nord, la maison-bloc juxtaposée a connu un certain intérêt en Nouvelle-France, notamment sous la forme d'un bâtiment unique comportant des fonctions diverses (faîte continu), ainsi que dans l'ensemble de la Nouvelle-Angleterre (États-Unis), sous la forme de bâtiments de divers gabarits juxtaposés l'un à l'autre (faîte brisé).

Ce deuxième type d'aménagement, que l'on désigne sous l'appellation anglaise « *Connected Architecture* » ou « *Continuous Architecture* », se retrouve au XIX<sup>e</sup> siècle en concentration très dense dans les six états les plus à l'est des États-Unis (Maine, New Hampshire, Vermont, Massachusetts, Rhode Island et Connecticut), et plus occasionnellement en sol canadien, notamment dans les provinces de la Nouvelle-Écosse, au Nouveau-Brunswick, en Ontario et dans le sud des Prairies, là où se sont établies les communautés d'ascendance germanique. Principalement introduite en sol québécois par les loyalistes arrivant des États-Unis, au lendemain de la Révolution de 1776, la maison-bloc juxtaposée a suscité un certain intérêt, plus régionalisé que généralisé, dans les régions de Lanaudière et des Cantons-de-l'Est.

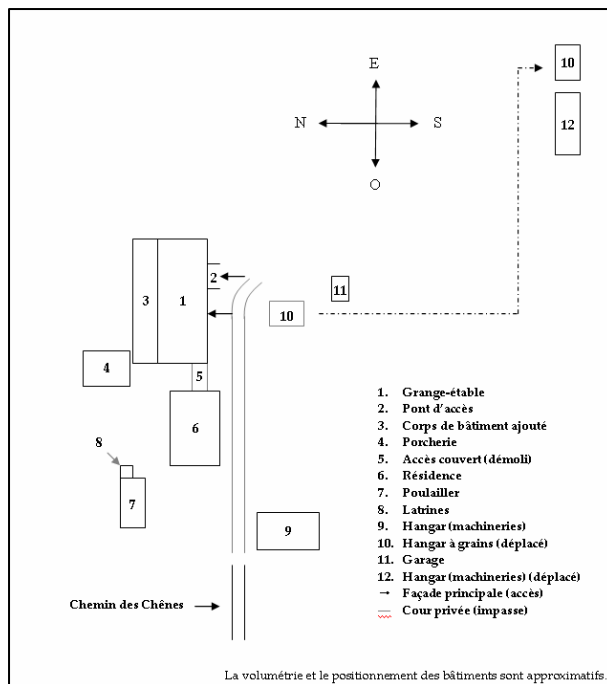


284. Exemples de maison-blocs, dites « *Connecting Architecture* », dans les états américains du Massachusetts et du Maine. Tiré de Eric Sloane, *An Age of Barns: A Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, p. 47.

Parmi les 60 sites agricoles inventoriés sur le territoire de la MRC de Coaticook au cours des phases 1 et 2, un seul exemple de maison-bloc a été retracé sur le chemin Riendeau, au cœur de l'agglomération de Barnston, dans la municipalité de Coaticook (COK-007). Une variante de ce type d'aménagement semble également avoir été aménagé sur le chemin des Chênes, à Compton (COM-008), un passage couvert reliant initialement la résidence à la grange-étable, facilitant par le fait même les déplacements en période hivernale.



285. Maison-bloc comportant une résidence et une grange-étable, située au 1474, chemin Riendeau, dans la localité de Barnston, à Coaticook (COK-007).



286. Un passage couvert reliait initialement la résidence et la grange-étable, facilitant ainsi les déplacements entre les deux bâtiments lors des rigueurs hivernales. Bien que la structure ait été démantelée depuis plusieurs années, le site, situé au 495, chemin des Chênes, à Compton (COM-008), a conservé un grand nombre de ses bâtiments d'origine.





## Conclusion et recommandations

Au Québec, le patrimoine rural et agricole est formé d'un ensemble de composantes intimement reliées entre-elles qui, de concert avec les éléments naturels du territoire, créent des paysages humanisés aux visages variés. L'organisation spatiale du territoire, qu'il soit issu du Régime seigneurial ou d'un découpage en cantons, est marquée par le mode de division des terres, par les routes et les chemins qui les traversent et par son patrimoine bâti qui en constitue l'un de ses principaux témoins matériels. Pour une MRC comme celle de Coaticook formée essentiellement de petites municipalités à vocation agricole, ce patrimoine rural prend toute son importance. Comme il est souligné dans sa Politique de développement culturel, la MRC de Coaticook est un territoire fortement marqué par des aménagements et des bâtiments liés au développement agricole. Ces granges, étables, remises ou hangars ponctuent les paysages et constituent une facette importante de sa personnalité. Son paysage vallonné et sillonné de petites routes de campagne sinueuses est encore parsemé de bâtiments traditionnels qui prennent une véritable dimension identitaire.

Ce patrimoine agricole est toutefois menacé. Ce n'est pas tant l'urbanisation qui menace ce patrimoine que l'évolution rapide des pratiques agricoles. En effet, depuis une quarantaine d'années, le milieu de l'agriculture est en mutation et les changements tendent à s'accélérer. Cette évolution crée non pas seulement des transformations aux bâtiments mais modifie l'ensemble des paysages ruraux. De nos jours, en raison d'une agriculture intensive et industrielle, les nouveaux bâtiments ne suivent plus les modes d'implantation traditionnels et ceux-ci utilisent abondamment la tôle industrielle aux dépens du bois. Des citernes et fosses à fumier ainsi que des étangs d'irrigation sont apparus pour répondre aux nouvelles normes environnementales. De nouveaux types de bâtiments comme d'énormes silos en acier, des entrepôts, des garages et des serres parsèment dorénavant les campagnes alors que de nouvelles cultures ou exploitations - sapins de Noël, vergers, vignobles, champs de maïs, fermes équestres - que nous ne retrouvons pas traditionnellement, transforment les paysages. Les champs en culture qui autrefois contournaient les obstacles ou s'adaptaient à la topographie sont aujourd'hui très droits en raison de l'utilisation d'une machinerie lourde et du positionnement par GPS. Tous ces changements affectent petit à petit les paysages humanisés. À cet égard, l'agriculture doit être considérée comme un important producteur de paysage.

En ce qui concerne les bâtiments traditionnels, la menace est omniprésente et plusieurs éléments disparaissent d'année en année. Les bâtiments agricoles sont avant tout des constructions fonctionnelles destinées à des fonctions bien précises. Au même titre que l'architecture industrielle qui est amenée à s'adapter aux nouveaux besoins, les bâtiments agricoles sont en quelque sorte condamnés à être modifiés, démolis et remplacés lorsque les besoins changent ou que la technologie évolue.

L'architecture traditionnelle est peu compatible avec l'agriculture qui se fait de nos jours. Pour les exploitations agricoles encore en fonction, se rapprochant souvent plus de productions industrielles qu'artisanales, les bâtiments anciens ne conviennent plus aux besoins de productivité et aux nouvelles pratiques agricoles. Les bâtiments traditionnels disparaissent ou sont alors radicalement transformés. À l'inverse, dans le cas où il n'y a plus d'exploitation agricole, les bâtiments se dégradent très rapidement car ils ne sont habituellement pas entretenus et sont laissés à eux-mêmes. En quelques années seulement, les bâtiments s'écroulent souvent d'eux-mêmes. Donc, dans un cas comme dans l'autre, les bâtiments anciens destinés à l'agriculture sont menacés de disparaître.

Les cas des édifices agricoles les mieux préservés et entretenus sont souvent ceux servant à de petites exploitations artisanales ou à petite échelle comme l'élevage de quelques chevaux ou d'un cheptel réduit de moutons par exemple. L'émergence de productions agricoles alternatives, souvent en lien avec les tendances de l'alimentation biologique ou des produits du terroir, sera peut-être l'une des planches de salut de ce patrimoine bâti.

Un autre élément important de la problématique concernant la conservation de ce patrimoine en est un de reconnaissance. Les outils habituellement utilisés pour la reconnaissance et la mise en valeur du patrimoine bâti ne sont pas toujours bien adaptés au patrimoine agricole. Souvent créés pour un patrimoine monumental, ces outils s'appliquent plutôt mal à cette architecture mineure, éminemment fonctionnelle, sans grande intention esthétique ou stylistique. La méconnaissance entourant ce patrimoine de la ruralité n'aide pas à la cause. En partant du fait que plus un bien patrimonial est connu, plus il a de chance d'être reconnu, approprié par la population et préservé, il reste encore beaucoup de chemin à faire pour assurer la conservation de cet important pan du patrimoine bâti québécois.

Il faut dire que les différentes lois présentement en vigueur ne favorisent pas non plus la conservation. Par exemple, la réutilisation des bâtiments agricoles désaffectés est difficile. La Commission de protection des territoires et activités agricoles du Québec (CPTAQ) empêche l'utilisation des granges inutilisées à d'autres fins qu'agricoles, ce qui destine souvent ces bâtiments vers une destruction presque inévitable. Il en vient à dire que le patrimoine et l'agriculture ne font pas toujours bon ménage, d'où la difficulté de conserver ce patrimoine rural de plus en plus rare.

La Loi sur les biens culturels n'est pas non plus d'un grand secours lorsque vient le temps de protéger ce patrimoine agricole. Étant donné que peu de ces bâtiments possèdent une valeur patrimoniale à l'échelle nationale, très peu d'entre eux sont classés ou reconnus monuments historiques. Ce statut n'est actuellement réservé qu'à quelques granges exceptionnelles par leur rareté et leur technique de construction particulièrement ingénieuse (ex. : granges rondes ou octogonales, granges à encorbellement de Charlevoix). Cette architecture domestique est plus souvent protégée à l'échelle locale par le pouvoir qu'ont les municipalités de citer des monuments historiques. C'est notamment le cas de la grange de la Ferme-du-Plateau de Coaticook ou de la grange ronde Stanley-Holmes de Barnston-Ouest, citées monuments historiques, qui constituent des exceptions qui pourraient difficilement être applicables à plusieurs autres cas dans la MRC de Coaticook. À l'échelle du Québec, les cas de bâtiments agricoles protégés par la Loi sur les biens culturels sont donc extrêmement rares et font plus souvent partie d'ensembles protégés comme des sites du patrimoine ou des arrondissements historiques en tant que bâtiments d'accompagnement.

## Les granges-étables de la MRC de Coaticook

Comme nous l'avons vu, les 30 bâtiments agricoles analysés dans cette première phase de l'inventaire, toutes situées sur le parcours du chemin des Cantons et représentant l'ensemble des douze municipalités de la MRC de Coaticook, constitue un bel échantillon du patrimoine rural de la région. Cette architecture dite mineure, sans architecte, issue de savoir-faire traditionnels, est à la fois très ancrée dans la culture régionale, à son climat, à ses pratiques agricoles particulières et représentatives d'influences diverses qui dénotent les échanges de savoir-faire d'une région à l'autre. De ce fait, il est difficile de déterminer ce qui fait la spécificité des granges de la MRC de Coaticook par rapport aux autres régions. Toutefois, on peut affirmer que les influences américaines, qui s'expliquent par le fait que la MRC de Coaticook est limitrophe aux états de la Nouvelle-Angleterre, ont ici été très importantes quoique moins loyalistes que

dans d'autres secteurs des Cantons-de-l'Est. Ces métissages démontrent qu'il n'y a pas vraiment de frontière quand il est question de pratiques culturelles et architecturales. Les journaux d'agriculture et les revues spécialisées qui étaient diffusés aux États-Unis dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ne sont sans doute pas étrangers aux échanges et à l'importation de nouveaux modèles. Par ailleurs, le caractère artisanal et traditionnel de cette architecture favorise son côté régionaliste. Ainsi, les granges des Cantons-de-l'Est sont différentes à plusieurs points de vue des bâtiments agricoles de Charlevoix ou du Bas-du-Fleuve et on dénote même des variantes, parfois subtiles, entre les MRC du Haut-Saint-François, de Brome-Missisquoi et de Coaticook.

L'inventaire a permis de faire ressortir quelques types dominants. Ici deux modèles répandus sont représentés : la grange-étable à pignon droit et la grange-étable à toit brisé. Construites presque exclusivement en bois (bardeaux, planches et planchettes à clins), ces granges de forme rectangulaire oblongue réservent habituellement une partie du rez-de-chaussée à l'étable et aux animaux et la majorité de la superficie totale, y compris celle des combles, est réservée à l'entreposage du foin. Plusieurs adjonctions viennent généralement s'accrocher au volume original au gré des nouvelles fonctions. Un pont d'accès qui tire profit de la dénivellation du terrain permet également d'atteindre la batterie du niveau supérieur d'où est entreposé le fourrage et le grain. Environ la moitié des granges-étables analysées ont leur porte d'accès principale disposée sur le mur-pignon et l'autre moitié, sur le mur oblong. On se rend compte que tous les éléments fonctionnels de la grange suivent presque toujours une organisation identique avec quelques variantes. Les pratiques reliées aux récoltes, à l'entreposage et au séchage du foin, à l'alimentation et au soin des bêtes déterminent les caractéristiques fonctionnelles des bâtiments. Le faible nombre d'ouvertures pour se protéger du froid, les dispositifs de ventilation sur les toits ainsi que l'économie de moyens pour la construction s'ajoutent à ces facteurs fonctionnels pour donner des formes de granges tout à fait typiques. Contrairement à ce qu'on aurait pu penser, l'orientation des granges ne semble pas tellement être en fonction des points cardinaux mais plutôt en fonction de la topographie du terrain et de sa position par rapport à la route. En effet, les granges sont souvent adossées à un talus naturel afin de pouvoir aménager plus facilement un accès au niveau supérieur et leur façade est le plus souvent orientée vers le chemin principal.

Les granges répertoriées, les constructions les plus imposantes sur les sites visités, sont souvent accompagnées d'un ensemble de bâtiments agricoles comprenant des granges secondaires, des silos de bois, une porcherie, un poulailler, un hangar, un garage, une laiterie, une remise, etc... regroupés autour d'un espace ouvert. Ce mode d'implantation traditionnel rend compte des relations entre chaque bâtiment et d'une adaptation au site. Il en résulte des paysages bâtis relativement structurés où l'on peut dégager des règles d'organisation.

## Recommandations

À la lumière de la valeur élevée du patrimoine agricole inventorié, il serait intéressant de voir comment il serait possible d'analyser plus en profondeur la dimension constructive de ces ouvrages. En effet, les types de charpente et d'assemblage, souvent invisibles de l'extérieur, constituent souvent le principal intérêt de ses bâtiments traditionnels qui démontrent toute l'ingéniosité de nos ancêtres en ce qui concerne la construction en bois. L'utilisation de certaines techniques particulières ou types d'assemblage permettrait peut-être de dater plus exactement certains bâtiments pour lesquels nous avons peu d'informations. Ceci représente toutefois un travail plus spécialisé qui demande des connaissances plus poussées en construction traditionnelle. Ce domaine de connaissance est assez peu documenté et en est

encore à ces premiers balbutiements. L'expertise développée pour l'étude des granges rondes et octogonales au MCCCCFQ pourrait toutefois s'appliquer pour d'autres types de bâtiments agricoles.

En raison de la nature même du patrimoine agricole et de la difficulté d'y appliquer des outils de protection conçus pour le patrimoine monumental et l'architecture « savante », le meilleur moyen pour sauvegarder et mettre en valeur ce patrimoine demeure la sensibilisation des propriétaires et des citoyens à l'importance de prendre soin de cet héritage agricole. En effet, bien peu d'outils législatifs ou réglementaires peuvent avoir un véritable impact sur la conservation de ce patrimoine rural. La solution passe donc par la diffusion de l'information, l'éducation et la sensibilisation. Il est vrai que les efforts en ce sens sont souvent plus ardues et donnent des résultats qu'à plus long terme. Mais étant donné que ce patrimoine est entre les mains de propriétaires privés et que ce sont eux qui ont la plus grande influence sur leur conservation, c'est eux qu'il faut d'abord convaincre et sensibiliser. Il faut aussi leur donner des outils pour les renseigner sur les bonnes pratiques de conservation ainsi que sur les aspects techniques entourant la restauration de ces bâtiments.

Nous recommandons donc de poursuivre, comme il était prévu dans la démarche entamée, des campagnes d'information auprès des propriétaires eux-mêmes mais aussi de la population en général. Des circuits patrimoniaux et des guides d'intervention pourraient être préparés. De la diffusion par Internet et via des ouvrages publiés sur le patrimoine agricole pourrait aussi être envisagée. Des mesures incitatives tels des prix remis aux meilleurs cas d'entretien ou de mise en valeur ou des programmes d'aide technique et financière sont aussi des actions qui pourraient être mises de l'avant pour encourager certaines actions. Il faut agir sur plusieurs fronts à la fois pour mieux faire connaître ce patrimoine agricole afin qu'il devienne incontournable dans l'esprit des décideurs et des citoyens de la MRC de Coaticook.



## Bibliographie

### Journaux

Barnard, Ed A., « Silos et ensilage », *Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. X, n° 10, octobre 1887, p. 159.

*Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XI, n° 4, avril 1888, p. 62.

*Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XII, n° 84, août 1889, p. 63, 120.

*Le Journal d'agriculture illustré*, Montréal, vol. XVI, n° 5, 15 mai 1893, p. 90, 91.

### Études et recherches

BERGERON, Michel et Paul-Aimé Lacroix, *Les dépendances agricoles à l'Île d'Orléans*, Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 1976, 127 p.

BOURQUE, Hélène et David Leslie (en collaboration), *Granges rondes, Rapport d'expertise : Mise à jour des données d'inventaire*, Québec, Ministère de la Culture et des Communications, septembre 1998, n. p.

PROVENCHER, Jean, *Le patrimoine agricole et horticole au Québec*, Québec, La Commission des biens culturels du Québec, 1984, 94 p.

PROVOST, Yvon, *Les granges-étables circulaires et polygonales : Inventaire, étude historique et analyse architecturale*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1982, 201 p.

### Monographies

BROOKS, Laura, *Paysages d'Amérique : Granges traditionnelles*, s. l., Éditions de l'Olympe, 1999, 128 p.

CARPENTIER, Paul, « La maison-bloc à Saint-Esprit », *Habitation rurale au Québec*, Montréal, Cahiers du Québec / Hurtubise HMH, Collection Ethnologie, 1978, p. 129-202.

COULOMBE, Daniel, « Les granges rondes de la MRC de Coaticook; le charme de la différence », *Continuité*, n° 69 (été 1996), p. 51-53.

CRITTENDON, Bob, *Barn in the U.S.A.*, Golden (Colorado), Fulcrum Publishing, 2006, 104 p.

LAVERTU, Shirley, « Un patrimoine laitier à Coaticook, un paysage diversifié », *Bulletin Aqqi*, Montréal, Association québécoise pour le patrimoine, Volume 16, n° 4, Automne 2005, p. 7-9.

LEBREUX, Jean-Louis, *Charlevoix, Architecture rurale traditionnelle*, La Malbaie, Imprimerie de Charlevoix, 2001, 55 p.

LEFFINGWELL, Randy, *The American Barn*, St. Paul (MN) USA, Motorbooks Classics, 192 p.

LESSARD, Michel et Huguette Marquis. *Encyclopédie de la maison québécoise : 3 siècles d'habitations*, Montréal, Les Éditions de l'Homme, 1972, 727 p.

LA SOCIÉTÉ TECHNIQUE D'AMÉNAGEMENT RÉGIONAL INC. et Sylvie Blais (en collaboration), *Le patrimoine architectural de la MRC de Deux-Montagnes : Un héritage à découvrir*, Québec, MRC de Deux-Montagnes / Ministère des Affaires culturelles, 1990, 30 p.

NOBLE, Allen G. et Richard K. Cleek, *The Old Barn Book : A Field Guide to North American Barns & Other Farm Structures*, Nouveau Brunswick / New Jersey, Rutgers University Press, 222 p.

PROVENCHER, Jean, *Les quatre saisons dans la Vallée du Saint-Laurent*, Montréal, Boréal, 1988, 605 p.

RADOJKOVIC, Jon, *Barn Building : The Golden Age of Barn Construction*, Erin (Ontario), The Boston Mills Press, 2007, 192 p.

SÉGUIN, Robert-Lionel, *Les granges du Québec du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Ottawa, Musée National du Canada, Bulletin n° 192, 1963, 128 p.

SLOANE, Eric, *Recollections in Black and White*, Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2006, 95 p.

SLOANE, Eric, *American Barns and Covered Bridges*, Mineola (New York) USA, Dover Publications Inc., 2002, 112 p.

SLOANE, Eric, *An Age of Barns : An Illustrated Review of Classic Barn Styles and Construction*, Stillwater (MN) USA, Voyageur Press, 2001, 94 p.

WITNEY, Dudley et Eric Arthur, *The Barn : A Vanishing Landmark in North America*, Toronto, McClelland and Stewart Limited, 1972, 256 p.

## **Sites internet**

Ruralys

URL. : [www.ruralys.org](http://www.ruralys.org)

Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine

URL. : [www.mcccf.gouv.qc.ca](http://www.mcccf.gouv.qc.ca)

## Annexe 1 : Lexique architectural

### Appentis

n.m. 1. Toit à une seule pente, parfois adossé à un mur et soutenu par des poteaux ou des piliers. 2. Petit bâtiment adossé à un grand et servant de hangar, de remise. 3. Lucarne en appentis : lucarne dont le toit à un seul versant descend dans la même direction que le toit principal, mais avec une pente plus faible. Aussi appelée lucarne rampante.



Annexe en appentis

### Arbalétrier

n.m. Se dit des deux poutres qui soutiennent la couverture d'un bâtiment. (Voir illustration du terme « Coyau »)



Garnaud en appentis

### Bardeau

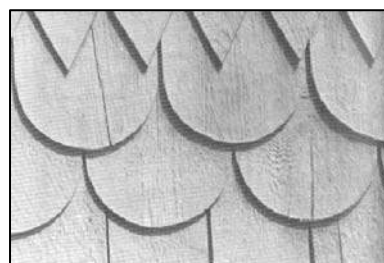
n.m. Petite planche de bois clouée employée dans la construction, surtout pour remplacer tuiles et ardoises sur la couverture des maisons ou comme revêtement mural. Les bardeaux sont biseautés de façon à en amincir la partie supérieure et superposés de manière à ce que leur face exposée soit inclinée pour empêcher la pénétration de l'eau de pluie. Au Québec, le bardeau de cèdre est employé en architecture traditionnelle. On utilise aussi le terme bardeau pour des matériaux plus modernes : bardeau d'asphalte et bardeau d'amiante-ciment. Syn. : aisseau. Termes régionaux européens : ais, tavaillon, échandole, essence, ancelle.



Bardeaux de cèdre

### Bardeau découpé

n.m. Se dit d'un bardeau de cèdre dont la partie inférieure, exposée au regard, est découpée selon certaines formes (en biseau, en pointe, en arc de cercle, etc.) pour former des motifs géométriques dans l'ensemble du parement (zigzags, écailles de poissons, vagues, etc.).



### Barlong, ongue

Adj. Dont le côté le plus long se présente de face. Pour un bâtiment de plan rectangulaire, la façade barlongue correspond à l'un des deux longs côtés du rectangle.



Bardeaux de bois découpés

### Bas-côté

n.m. Volume annexe généralement surmonté d'une toiture en appentis, s'appuyant sur l'ensemble du corps de bâtiment principal d'une grange-étable, dans le sens de la longueur, et qui permet d'augmenter de façon significative l'espace à l'intérieur de l'enceinte au niveau du rez-de-chaussée.



Bas-côté

### Battant

n.m. Partie d'une porte ou d'une fenêtre mobile sur ses gonds. On parle de porte à deux battants lorsqu'elle s'ouvre en deux parties. Syn. : Vantail.



Porte à deux battants

### Batterie

n.f. Dans une grange, lieu qui est situé immédiatement après les portes abritant l'accès principal, généralement accessible par un pont d'accès au niveau de l'espace des combles, et qui sert à l'immobilisation des voitures de foin. Le foin est retiré des voitures à partir de cet endroit et acheminé dans les tasseriers, qui sont disposées de part et d'autre en contrebas de la batterie, au premier niveau. La batterie est également l'endroit où l'on battait les épis des plantes céréalières au lendemain des récoltes afin de séparer le grain des tiges. Syn. : fenil.



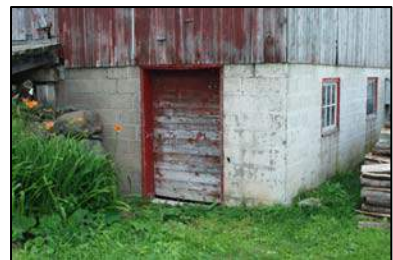
Batterie

### Blocs de béton

n.m. Masse solide et pesante constituée d'un seul morceau à partir d'un mélange de mortier et de pierres concassées (gravier).



Mur en blocs de béton



Soubassement en blocs de béton



### **Couvre-joint (*board and batten*)**

n.m. Expression désignant un assemblage formé de planches de bois apposées verticalement, dont les interstices sont recouvertes de baguettes de bois visant à étanchéifier le parement extérieur des murs d'un bâtiment agricole ou résidentiel.



Parement en couvre-joint

### **Campanile**

n.m. Petite construction ajourée surmontant le toit d'un édifice public ou d'un bâtiment agricole destiné à fournir de l'éclairage ou de l'aération. Sur les granges, cette construction habituellement coiffée d'un pignon s'appelle aussi un clocheton d'aération, une lanterne, un lanterneau ou un lanternon.



Campanile ou lanterneau

### **Caveau**

n.m. Petite construction généralement de maçonnerie, presque complètement enterrée, sauf la façade, et qui sert à conserver les fruits et légumes.



Caveau

### **Chambranle**

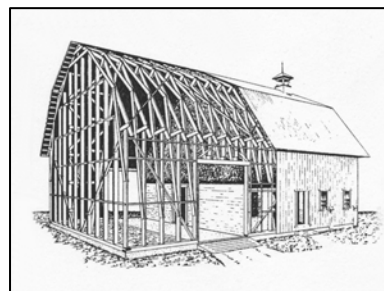
n.m. Encadrement d'une porte ou d'une fenêtre, habituellement formé de simples planches de bois appliquées. Un chambranle peut aussi être de pierre, être sculpté ou orné de moulures.



Chambranles autour des ouvertures

### **Charpente claire ou à claire-voie**

n.f. Type de construction ajourée apparue au XX<sup>e</sup> siècle constituée d'une structure légère de poutres et de colonnes, généralement en bois.



Charpente de grange à claire-voie

### **Chevron**

n.m. Pièce de bois équarri sur laquelle on fixe des lattes qui soutiennent la toiture.

## Clin

n.m. Panneau à recouvrement partiel dans un revêtement extérieur. Planches ou planchettes à clin ou à déclin : planches posées à l'horizontale, biseautées de façon à en amincir la partie supérieure et superposées de manière à ce que leur face exposée soit inclinée pour empêcher la pénétration de l'eau de pluie.



Planchettes posées à clin

## Comble

n.m. Construction surmontant un édifice et destinée à en supporter le toit ou plus couramment, espace compris entre le dernier étage et le toit. Syn. : mansarde, grenier, attique, galetas. Dans l'architecture agricole, le comble des granges est souvent utilisé à des fins d'entreposage et se nomme le fenil.



Corniche

## Corniche

n.f. 1. Partie saillante qui couronne un édifice, destinée à protéger de la pluie les parties sous-jacentes. 2. Ornement en saillie à la jonction d'un mur et d'une toiture.

## Coulissant, ante

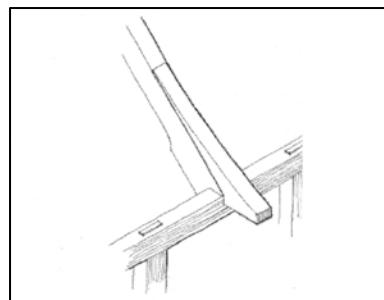
Adj. Qui glisse sur des coulisses. Porte coulissante. Syn. : à glissières.



Porte coulissante

## Coyau

n.m. Désigne le bout des chevrons placés sous la couverture d'un toit et qui la portent jusqu'au bout de l'entablement. Au Québec, le coyau devient une petite pièce de bois de forme triangulaire que l'on ajoute à la base de chaque chevron et qui donne au tout un galbe particulier en le prolongeant au-delà de l'aplomb du mur. Syn. : acoyau.



Coyau ajouté aux arbalétriers des fermes du toit

## Débord de toit

n.m. Partie du toit qui dépasse, déborde de l'alignement de la façade. Syn. : avant-toit, larmier.

## Eaux (à deux eaux, à quatre eaux)

n.f. Nombre de versants composant la toiture d'un bâtiment. Toit à quatre eaux (toiture comportant une pente sur quatre versants). Syn. : versant, pente.



Toiture à quatre eaux

## Encorbellement

n.m. Position d'une construction en saillie sur un mur, parfois soutenu par des corbeaux, des consoles, mais sans appui direct au sol. Ex. : balcon en encorbellement. Syn. : porte-à-faux, saillie, surplomb. Contr. : en montant de fond.

## Équerre

n.f. Pièce en forme d'angle droit, ou de T, destinée à consolider les assemblages ou à soutenir des plans horizontaux. Il arrive que l'on utilise des racines d'arbre comme équerres afin de solidifier la structure d'une grange-étable, au niveau du rez-de-chaussée. Syn. : cornière, console, corbeau.

## Évent

n.m. Cheminée d'aération que l'on retrouve habituellement au niveau de la toiture. L'évent ne possède aucun élément architectural alors que le campanile ou le lanterneau sont habituellement habillés d'un parement et d'un pignon.

## Faîte

n.f. La partie la plus élevée d'un édifice. Syn. : cime, haut, sommet, faîtage.

## Fenil

n.m. Dans une grange, espace sous les combles où l'on engrange les fourrages (foin).

## Ferme

n.f. Assemblage de pièces destinées à porter le faîtage, les pannes et les chevrons d'un comble. Syn. : Charpente, comble

## Fournil

n.m. Petite pièce annexe au principal corps de logis et qui sert à de multiples usages. Syn. : Cuisine d'été.



Équerres (racines d'arbre)



Évents disposés au faîte du bâtiment



Fournil (cuisine d'été)

### Garnaud

n.m. Dans l'architecture agricole, tunnel d'accès menant à la batterie accessible par un pont d'accès extérieur, prenant la forme d'une grande lucarne dans le toit.

### Girouette

n.f. Plaque métallique qui, en tournant autour d'un axe vertical placé au sommet d'un édifice, indique, par son orientation, la direction du vent. La girouette peut prendre différentes formes, dont celle d'un coq stylisé, à des fins d'ornementation.

### Grange froide

n.f. Bâtiment agricole ne comportant aucune isolation, servant généralement à abriter des bovins destinés à la boucherie.

### Guingois (de)

Adv. De travers. Syn. : Obliquement. Ant. : Droit.

### Imposte

n.f. Partie supérieure d'une baie de porte ou de fenêtre et séparée par une traverse horizontale appelée traverse d'imposte. L'imposte peut-être mobile ou fixe, pleine ou vitrée.



Garnauds



Girouette



Grange-froide



Imposte



### Laiterie

n.f. 1. Lieu où s'effectue la collecte et le traitement du lait (pasteurisation, réfrigération, etc.). 2. Petite construction attenante à la grange-étable servant à la conservation des produits laitiers. 3. Petite construction autonome en pierre ou en bois, généralement située dans l'axe nord-est, et servant de garde-manger et de lieu pour conserver les produits laitiers.



Laiterie

### Lanterne, lanterneau, lanternon

n.f ou n.m. Petite construction ouverte par les côtés, placée au faite d'un toit et destinée à éclairer et ventiler l'espace intérieur de la grange-étable. Syn. : campanile.



Lanterneau ou campanile

### Larmier

n.m. Saillie formée à la base d'une toiture au-dessus d'un mur destinée à éviter le ruissellement de l'eau sur le mur. Le larmier peut être plus ou moins prononcé, recourbé ou droit. Syn. : débord de toit, avant-toit.

### Latrines

n.f. Lieu d'aisances sommaires (à l'exclusion de toute installation sanitaire).

### Ligne faîtière

n.f. Ligne horizontale située au sommet ou au faite d'un toit, qui correspond habituellement à un changement d'orientation des pentes dans la toiture.



Larmier



Latrines

### **Lit de pierres**

n.m. Soubassement d'un bâtiment qui est entièrement composé de pierres des champs et de mortier.

### **Lucarne**

n.f. Petite fenêtre, pratiquée dans le toit d'un bâtiment pour donner du jour à l'espace qui est sous les combles. Lucarne à pignon, à fronton, à croupe, à toit arrondi, continue, rentrante, pendante, en appentis, etc.

### **Maçonnerie**

n.f. Construction composée de pierres taillées ou grossièrement équarries réunies ensemble par du mortier. Partie d'un ouvrage.

### **Panne**

n.f. Pièce de bois horizontale qui sert à soutenir les chevrons d'un comble, dans une charpente. Syn. : charpente

### **Paratonnerre**

n.m. Appareil inventé par Franklin, destiné à préserver les bâtiments des effets de la foudre, fait d'une ou plusieurs tiges métalliques fixées aux toits et reliés au sol.



Lit de pierres



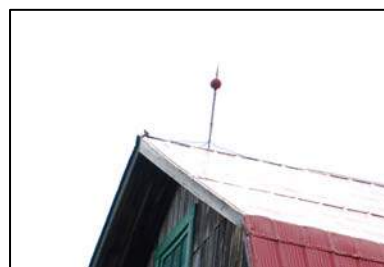
Lucarne à pignon droit



Lucarne en appentis



Soubassement en maçonnerie



Paratonnerre

### **Persienne**

n.f. Châssis ajouré de bois, habituellement extérieur et mobile, muni d'un panneau à claire-voie ou de lattes inclinées, qui sert à protéger une fenêtre du soleil ou de la pluie tout en permettant à l'air de passer. Syn. store, jalousie, contrevent, volet. Les campaniles ou lanternons d'aération sont souvent dotés de persiennes qui laissent passer l'air.



Persiennes fermant les parties ajourées du campanile

### **Planches à feuillures**

n.f. Planches de bois comportant une cannelure, une rainure ou une entaille à angle droit pour y loger une autre pièce.



Planches à feuillures

### **Planche cornière**

n.f. Planche décorative appliquée au coin, à l'angle de deux murs. Cet élément d'ornementation que l'on retrouve dans l'architecture traditionnelle fait référence à une pièce de charpente verticale qui formait autrefois le coin des constructions en bois pièce sur pièce. Syn. : poteau cornier.

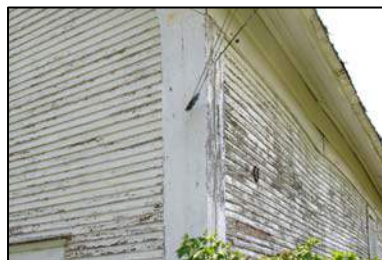


Planche cornière soulignant l'angle du bâtiment

### **Ponceau**

n.m. Petit pont d'une seule travée qui s'appuie généralement sur un monticule de terre afin de faciliter l'accès dans la batterie de la grange.



Ponceau de bois

### **Pont de bois ou pont d'accès**

n.m. Ouvrage permettant l'accès à l'étage supérieur d'une grange (batterie). Cette construction, plus ou moins inclinée, prend habituellement appui sur un talus naturel, un remblai de pierre ou un empilement de bois. Le pont de bois est parfois couvert par tunnel prolongeant le garnaud.



### **Rampe d'accès**

Plan incliné entre deux plans horizontaux, en béton, facilitant l'accès à l'intérieur du bâtiment agricole.

### **Saillie**

n.f. Partie qui avance, dépasse le plan, l'alignement. Adj. saillant, ante. Syn. : avancée, avant-toit, relief, ressaut.



Ponts de bois



Structure couvrant le pont de bois



Rampe d'accès en béton



## Silo

n.m. Réservoir habituellement cylindrique ou de forme octogonale où l'on entrepose les produits agricoles (grain, foin) pour les conserver. Traditionnellement en bois, les silos plus modernes sont en acier ou en béton.



Silo de bois de forme cylindrique

## Solage de béton

n.m. Fondation d'un bâtiment formé par le mélange de mortier et de pierres concassées (gravier).



Silo de bois de forme octogonale

## Tasserie

n.f. Dans l'architecture agricole, espaces situés de part et d'autre de la batterie, où l'on entasse les moissons dans une grange.

## Tirant (tie rod)

n.m. Pièce de bois ou barre de fer arrêtée aux deux extrémités pour empêcher l'écartèlement d'une charpente, de deux murs, d'une voûte.



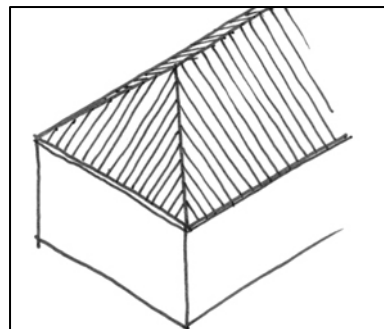
Solage de béton



Tasserie

### **Toit à croupe**

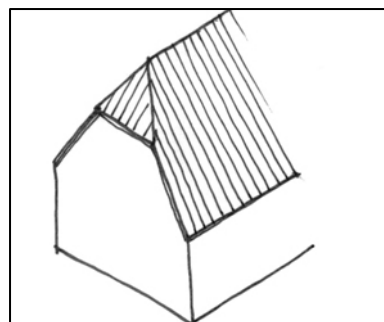
n.m. Se dit d'une toiture à deux versants dont les pignons sont tronqués jusqu'à la base, formant des pans de toit de forme généralement triangulaire à l'extrémité du comble.



Toit à croupe

### **Toit à demi-croupe**

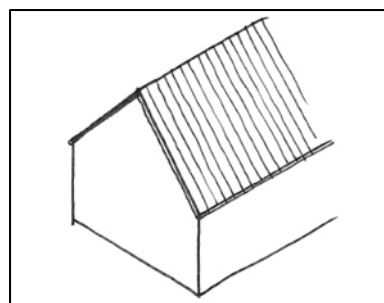
n.m. Se dit d'un toit à deux versants dont les pignons sont tronqués que dans leurs parties supérieures. Syn. : pignon à demi-croupe.



Toit à demi-croupe

### **Toit à pignon droit**

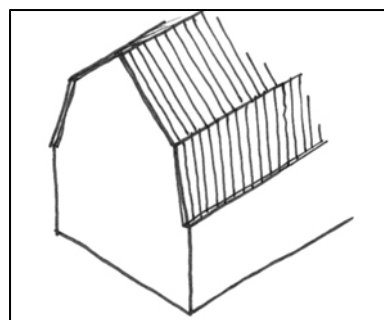
n.m. Toiture constituée de deux versants droits à pentes opposées, d'inclinaison plus ou moins accentuée mais généralement d'environ 45 degrés.



Toit à pignon droit

### **Toit brisé**

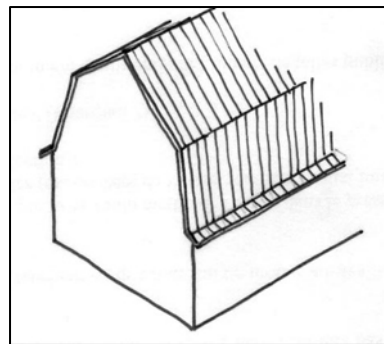
n.m. Toiture dont les versants sont brisés ou cassés en deux pans possédant des pentes différentes. Un toit brisé possède des terrassons (parties supérieures moins abruptes) et des brisis (parties inférieures plus pentues). Le toit brisé est une forme standardisée et simplifiée du toit mansardé plus traditionnel.



Toit brisé

### Toit brisé à base recourbée

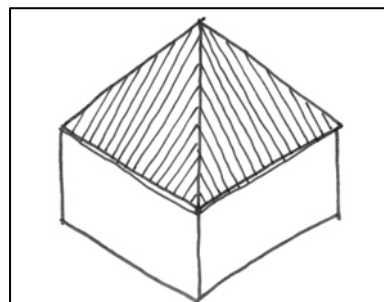
n.m. Toiture possédant des caractéristiques architecturales similaires au toit brisé, présentant à la base du brisis une légère courbure créée par l'ajout de coyaux aux arbalétriers composant les fermes du toit.



Toit brisé à base recourbée

### Toit en pavillon

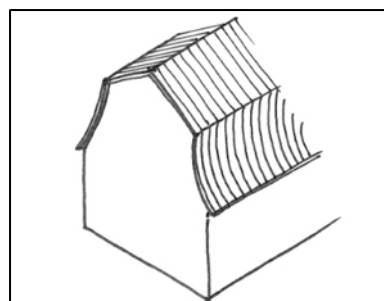
n.m. Toiture en forme de tente militaire, de pyramide, formée de quatre versants triangulaires dont les sommets se rejoignent en un seul point.



Toit en pavillon

### Toit mansardé

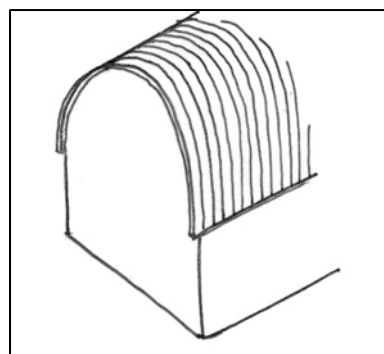
n.m. Se dit d'un toit à la Mansart, ce type de charpente inventée par l'architecte français François Mansart (1598-1666) où les versants de toiture sont brisés ou cassés en deux pans possédant des pentes différentes. Un toit mansardé ou à la Mansart possède des terrassons (partie supérieure moins abruptes) et des brisis (parties inférieures plus pentues) recourbés. La toiture mansardée constitue une caractéristique essentielle de l'architecture de style Second Empire.



Toit mansardé

### Toit arrondi

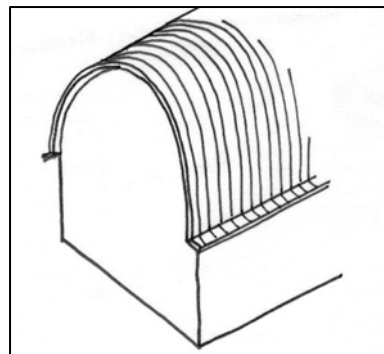
n.m. Toiture caractérisée par sa courbure qui reprend la forme d'un demi-cercle.



Toit arrondi

### Toit arrondi à base recourbée

n.m. Toiture présentant des caractéristiques architecturales similaires au toit arrondi, présentant à la base une légère courbure créée par l'ajout de coyaux aux arbalétriers composant les fermes du toit.



Toit arrondi à base recourbée

### Tôle

n.f. Feuille de métal (de fer, d'acier, etc.) obtenue par laminage servant de revêtement de mur et de couverture. Ex. : tôle à baguettes, agrafée, à la canadienne, embossée, emboutie, gaufrée, ondulée, pincée, pliée, profilée, unie.

### Tôle embossée

adj. Se dit d'une tôle dont les motifs ornementaux sont imprimés en relief, habituellement pour imiter un autre matériau comme la pierre de taille par exemple. Syn. tôle emboutie, tôle matricée.



Tôle galvanisée

### Tôle profilée

n.f. Se dit d'une pièce métallique, habituellement une feuille de tôle ou d'acier, fabriquée suivant un profil métallique déterminé ou présentant des plis courbes alternés. La tôle ou l'acier profilé(e) est un matériau de construction moderne habituellement utilisé dans l'architecture industrielle et peu compatible avec l'architecture traditionnelle. Syn. : gaufré, ondulé.



Tôle profilée sur le toit



## Annexe 2 : Liste des sites et bâtiments agricoles inventoriés classés par municipalités

- Sites et bâtiments agricoles étudiés dans le cadre de la phase 1 de l'inventaire  
 Sites et bâtiments agricoles étudiés dans le cadre de la phase 2 de l'inventaire

N°	Identifiant	Adresse	Municipalité	Bâtiment principal
1	BAO-001	2373, chemin Holmes	Barnston-Ouest	Grange-étable
2	BAO-002	114, chemin Madore	Barnston-Ouest	Grange-étable
3	BAO-003	768, route 141	Barnston-Ouest	Grange-étable
4	BAO-004	999, route 141	Barnston-Ouest	Grange-étable
5	BAO-005	2183, chemin de Way's Mills	Barnston-Ouest	Grange-étable
6	BAO-006	2722, chemin de Way's Mills	Barnston-Ouest	Grange-étable
7	BAO-007	2850, chemin de Way's Mills	Barnston-Ouest	Grange-étable
8	BAO-008	—, chemin Buckland	Barnston-Ouest	Grange-étable
9	BAO-009	2367, chemin Jordan	Barnston-Ouest	Grange-étable
10	BAO-010	2412, chemin Jordan	Barnston-Ouest	Grange-étable
11	BAO-011	1597, chemin Provencher	Barnston-Ouest	Grange-étable
12	BAO-012	639, chemin Stage	Barnston-Ouest	Grange-étable
13	BAO-013	760, chemin Stage	Barnston-Ouest	Écurie
14	BAO-014	2103, chemin de Way's Mills	Barnston-Ouest	Grange-étable
15	COK-001	1013, chemin Beloin	Coaticook	Grange-étable
16	COK-002	1984, chemin de Stanstead	Coaticook	Écurie
17	COK-003	351, chemin Bellevue	Coaticook	Grange-étable
18	COK-004	596, chemin Cotnoir	Coaticook	Grange-étable
19	COK-005	1375, chemin Devost	Coaticook	Écurie
20	COK-006	1858, chemin Lehoux	Coaticook	Grange-étable
21	COK-007	1474, chemin Riendeau	Coaticook	Grange-étable
22	COM-001	477, chemin Cochrane	Compton	Grange-étable
23	COM-002	351, chemin de Hyatt's Mills	Compton	Grange-étable
24	COM-003	151, chemin Ives Hill	Compton	Grange-étable
25	COM-004	41, chemin de Moe's River	Compton	Grange-étable
26	COM-005	1215, chemin Perreault	Compton	Grange-étable
27	COM-006	325, chemin Vaillancourt	Compton	Grange-étable
28	COM-007	517, chemin Audet	Compton	Écurie

29	COM-008	495, chemin des Chênes	Compton	Grange-étable
30	COM-009	625, chemin de Moe's River	Compton	Grange-étable
31	COM-010	1160, chemin Quirion	Compton	Grange-étable
32	COM-011	305, chemin Robert	Compton	Grange-étable
33	COM-012	310, chemin Vaillancourt	Compton	Grange-étable
34	COM-013	—, chemin Vaillancourt	Compton	Grange-étable
35	DIX-001	95, chemin Coward	Dixville	Grange-étable
36	DIX-002	616, chemin Nadeau	Dixville	Grange-étable
37	DIX-003	—, route 147	Dixville	Grange-étable
38	DIX-004	560, chemin du 3 <sup>e</sup> Rang	Dixville	Grange-étable
39	DIX-005	320, route 147	Dixville	Grange-étable
40	DIX-006	105, chemin Stanhope-Baldwin	Dixville	Grange-étable
41	EAS-001	357, rue Principale	East Hereford	Écurie
42	MAR-001	341, chemin Loignon	Martinville	Grange-étable
43	MAR-002	224, chemin de Saint-Isidore	Martinville	Grange-étable
44	MAR-003	92, chemin Saint-Pierre	Martinville	Grange-étable
45	STE-001	1587, chemin Favreau	Sainte-Edwidge-de-Clifton	Grange-étable
46	STE-002	1651, chemin Favreau	Sainte-Edwidge-de-Clifton	Grange-étable
47	STE-003	305, chemin Bessette	Sainte-Edwidge-de-Clifton	Grange-étable
48	STH-001	878, route 251	Saint-Herménégilde	Grange-étable
49	STM-001	165, chemin du 5 <sup>e</sup> Rang	Saint-Malo	Grange-étable
50	STV-001	610, route 253	Saint-Venant-de-Paquette	Grange-étable
51	STA-001	300, route 143	Stanstead-Est	Grange-étable
52	STA-002	2485, chemin Curtis	Stanstead-Est	Grange-étable
53	STA-003	—, chemin Dustin	Stanstead-Est	Grange-étable
54	STA-004	2880, chemin de Fairfax	Stanstead-Est	Écurie
55	STA-005	200, chemin Vivian	Stanstead-Est	Grange-étable
56	WAT-001	400, chemin Nichols	Waterville	Grange-étable
57	WAT-002	3900, route 143	Waterville	Grange-étable
58	WAT-003	4045, route 147	Waterville	Écurie
59	WAT-004	805, chemin Astbury	Waterville	Grange-étable
60	WAT-005	155, chemin Flanders	Waterville	Grange-étable

## Annexe 3 : Liste des sites et bâtiments agricoles inventoriés classés par valeurs patrimoniales

- Sites et bâtiments agricoles étudiés dans le cadre de la phase 1 de l'inventaire  
 Sites et bâtiments agricoles étudiés dans le cadre de la phase 2 de l'inventaire

N°	Identifiant	Adresse	Municipalité	Valeur patrimoniale
22	COM-001	477, chemin Cochrane	Compton	Incontournable (A)
3	BAO-003	768, route 141	Barnston-Ouest	Exceptionnelle (B)
6	BAO-006	2722, chemin de Way's Mills	Barnston-Ouest	Exceptionnelle (B)
13	BAO-013	760, chemin Stage	Barnston-Ouest	Exceptionnelle (B)
14	BAO-014	2103, chemin de Way's Mills	Barnston-Ouest	Exceptionnelle (B)
15	COK-001	1013, chemin Beloin	Coaticook	Exceptionnelle (B)
19	COK-005	1375, chemin Devost	Coaticook	Exceptionnelle (B)
24	COM-003	151, chemin Ives Hill	Compton	Exceptionnelle (B)
25	COM-004	41, chemin de Moe's River	Compton	Exceptionnelle (B)
29	COM-008	495, chemin des Chênes	Compton	Exceptionnelle (B)
32	COM-011	305, chemin Robert	Compton	Exceptionnelle (B)
34	COM-013	—, chemin Vaillancourt	Compton	Exceptionnelle (B)
35	DIX-001	95, chemin Coward	Dixville	Exceptionnelle (B)
38	DIX-004	560, chemin du 3 <sup>e</sup> Rang	Dixville	Exceptionnelle (B)
39	DIX-005	320, route 147	Dixville	Exceptionnelle (B)
42	MAR-001	341, chemin Loignon	Martinville	Exceptionnelle (B)
43	MAR-002	224, chemin de Saint-Isidore	Martinville	Exceptionnelle (B)
47	STE-003	305, chemin Bessette	Sainte-Edwidge-de-Clifton	Exceptionnelle (B)
48	STH-001	878, route 251	Saint-Herménégilde	Exceptionnelle (B)
50	STV-001	610, route 253	Saint-Venant-de-Paquette	Exceptionnelle (B)
52	STA-002	2485, chemin Curtis	Stanstead-Est	Exceptionnelle (B)
54	STA-004	2880, chemin de Fairfax	Stanstead-Est	Exceptionnelle (B)
55	STA-005	200, chemin Vivian	Stanstead-Est	Exceptionnelle (B)
56	WAT-001	400, chemin Nichols	Waterville	Exceptionnelle (B)
57	WAT-002	3900, route 143	Waterville	Exceptionnelle (B)
59	WAT-004	805, chemin Astbury	Waterville	Exceptionnelle (B)
2	BAO-002	114, chemin Madore	Barnston-Ouest	Supérieure (C)
4	BAO-004	999, route 141	Barnston-Ouest	Supérieure (C)

5	BAO-005	2183, chemin de Way's Mills	Barnston-Ouest	Supérieure (C)
7	BAO-007	2850, chemin de Way's Mills	Barnston-Ouest	Supérieure (C)
8	BAO-008	—, chemin Buckland	Barnston-Ouest	Supérieure (C)
9	BAO-009	2367, chemin Jordan	Barnston-Ouest	Supérieure (C)
11	BAO-011	1597, chemin Provencher	Barnston-Ouest	Supérieure (C)
12	BAO-012	639, chemin Stage	Barnston-Ouest	Supérieure (C)
17	COK-003	351, chemin Bellevue	Coaticook	Supérieure (C)
18	COK-004	596, chemin Cotnoir	Coaticook	Supérieure (C)
20	COK-006	1858, chemin Lehoux	Coaticook	Supérieure (C)
21	COK-007	1474, chemin Riendeau	Coaticook	Supérieure (C)
26	COM-005	1215, chemin Perreault	Compton	Supérieure (C)
27	COM-006	325, chemin Vaillancourt	Compton	Supérieure (C)
28	COM-007	517, chemin Audet	Compton	Supérieure (C)
30	COM-009	625, chemin de Moe's River	Compton	Supérieure (C)
31	COM-010	1160, chemin Quirion	Compton	Supérieure (C)
33	COM-012	310, chemin Vaillancourt	Compton	Supérieure (C)
36	DIX-002	616, chemin Nadeau	Dixville	Supérieure (C)
37	DIX-003	—, route 147	Dixville	Supérieure (C)
40	DIX-006	105, chemin Stanhope-Baldwin	Dixville	Supérieure (C)
41	EAS-001	357, rue Principale	East Hereford	Supérieure (C)
44	MAR-003	92, chemin Saint-Pierre	Martinville	Supérieure (C)
45	STE-001	1587, chemin Favreau	Sainte-Edwidge-de-Clifton	Supérieure (C)
46	STE-002	1651, chemin Favreau	Sainte-Edwidge-de-Clifton	Supérieure (C)
51	STA-001	300, route 143	Stanstead-Est	Supérieure (C)
53	STA-003	—, chemin Dustin	Stanstead-Est	Supérieure (C)
58	WAT-003	4045, route 147	Waterville	Supérieure (C)
60	WAT-005	155, chemin Flanders	Waterville	Supérieure (C)
1	BAO-001	2373, chemin Holmes	Barnston-Ouest	Moyenne (D)
10	BAO-010	2412, chemin Jordan	Barnston-Ouest	Moyenne (D)
16	COK-002	1984, chemin de Stanstead	Coaticook	Moyenne (D)
23	COM-002	351, chemin Hyatt's Mills	Compton	Moyenne (D)
49	STM-001	165, chemin du 5 <sup>e</sup> Rang	Saint-Malo	Moyenne (D)



## Annexe 4 : Cartes géographiques de la MRC de Coaticook<sup>13</sup>

---

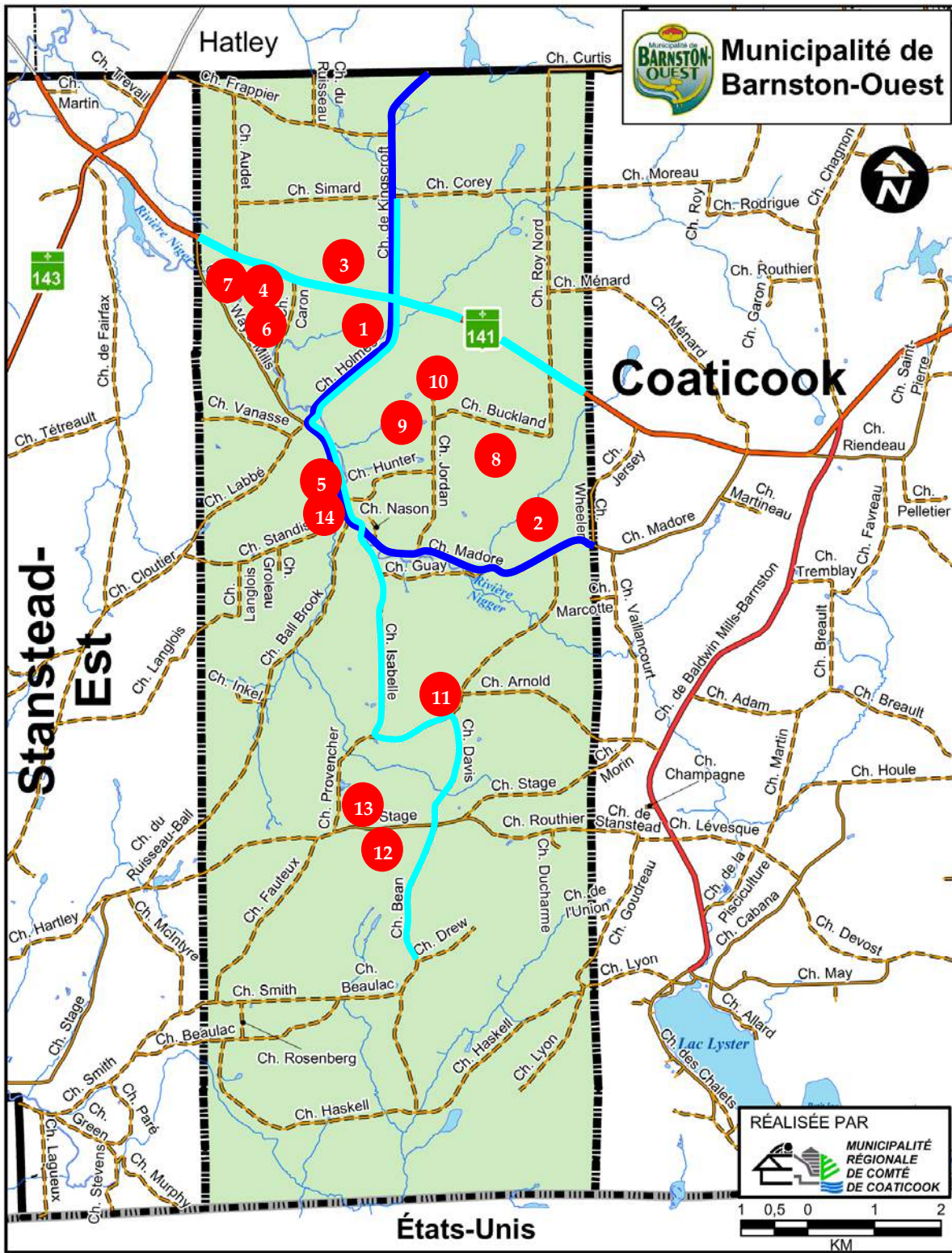
13. Le positionnement des bâtiments et des sites agricoles sur l'ensemble des cartes est approximatif.



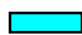








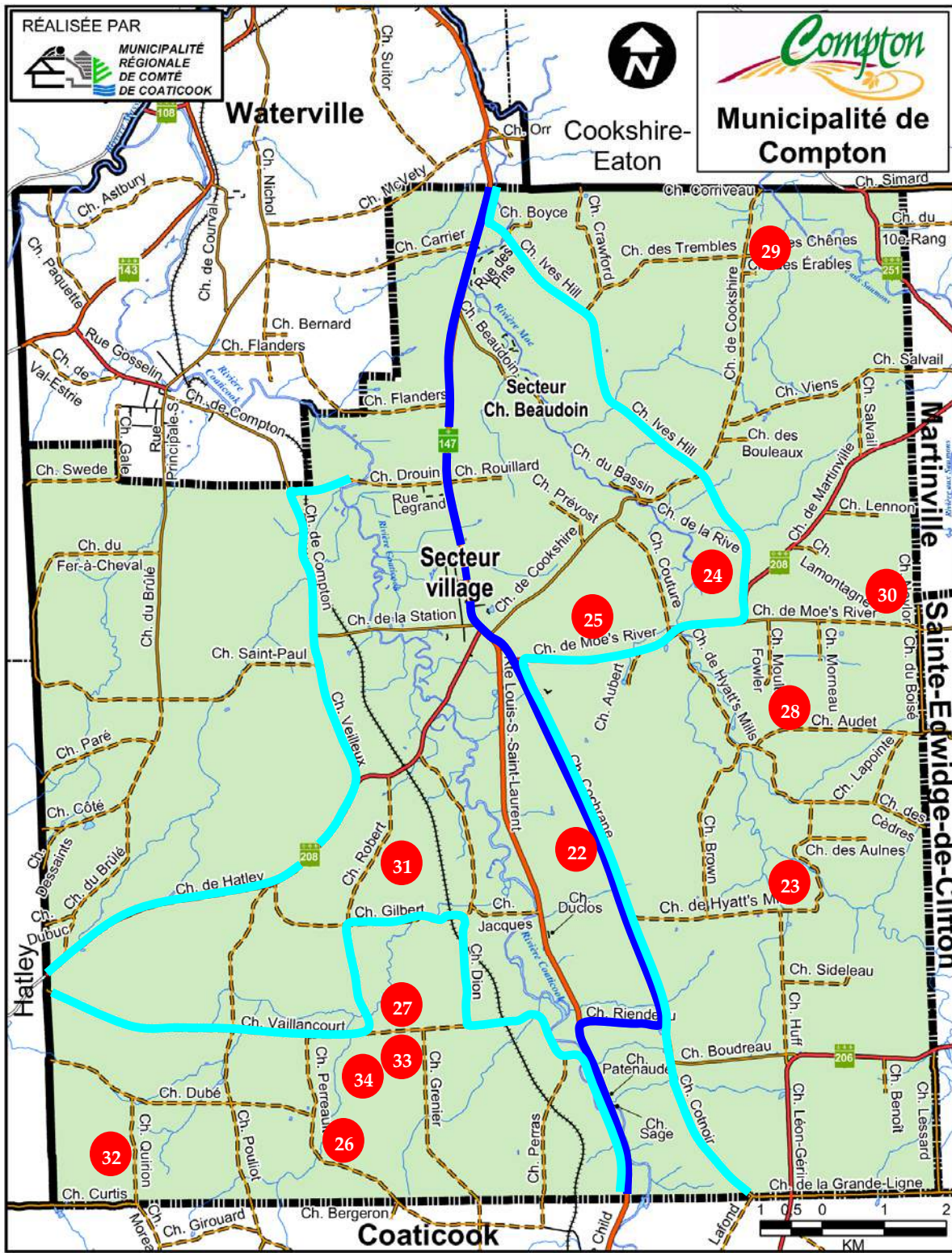
 Chemin des Cantons

 Circuit photo de la MRC de Coaticook

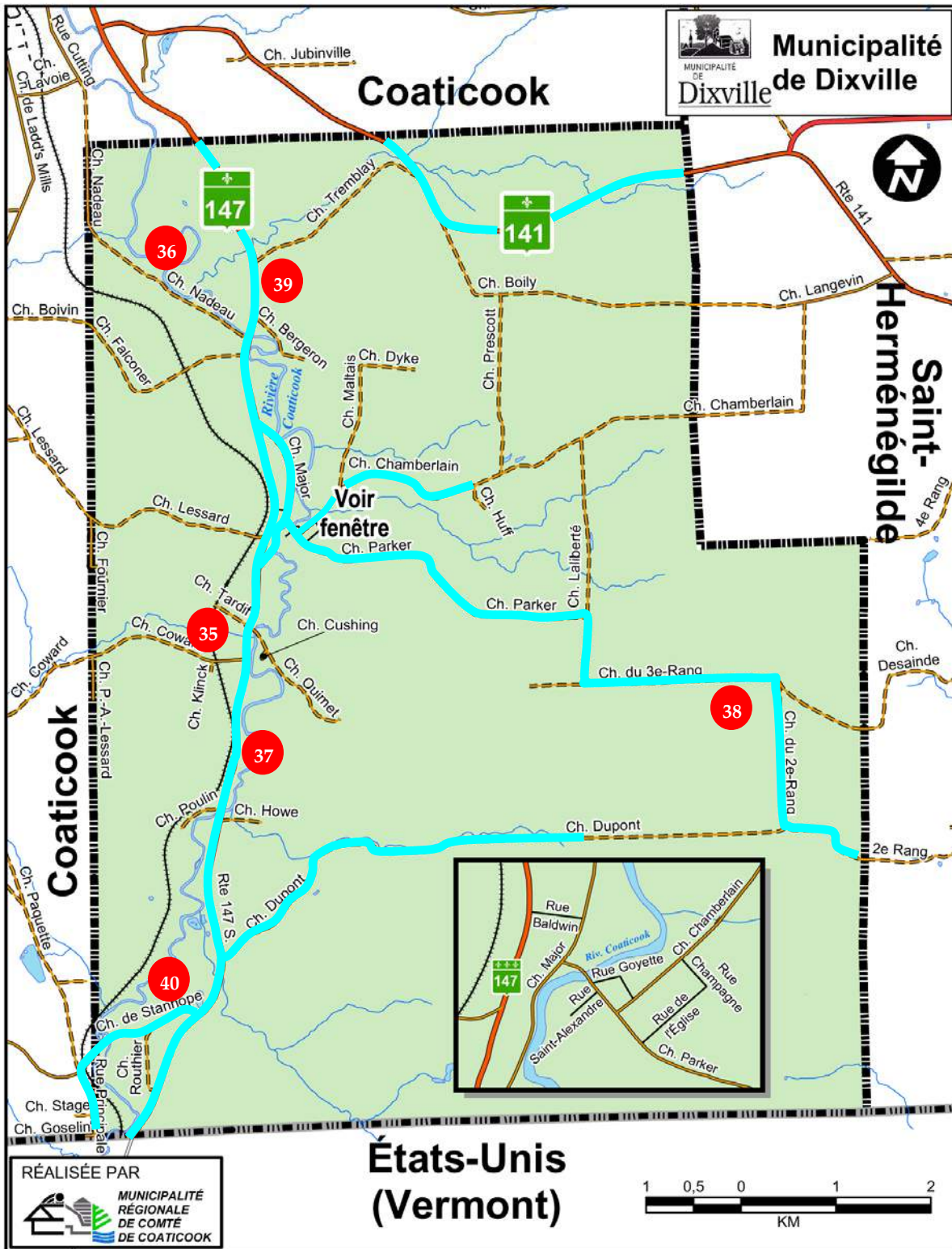




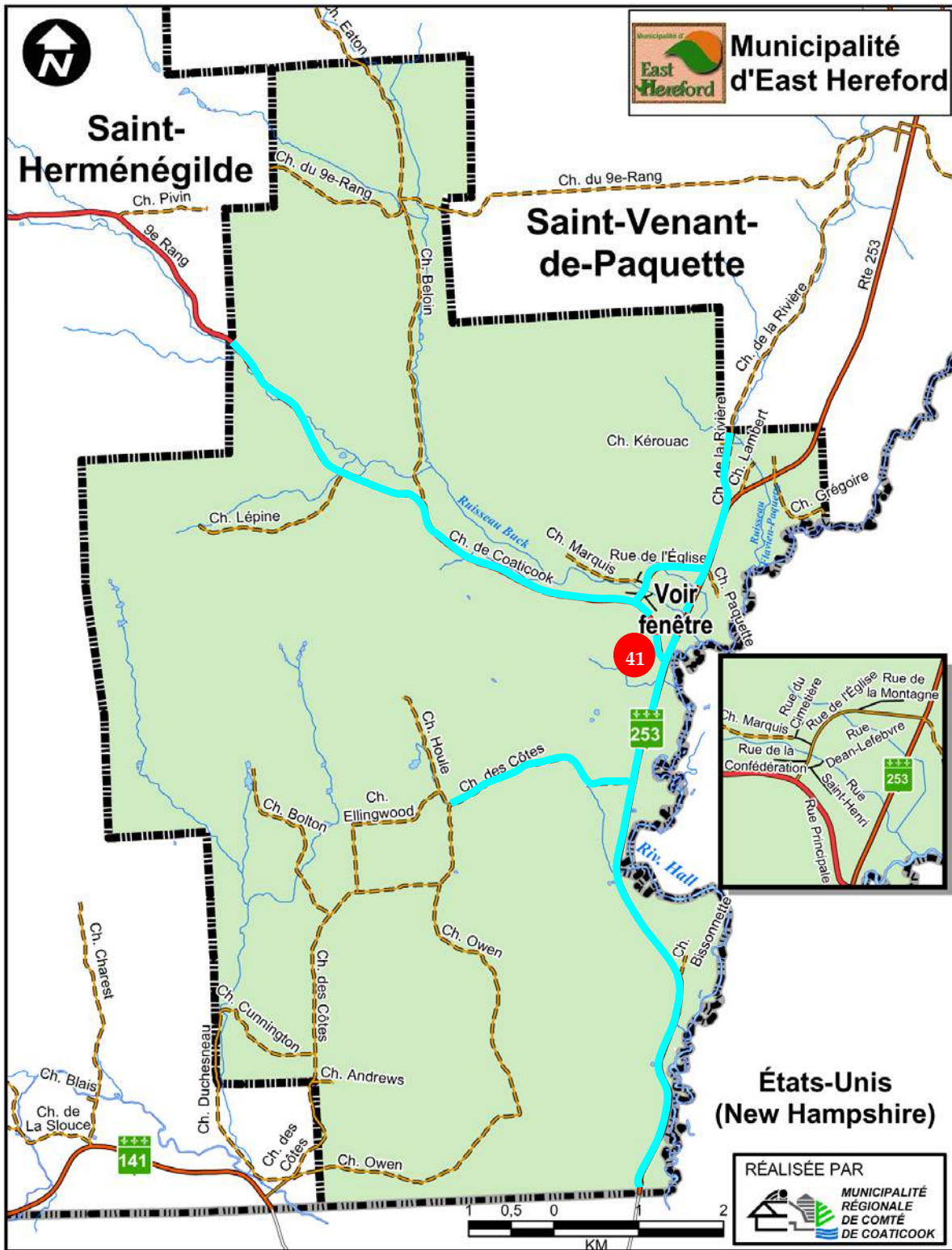





■ Chemin des Cantons     
 ■ Circuit photo de la MRC de Coaticook



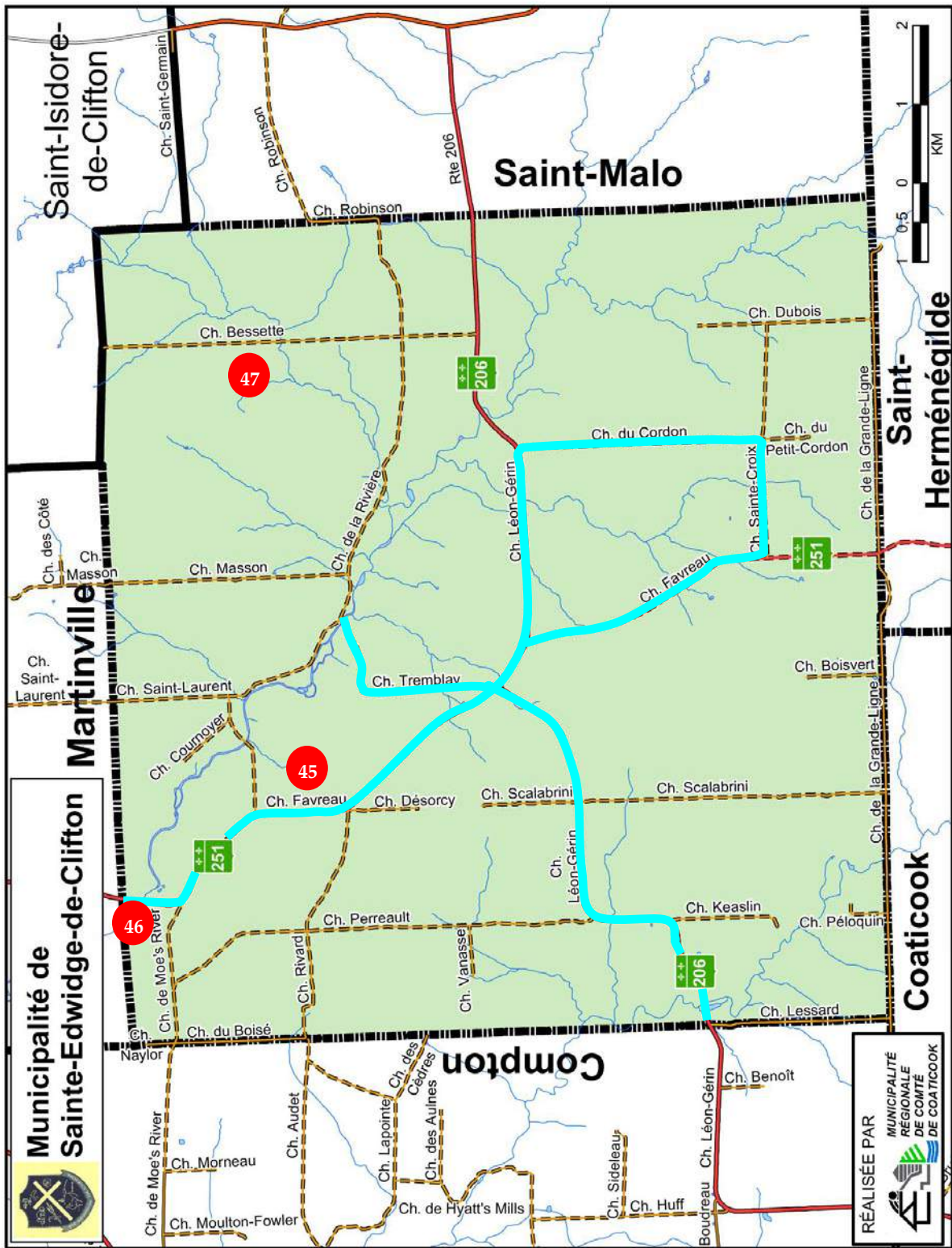





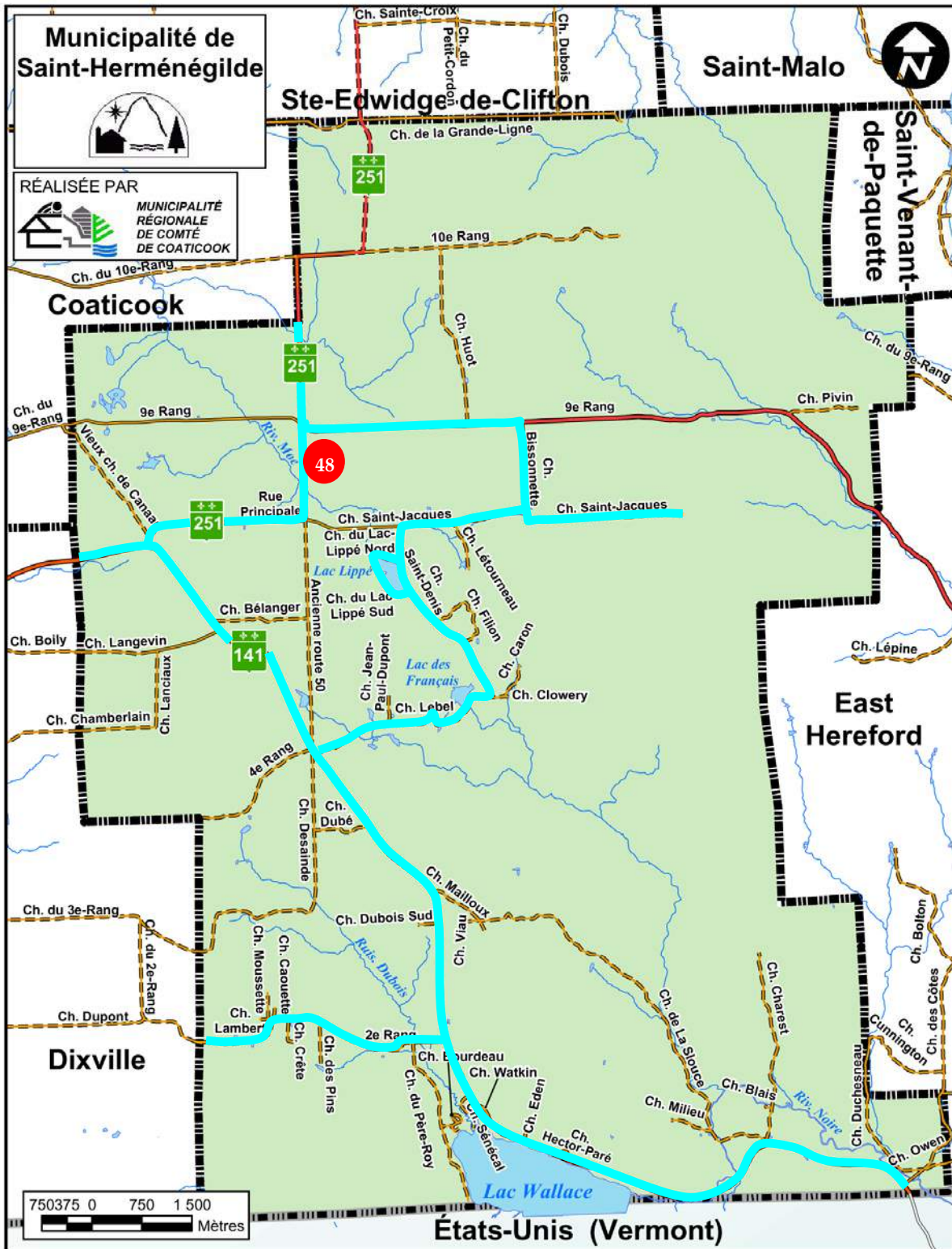
 Circuit photo de la MRC de Coaticook






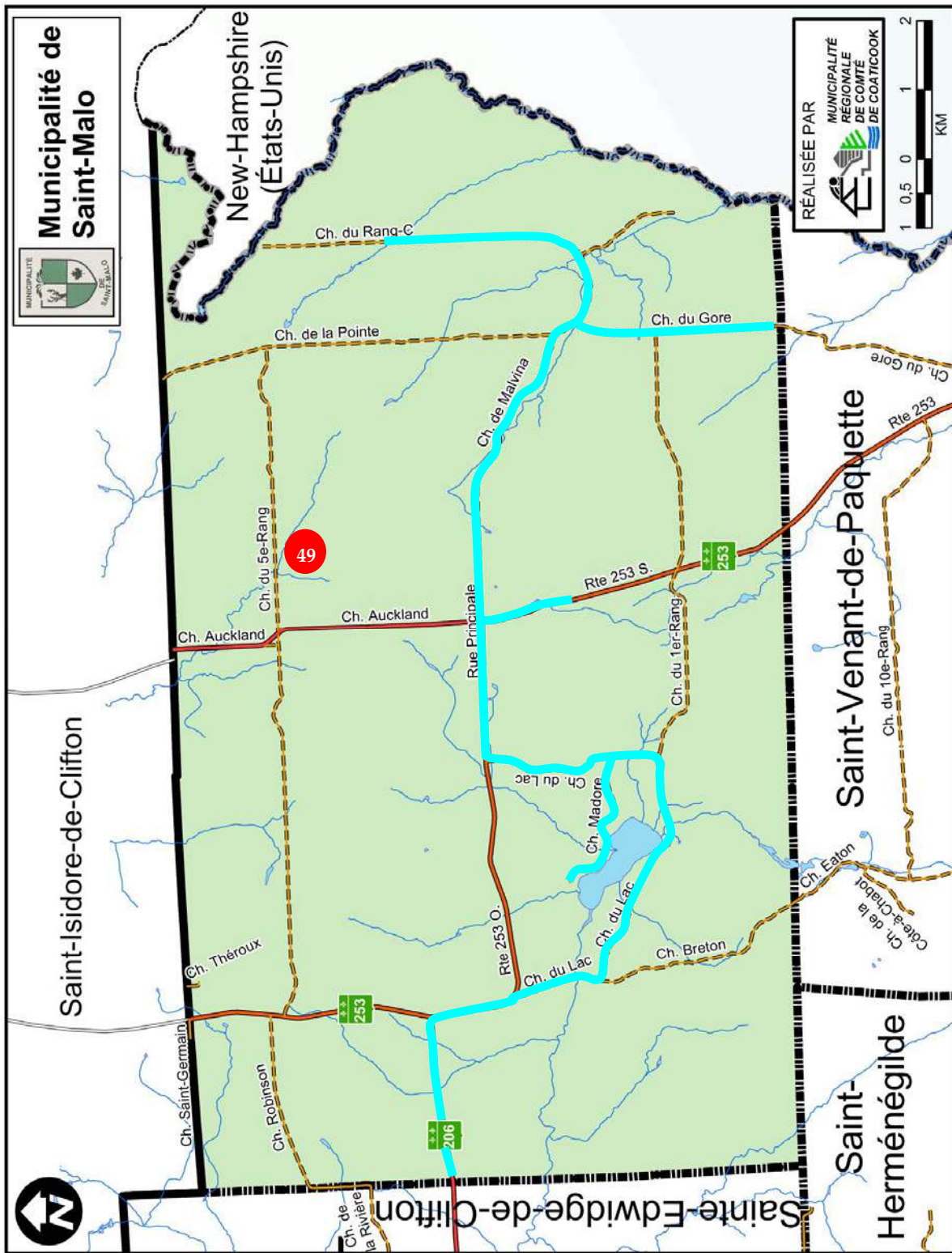


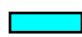
 Circuit photo de la MRC de Coaticook



 Circuit photo de la MRC de Coaticook

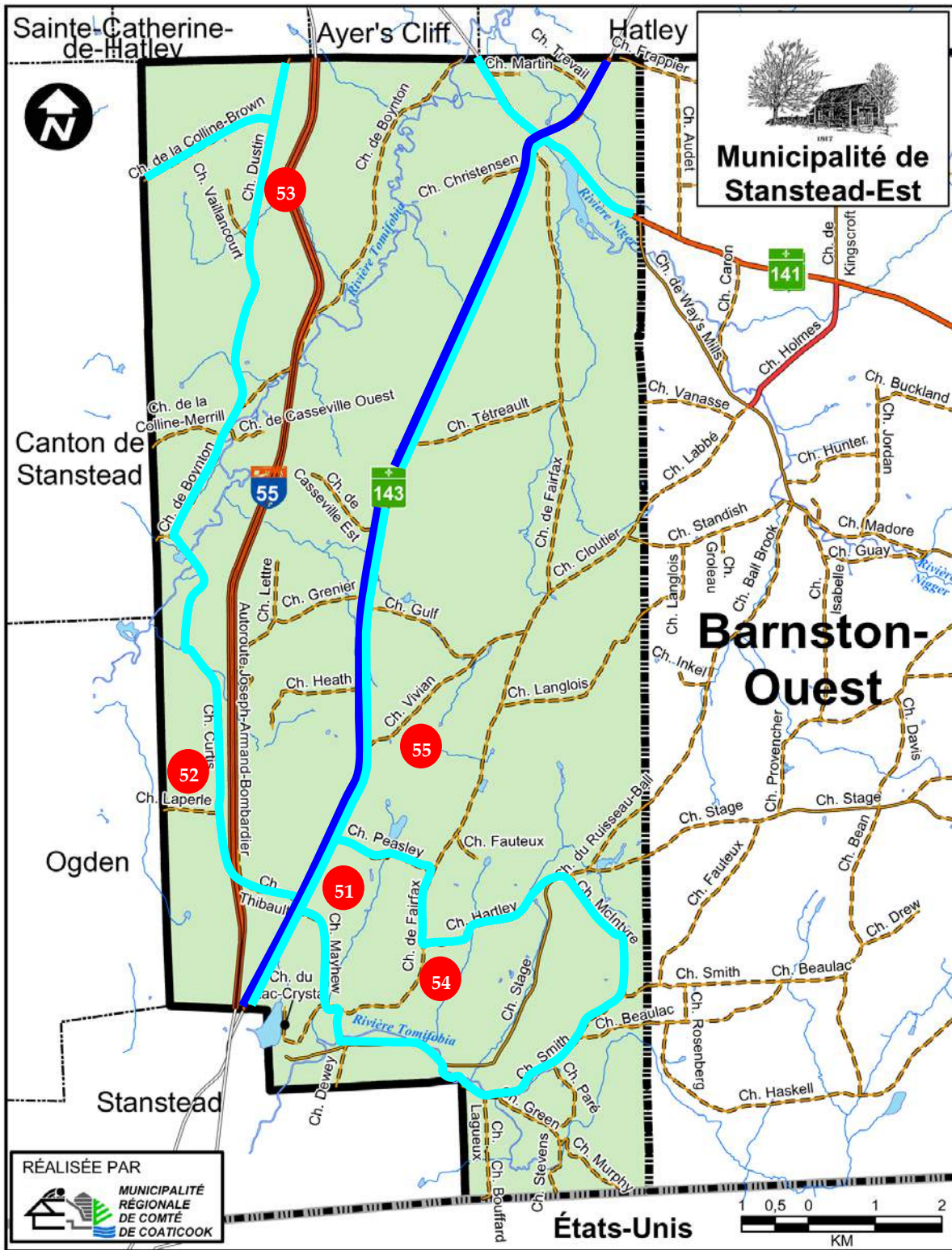




 Circuit photo de la MRC de Coaticook



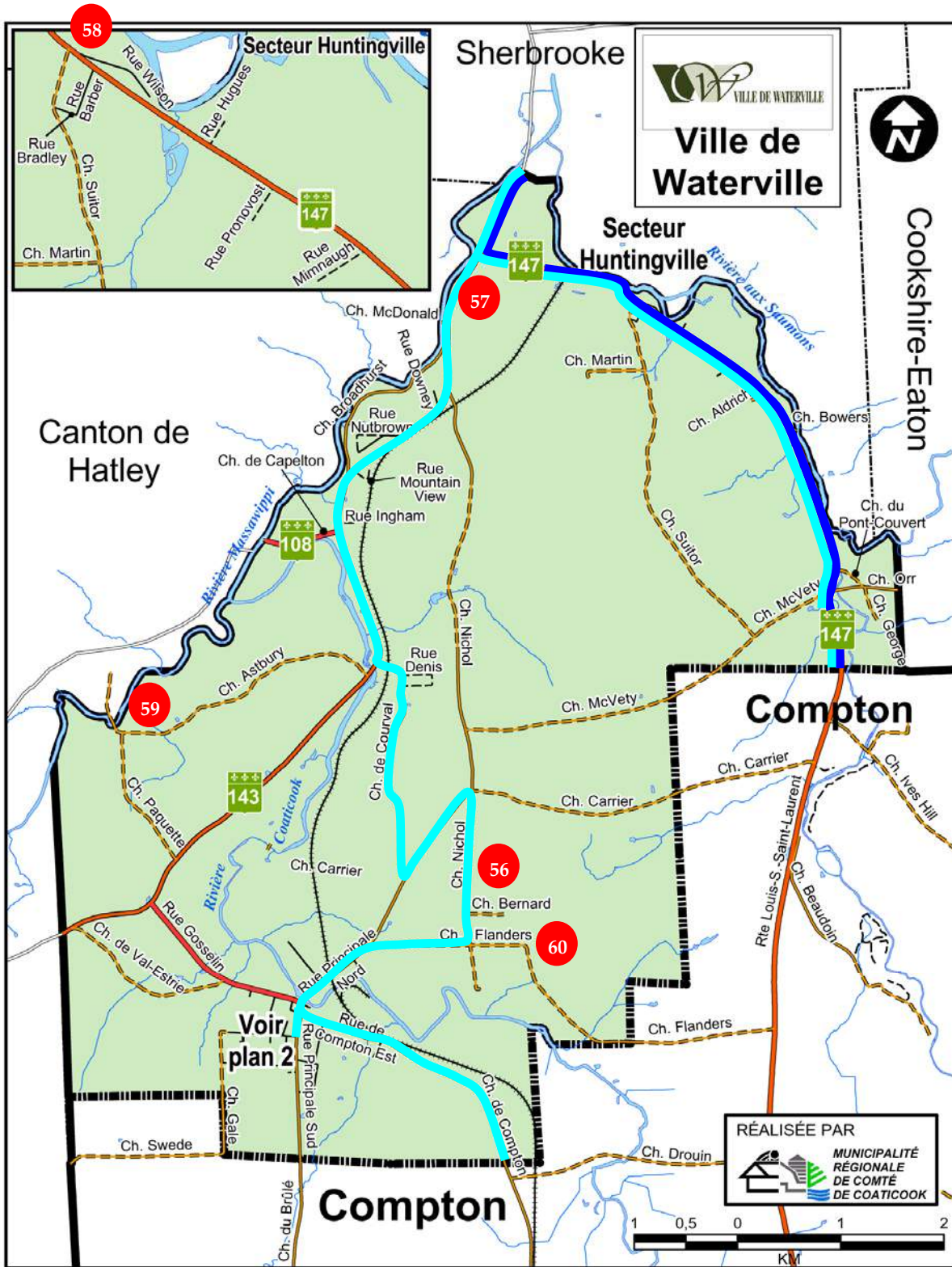



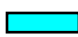


Chemin des Cantons



Circuit photo de la MRC de Coaticook



 Chemin des Cantons       Circuit photo de la MRC de Coaticook



## Annexe 5 : Droits de reproduction de la BAnQ

Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Centre d'archives de l'Estrie  
225, rue Frontenac, bureau 401  
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1

### DROITS D'AUTEUR

Je, soussigné, déclare solennellement que la reproduction du ou des documents que je demande servira uniquement à des fins d'étude privée ou de recherche. Pour toute autre utilisation ultérieure, y compris pour publication, ou pour utilisation publique ou commerciale, je m'engage à obtenir au préalable une autorisation écrite de Bibliothèque et Archives nationales du Québec ou de tout autre titulaire de droits sur ce ou ces documents.

Nom                    MARTIN DUBOIS / PATRI-ARCH

Adresse             1365, RUE FRONTENAC  
QUÉBEC (QUÉBEC) G1S 2S6

Signature

---

Date

---

OBJET : 56 photographies issues de la couverture aérienne du macro-inventaire du fonds E6 Ministère de la Culture et des Communications, entre 1978 et 1982, du Centre d'archives de l'Estrie de BAnQ.

UTILISATION DES PIÈCES : Inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook produit par la firme Patri-Arch, consultants en patrimoine et architecture, pour la MRC de Coaticook et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec, direction régionale de l'Estrie.

### Modèle de la mention obligatoire pour chaque pièce :

Titre :  
Auteur :  
Date :  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
Centre d'archives de l'Estrie  
Fonds Ministère de la Culture et des Communications  
E6

Inventaire des bâtiments et sites agricoles de la MRC de Coaticook

Cote	Titre	Municipalité	No d'inventaire (MRC)	Date
E6	79.091.28(35)	Barnston-Ouest	2007-440-BAO-001	1979
E6	79.403.14(35)	Barnston-Ouest	2007-440-BAO-001	1979
E6	79.090.16A(35)	Barnston-Ouest	2007-440-BAO-002	1979
E6	79.082.32(35)	Barnston-Ouest	2007-440-BAO-003	1979
E6	79.082.31(35)	Barnston-Ouest	2007-440-BAO-004	1979
E6	79.403.15(35)	Barnston-Ouest	2007-440-BAO-005	1979
E6	79.403.6(35)	Barnston-Ouest	2007-440-BAO-006	1979
E6	79.090.23A(35)	Barnston-Ouest	2008-440-BAO-009	1979
E6	79.090.25A(35)	Barnston-Ouest	2008-440-BAO-010	1979
E6	79.086.27(35)	Barnston-Ouest	2008-440-BAO-011	1979
E6	79.086.4(35)	Barnston-Ouest	2008-440-BAO-012	1979
E6	79.086.5(35)	Barnston-Ouest	2008-440-BAO-012	1979
E6	79.086.2(35)	Barnston-Ouest	2008-440-BAO-013	1979
E6	79.086.32(35)	Barnston-Ouest	2008-440-BAO-013	1979
E6	79.090.10A(35)	Barnston-Ouest	2008-440-BAO-014	1979
E6	79.403.18(35)	Barnston-Ouest	2008-440-BAO-014	1979
E6	79.099.27(35)	Coaticook	2007-440-COK-001	1979
E6	79.099.30(35)	Coaticook	2007-440-COK-001	1979
E6	79.099.20(35)	Coaticook	2008-440-COK-002	1979
E6	78.3407.30A(35)	Coaticook	2008-440-COK-003	1978
E6	79.096.9(35)	Coaticook	2008-440-COK-004	1979
E6	78.088.21A(35)	Coaticook	2008-440-COK-005	1978
E6	79.089.26(35)	Coaticook	2008-440-COK-007	1979
E6	79.097.8(35)	Coaticook	2008-440-COK-007	1979
E6	79.097.12(35)	Coaticook	2008-440-COK-007	1979
E6	78.3610.15A(35)	Compton	2008-440-COM-002	1978
E6	78.3607.26(35)	Compton	2008-440-COM-003	1978
E6	78.3606.18A(35)	Compton	2008-440-COM-004	1978
E6	78.3280.5(35)	Compton	2008-440-COM-005	1978
E6	78.3279.13(35)	Compton	2008-440-COM-006	1978
E6	78.3279.3(35)	Compton	2008-440-COM-006	1978
E6	78.3610.4A(35)	Compton	2008-440-COM-007	1978
E6	78.3608.11(35)	Compton	2008-440-COM-008	1978
E6	78.36.07.12(35)	Compton	2008-440-COM-009	1978
E6	78.3279.14(35)	Compton	2008-440-COM-012	1978
E6	78.3387.1A(35)	Dixville	2008-440-DIX-002	1978
E6	79.092.3(35)	Dixville	2008-440-DIX-002	1979
E6	78.3385.6(35)	Dixville	2008-440-DIX-003	1978
E6	78.3385.36(35)	Dixville	2008-440-DIX-004	1978

Cote	Titre	Municipalité	No d'inventaire (MRC)	Date
E6	78.3386.30(35)	Dixville	2008-440-DIX-005	1978
E6	78.3385.3(35)	Dixville	2008-440-DIX-006	1978
E6	78.3363.21A(35)	East Hereford	2008-440-EAS-001	1978
E6	78.3290.33(35)	Martinville	2008-440-MAR-001	1978
E6	78.3290.34(35)	Martinville	2008-440-MAR-001	1978
E6	78.3289.22A(35)	Martinville	2008-440-MAR-002	1978
E6	78.3289.31A(35)	Martinville	2008-440-MAR-003	1978
E6	78.3685.10A(35)	Sainte-Edwidge-de-Clifton	2008-440-STE-001	1978
E6	78.3685.15A(35)	Sainte-Edwidge-de-Clifton	2008-440-STE-002	1978
E6	78.3651.4A(35)	Sainte-Edwidge-de-Clifton	2008-440-STE-003	1978
E6	78.3409.3A(35)	Saint-Herménégilde	2008-440-STH-003	1978
E6	78.3369.30(35)	Saint-Malo	2008-440-STM-001	1978
E6	78.3359.7(35)	Saint-Venant-de-Paquette	2008-440-STV-001	1978
E6	78.3276.18A(35)	Waterville	2008-440-WAT-001	1978
E6	82.286.35A(35)	Waterville	2008-440-WAT-003	1982
E6	78.3275.13A(35)	Waterville	2008-440-WAT-004	1978
E6	78.3276.23A(35)	Waterville	2008-440-WAT-005	1978